

Fraîcheur, bien-être...

ISO-F

Eau de toilette

Le parfum masculin
qui plaît aux femmes

PROVETA S.A. MARTIGNY

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL. (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

Tout pour votre équipement

**RENKO-SPORT**

Place Centrale - Martigny

Tél. (026) 2 11 35.

P 136 S

A treize jours des élections communales (5).

Ouvrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard

Les articles de notre Rédacteur en chef ont provoqué quelques remous politiques en ville de Sion notamment. Tant mieux!

A l'heure où une campagne électorale s'amorce, il n'est pas bon que les citoyens restent amorphes.

C'est le moment, pour eux, d'ouvrir les yeux, de tendre l'oreille et de prendre conscience que le jeu qui se joue est trop important pour l'ignorer.

Ce qui se prépare ne peut pas être l'affaire seulement de certains ou de gens qui cabalent d'une manière révolue et intolérable.

On ne joue plus cartes sous la table, en manipulant les jeux dans des chapeaux politiques où s'échafaudent les compromis et les intrigues.

Le citoyen ne peut plus supporter les combinaisons, les tours de passe-passe. Il veut y voir clair.

Il fallait donc que quelqu'un eût le courage de réveiller les consciences, de secouer la torpeur des endormis avant qu'il ne soit trop tard.

Il fallait secouer le cocotier. Et tant pis si cela gêne les bien-pensants si prompts à absorber n'importe quelle mixture pourvu qu'elle leur procure l'illusion du bonheur.

L'heure n'est pas de se rendre mais d'agir.

Il est fini le temps où l'on disait amen à tout.

Il y a une jeunesse qui conteste, qui piaffe, qui n'admet plus les vieux concepts.

Elle se rend compte, elle, que la politique de papa a vécu.

En cela elle n'est pas dupe et ses réactions sont saines. Les nôtres doivent l'être aussi. Et sans tarder. Avant que ne surviennent des révolutions, des vagues de fond qu'une génération montante est prête à cautionner.

Il y a des tabous qu'il faut faire éclater, des concepts qu'il importe de remanier, des illogismes irritants que l'on doit dénoncer.

L'enjeu des élections qui se préparent n'est pas tant les hommes par rapport aux régions, aux clans, aux groupes, aux mouvements qu'ils représentent. C'est l'avenir de la cité qui est en cause, qui est remis en question chaque quatre ans. Les hommes ne nous intéressent ici qu'en fonction de leur valeur, de leur capacité, de leur possibilité de conduire une administration communale selon les exigences des temps actuels. Les problèmes qui se posent ne peuvent plus être résolus par des gens dont la bonne volonté est leur seul mérite. Il faut plus que cela pour dominer les difficultés qui surgissent dans un contexte dynamique et exhaustif.

Nous ne sommes plus à l'âge du bronze ou de la pierre polie, mais à celui des révolutions techniques et industrielles desquelles dépendra l'évolution du niveau de vie des citoyens.

L'action politique ne doit viser qu'à la stimulation d'une économie efficiente, rentable, progressiste vue dans une perspective à long terme.

Les éléments qui constituent notre genre de vie se sont rapidement transformés. Il est nécessaire d'appliquer des méthodes rationnelles qui favorisent l'accélération des phénomènes fondamentaux de l'évolution.

A la bonne volonté doit faire place la volonté, la clairvoyance, l'intelligence, l'audace même des administrateurs appelés non pas seulement à liquider les affaires courantes à la petite semaine, mais à prévoir, à se mouvoir à l'aise dans tous les secteurs.

Alors, comment ne pas comprendre ceux qui refusent à accepter qu'on leur impose des représentants de clans ou de groupuscules qui ne représentent rien sinon des entités régionales ou de ténébreuses amicales dont le but ne peut être que le maintien d'un folklore ou d'un quelconque état d'esprit de quartier.

Si l'on veut poursuivre dans cette voie aberrante, il faut pousser le raisonnement à l'extrême et admettre que le club de quilles, l'Harmonie de Sion, le club de football, le club de pétanque et toutes les autres formations

d'hommes groupés dans les sociétés locales ont le droit de désigner un candidat au Conseil communal ou au Conseil général.

Où irions-nous? Je vous le demande. Tout cela n'est que de l'amusement. Un amusement ridicule qui n'a plus cours.

Il faut en sortir et redevenir sérieux, parce que la politique aujourd'hui est une chose sérieuse. Mais oui. Ne riez pas. C'est d'elle que dépend notre avenir, le développement de la cité, l'héritage que nous transmettrons à nos enfants. C'est plus que sérieux. C'est grave.

Les comédies doivent cesser. Elles n'ont que trop duré, hélas!

L'homme ne doit plus accepter un mandat politique pour satisfaire son besoin de gloire. Il doit savoir que l'on va exiger beaucoup de sa personne et que sa présence dans l'hémicycle n'est souhaitée que parce qu'il représente une force vive, agissante, solide, apte à dominer les problèmes les plus complexes et les plus ardues.

Les citoyens, pour leur part, ont le droit d'être avertis, d'être informés, d'être rendus attentifs aux conséquences fâcheuses qu'une trop grande désinvolture entraînerait vite et d'une manière redoutable.

Les citoyens doivent rester vigilants, prêts à déjouer les manigances, les manœuvres et les intrigues.

Ils auraient tort de s'endormir, de rester indifférents, d'ignorer l'importance des élections.

Si notre journal peut réveiller les consciences, s'il peut faire aller aux urnes des hommes capables de discernement, aptes à reconnaître les valeurs dont nous avons besoin, il aura rempli sa mission.

C'est là son ambition et les propos de notre Rédacteur en chef, auront atteint l'objectif qu'il se proposait, qui n'est pas celui de semer le trouble, mais bel et bien d'ouvrir les yeux à ceux qui les gardent encore fermés.

F.-GERARD GESSLER

ÉDITORIAL

Les assurances sociales et l'épargne

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de l'épargne, comme moyen de financement destiné à assurer l'expansion d'une économie moderne et l'amélioration de la productivité. Les besoins, dans ce domaine, sont pratiquement illimités et ce dont l'économie a surtout besoin, c'est de capitaux à long terme.

A ce point de vue, les assurances sociales privées, en particulier les caisses de pension, apportent une contribution très importante. Ces institutions accumulent en effet des capitaux qui sont principalement investis en obligations, en hypothèques et en immeubles. Ce sont donc essentiellement des capitaux à long terme. Ces capitaux peuvent être considérés comme une épargne stable et dont l'importance va croissant, car l'afflux des cotisations et le revenu des capitaux investis procurent aux institutions de prévoyance les moyens de faire face sans difficulté aux prestations échues.

En 1966, les recettes de l'ensemble des institutions sociales, de droit privé ou de droit public, ont dépassé les dépenses de 1,8 milliard de francs. En y ajoutant l'augmentation de la réserve mathématique des assurances collectives pendant la même année, on arrive à la constatation que ces institutions ont été génératrices d'une épargne dont le montant a dépassé 2 milliards de francs en un seul exercice.

D'autre part, la fortune des institutions de prévoyance n'est que peu inférieure aux montants déposés sur des livrets d'épargne et au total des prêts hypothécaires accordés en Suisse par nos banques. A la fin de 1966, en effet, la fortune des institutions de prévoyance n'est que de peu 22 milliards de francs, chiffre auquel il faut encore ajouter les réserves mathématiques des assurances collectives, soit 3 milliards. On arrive

ainsi à un total de 25 milliards de francs, que l'on peut comparer aux 30 milliards des dépôts d'épargne et aux 32 milliards des prêts hypothécaires. Comme on le voit, l'épargne réalisée par les institutions de prévoyance est d'une importance que l'on ne saurait nier.

Les institutions de prévoyance sociale privée, c'est-à-dire le deuxième pilier de la prévoyance sociale, jouent à cet égard un rôle prédominant. L'expérience montre en effet que les institutions de prévoyance officielle ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation de l'épargne car elles sont beaucoup plus orientées que les institutions privées vers le système de la répartition. Elles contribuent ainsi davantage à augmenter le revenu disponible, donc la consommation, que le volume de l'épargne. Si l'on peut admettre que les assurances sociales recueillent environ un quart de l'épargne totale du pays, il sied de relever que le 85 % de ce quart est fourni par les institutions privées.

La contribution de la prévoyance privée à l'épargne n'est pas avantageuse à l'économie seulement, mais également aux cotisants, soit les assurés et leurs employeurs. En effet, le rendement des 25 milliards de fortune des institutions de prévoyance privée est de l'ordre d'un milliard de francs par an. Cela équivaut aux deux tiers des cotisations payées par les salariés et les employeurs à l'AVS. Si le rendement de la fortune des institutions n'existait pas, il faudrait trouver ailleurs ce milliard de francs et l'on ne pourrait guère le faire qu'en percevant des cotisations supplémentaires. Le rendement de la fortune des institutions de prévoyance privée permet donc de maintenir les cotisations à un niveau favorable, compte tenu des prestations fournies.

M. d'A.

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Politique étrangère - Lettre de Rome en page 3
- ★ Bandes dessinées - Momento - Radio TV en page 4
- ★ Les sports en pages 5 et 6
- ★ Monthey et St-Maurice en page 8
- ★ Martigny en pages 8 et 10
- ★ Sion - Sière en pages 10, 13, 16 et 18
- ★ Haut-Valais en page 18
- ★ Dernières dépêches en pages 19 et 20

A propos des Conseils généraux

Dans notre édition de lundi, une erreur a complètement déformé le sens d'un paragraphe de l'article de notre rédacteur en chef intitulé : « Conseils généraux : 1 oui à Conthey contre 3 non à Martigny, Sallion et Ayent » paru en première page. Nous le rétablissons ci-après : « Un Conseil général n'a de valeur que S'IL EST COMPOSÉ (et non .. « si les composés ») de citoyens de toutes tendances QUI ont vraiment l'intention, par leur assiduité et leur attention, de contrôler effectivement l'activité d'une municipalité et, cas échéant, de la corriger. »

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette coquille bien involontaire.

La troisième crise monétaire en un an

Bien qu'on ignore à l'heure où nous écrivons cet article la nature des décisions en gestation à la table des dix gouverneurs de Banques centrales réunis au siège de la Banque des Règlements internationaux à Bâle, le commun des mortels est amené à constater que pour la troisième fois en l'espace d'un an, le monde est confronté avec une grave crise monétaire. Il y a un an, c'était la dévaluation de la livre, puis en mars 1968 l'accès de fièvre sur les marchés de l'or contraignait les six membres du « pool de l'or » à scinder le marché du métal précieux en deux, l'un libre et accessible à la spéculation, l'autre exclusivement réservé aux échanges entre Banques centrales. Et enfin, il y a le nouvel accès de faiblesse de la livre et du franc français depuis le début de novembre, au milieu duquel évoluent des rumeurs au sujet d'une réévaluation du mark allemand.

Ce qui se passe avec le franc français n'est pas aisément explicable. Certes, depuis la révolution du printemps, la Banque de France a perdu plus d'un tiers de ses réserves. Mais celles-ci demeurent élevées puisqu'elles sont encore de l'ordre de 20 milliards de francs. D'autre part, la production a pris un élan formidable et les exportations couvrent, à peu près, les importations. Enfin, le chômage est en voie de diminution. Bref, si l'on s'en tient aux indications objectives de la situation, celle-ci serait pour le moins aussi favorable, économiquement, qu'avant la « chienlit » du printemps. Si l'argent des épargnants avait de bonnes raisons de fuir un pays en émeute il y a quelques mois, le rétablissement d'une stabilité politique par une majorité parlementaire comme la France démocratique n'en a jamais connu et la déroute de l'opposition de gauche devraient maintenant attirer vers

la France les capitaux flottants et surtout ceux qui l'ont quittée en été.

Or, c'est juste le contraire que l'on constate, c'est-à-dire un accroissement inquiétant de la fuite des capitaux vers l'étranger. Pendant la seule journée, fériée en France, du 11 novembre, la moyenne des dépôts nouveaux ouverts à des résidents français à Genève s'est élevée à 50.000 francs. Ce ne sont pas des spéculateurs professionnels qui attendent d'avoir une journée de congé pour placer leur épargne à l'étranger, ce sont des épargnants moyens inquiets pour le petit magot qu'ils ont réussi à accumuler, soit par le travail, soit par héritage. Certes, il y a aussi une part de spéculation sur une hypothétique réévaluation du mark allemand. Mais ceux-là n'avaient pas besoin de venir encombrer avec leurs voitures les trottoirs du quartier des banques à Genève. Le mark se négocie librement à Paris, et depuis la suppression du contrôle des changes, les transferts internationaux sont libres. Alors?

La crise est donc plus profonde, elle affecte la confiance dans le système et dans la politique française, l'attrait spéculatif d'une réévaluation du mark n'intervenant qu'au second degré. On a été frappé, en France, par les nouvelles occupations de facultés qui se sont produites à Toulouse et par la large audience qu'a recueillie l'ordre de grève lancé par les fameux comités d'action lycéens (CAL) constitués en mai dernier. Des manifestations de masse ont eu lieu à la Sorbonne et dans les facultés de Nanterre la situation est chaotique au point qu'elle paralyse à peu près totalement les cours et les études.

La semaine passée, le ministre de l'intérieur, M. Marcellin, a « frappé un grand coup » en élevant le ton devant l'Assemblée nationale pour dire que le gouvernement se proposait de sévir énergiquement contre les fauteurs de troubles et que l'autorité n'hésiterait plus à faire usage de la force, même à l'intérieur des locaux scolaires et universitaires, si des occupations se produisaient. Bien loin de rassurer une opinion publique qui n'avait jusqu'ici pas attaché grande importance aux incidents et grèves de ces derniers jours, ce discours a déclenché une inquiétude générale qui a sérieusement accéléré la fuite des capitaux.

Autre fait d'importance : le 12 novembre, le gouvernement a augmenté de 5 à 6 pour cent le taux de l'escompte et en même temps il a édicté une série de mesures limitant et restreignant le crédit. La veille, il s'était aperçu qu'il bouclerait l'année budgétaire 1968 avec un déficit de 14 milliards de francs, en dépassement de plus de 4 milliards sur les prévisions. Dans la mesure où le commun des citoyens comprend quelque chose à ces affaires financières et monétaires, il en a conclu que cela va mal. Et il se hâte de mettre son argent à l'abri, et l'abri c'est la Suisse ..

Ce sont là des réflexes plus spontanés que réfléchis, mais par les amplifications ils réussissent à mettre le franc véritablement en péril. S'il est improbable que De Gaulle dévale, il est de plus en plus probable qu'il rétablisse le contrôle des changes... L'expérience du libéralisme monétaire et du libéralisme politique à l'Université sera peut-être venue trop tard pour être encore une planche de salut.

Paul Keller

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

LA NORVEGE DEMANDE QUE PANAGOULIS SOIT GRACIE.

— Dimanche le gouvernement norvégien a demandé au gouvernement grec de renoncer à l'exécution de M. Panagoulis, âgé de 30 ans, condamné par le Tribunal d'Athènes.

M. John Lyng, ministre des Affaires étrangères de Norvège, a déclaré, à ce sujet, que le gouvernement avait donné pour mission au chargé d'affaires norvégien à Athènes de présenter une demande en grâce.

L'EGYPTE REGLE SES DETTES ENVERS L'UNION SOVIETIQUE.

— On indique de source proche du ministère pour le barrage d'Assouan, dimanche au Caire, que l'Egypte a déjà remboursé plus de la moitié du prêt accordé par l'Union soviétique à la RAU pour la construction de la première étape du grand barrage. En effet, l'Egypte aurait remboursé 18 des 35 millions de livres prêtées.

UNE PAYSANNE INDIENNE TOMBE DANS UN PUIT: 9 MORTS.

— La curiosité a fait hier neuf victimes en Inde. Le sauvetage d'une femme qui était tombée dans un puits en cueillant de l'herbe, près de Salem (Etat de Madras), avait attiré une quarantaine de villageois qui s'étaient amassés sur une terrasse voisine pour assister au spectacle. La femme est sortie du puits indemne, mais la terrasse n'a pas pu supporter le poids des quarante spectateurs et s'est effondrée. Neuf villageois ont été tués sur le coup et dix autres, blessés, ont dû être transportés à l'hôpital.

ACCIDENT D'AUTOCAR: 12 MORTS ET 11 BLESSES.

— Douze personnes ont été tuées et onze autres blessées, l'autocar dans lequel elles se trouvaient étant entré en collision avec un train à un passage à niveau proche de Wadi Medani. L'autocar assurait le service entre Port-Soudan et Kharطوم.

DES QUADRUPLES AU VENEZUELA.

— Une jeune femme de 30 ans a donné le jour à des quadruplés dimanche soir à l'hôpital « Ruiz et Paez » de Bolivar, à environ 600 kilomètres au sud-est de Caracas.

La mère et les quatre enfants, trois garçons et une fille, sont en excellente santé. La jeune femme avait déjà neuf enfants.

POUR LA SECURITE DE LA ROUTE.

— Le gouvernement français envisage de limiter prochainement à 90 km à l'heure la vitesse pour toutes les autos conduites par les conducteurs débutants, titulaires d'un permis de conduire depuis moins d'un an.

GREFFE DU COEUR AU CANADA.

— Un homme de 54 ans, M. Charles Johnston, est le 13^{me} Canadien venant de subir une transplantation du cœur. Jusqu'ici dans le monde quelque 80 greffes du cœur ont été opérées. Près de la moitié des patients sont encore en vie.

Pasteur condamné

pour attentat aux mœurs

AARAU. — La Cour d'assises argovienne a condamné à trois ans de réclusion un pasteur, de Stein en Fricktal, pour détournement de mineurs. Il s'en était pris à la vertu de deux jeunes filles en place dans son ménage, et de certaines de ses catéchumènes.

Le cas de cet ecclésiastique s'aggravait du fait de la récidive: condamné en Suisse orientale pour des délits semblables, il avait abandonné pour quelque temps le ministère, avant d'être réintégré plus tard.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur rachat
	\$ 13,23

Cours des billets

Allemagne	106.50	109.—
Angleterre	10.15	10.35
Autriche	16.50	16.80
Belgique	8.25	8.50
Espagne	5.95	6.25
Etats-Unis	4.27 1/2	4.31 1/2
France	84.50	87.50
Grèce	13.50	14.50
Hollande	117.—	119.—
Italie	—68	—70 1/2
Yougoslavie	28.—	35.—

Vers une révision totale de la loi sur la durée du travail

BERNE. — Lundi s'est tenue à Berne, sous la présidence de M. Jules-Louis Blanc (Payerne), l'assemblée ordinaire des délégués de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, laquelle est chargée de la défense des intérêts économiques et sociaux de plus de 150 000 fonctionnaires, employés et ouvriers en activité de service ou pensionnés de la Confédération, dans les cantons et dans les communes.

MODIFICATION DU STATUT DES FONCTIONNAIRES

L'assemblée comptait 200 participants, membres du comité central, délégués des fédérations affiliées et des unions locales. Elle a entendu un exposé de M. Emile Haudenschild, vice-président de l'Union fédérative, et pris connaissance de l'exécution de la modification du statut des fonctionnaires et de l'amélioration de l'assurance du personnel à partir du 1^{er} janvier 1969. Dans cet or-

dre d'idées, l'orateur a constaté que notre pays et son économie dépendent des bonnes prestations de travail des services publics, prestations qui ne peuvent être obtenues que si les conditions du personnel peuvent tenir le coup vis-à-vis de celles de l'économie privée. M. Haudenschild a remercié le Conseil fédéral, le parlement, l'Union syndicale suisse et les associations d'employés ainsi que les salariés privés pour leur appui dans la révision des traitements tout en soulignant que les salaires du personnel fédéral restent, même après leur majoration, dans le cadre de l'accroissement général.

SALAIRES ET JOURS DE REPOS

L'Union fédérative attend une application uniforme, pour toutes les classes de traitement, des suppléments de salaire selon le statut des fonctionnaires ainsi qu'une révision progressiste des ordonnances d'exécution du statut des

fonctionnaires. L'organisation faitière demande en outre une réglementation plus équitable des jours de repos du personnel fédéral et des congés pour l'exercice d'une charge publique ainsi qu'une adaptation des indemnités pour voyages de service et horaires de travail irréguliers aux dépenses effectives. Il s'agira également d'adapter à fin 1968 toute une série d'ordonnances, de circulaires et de règlements à la nouvelle situation. Les délégués demandent en outre la mise en compte des temps de voyage pour le personnel qui est particulièrement mis à contribution par des déplacements en-dehors de la durée normale du travail.

Dans le calcul du temps déterminant pour le versement de la gratification pour ancienneté de service, les années accomplies dans des entreprises privées de transport, devraient être prises en considération.

REVISION DE LA LOI SUR LA DUREE DU TRAVAIL

L'assemblée des délégués a en outre été informée sur la révision totale de la loi sur la durée du travail, laquelle règle le travail dans les entreprises publiques de transport. L'Union fédérative se prononce catégoriquement pour une soumission à la loi aussi large que possible des entreprises publiques de transport. Elle est d'avis qu'une loi doit être promulguée, tenant au moins compte des conditions de travail actuelles de la majorité du personnel. Les délégués comptent enfin que la compensation

intégrale du renchérissement sera aussi accordée durant les prochaines années.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Union fédérative appuie les efforts déployés par la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises cantonales, communales et exploitées en commun, ainsi que l'action de la Fédération suisse des cheminots (SEV) en faveur du personnel des entreprises de transports privés.

REELECTION DU COMITE DIRECTEUR

En ce qui concerne les élections, le président de l'Union fédérative, le conseiller national Hans Dueby, ainsi que les onze membres actuels du comité directeur ont été réélus pour une nouvelle période de fonction. Fritz Gmuer, secrétaire général des associations des fonctionnaires des PTT et des douanes qui s'est retiré après plus de 22 ans d'activité, a été pendant 16 ans, à titre accessoire, secrétaire de l'organisation faitière. La reconnaissance du personnel des services publics lui a été exprimée. Comme nouveau membre du comité directeur de l'Union fédérative, les délégués ont élu Albrecht Eggenberger lequel fonctionne comme secrétaire général des associations des fonctionnaires des PTT et des douanes depuis le 1^{er} novembre.

Contrôle de la qualité des fruits et légumes

LAUSANNE. — Au Grand Conseil valaisan, un député a affirmé, dans une question écrite, que « les postulats des conseillers nationaux Hess et Carruzzo demandant un contrôle des fruits et légumes importés n'ont pas été retenus par le Conseil fédéral ».

Or, précise le centre romand d'informations agricole (CRIA), ces postulats ont bel et bien été acceptés par le conseiller fédéral Bonvin, le 4 octobre 1967. Ils font actuellement l'objet de consultations entre les autorités fédérales, la division de l'agriculture et celle du commerce, la régie des alcools, et les organismes de fait du secteur fruits et légumes.

On fait remarquer dans ces milieux que l'établissement de prescriptions de qualité n'est pas chose aisée.

Le 4 octobre 1967, M. Bonvin avait notamment déclaré que la Suisse n'a rien à craindre d'une comparaison avec les conditions des pays étrangers en matière de qualité des produits agricoles mis sur le marché. Des prescriptions très semblables relatives aux normes de qualité sont déjà appliquées à plusieurs fruits et légumes. Cependant, poursuivait à l'époque M. Bonvin, les offices particulièrement concernés par l'utilisation des fruits et légumes étudient, en liaison avec les organismes

professionnels intéressés, les possibilités d'édicter des prescriptions relatives à la qualité d'autres produits et de rendre la surveillance plus efficace.

C'est au cours de ces travaux que les suggestions formulées par les conseillers nationaux Hess et Carruzzo devraient être prises en considération.

La lutte anti-tuberculeuse ne doit pas stagner

BERNE. — Aux assises annuelles de l'Association suisse contre la tuberculose, à l'aula de l'Université de Berne, les docteurs Ordasini de Berne, Varonier de Genève, Weber de Lucerne et Sauter, directeur du service fédéral de l'hygiène publique sur l'état actuel de la tuberculose en Suisse. Bien que cette maladie ait pu être efficacement combattue grâce à des mesures prophylactiques et à des traitements médicaux, grâce à une législation appropriée, et

aussi à une bonne information du public, il n'en reste pas moins que le taux de recul de la maladie n'a que très peu diminué ces dernières années. Sur 2.5 millions de personnes vaccinées, il y a encore plus de 18 000 tuberculeux traités médicalement et contrôlés et l'on compte annuellement encore 6000 à 7000 nouveaux cas de tuberculose. Dans ces conditions, il n'est pas possible de parler d'une victoire définitive sur cette maladie.

De 1961 à 1965, 2218 personnes sont mortes de la tuberculose pulmonaire dont, il est vrai, 1877 par suite de complications cardiaques ou vasculaires dues à l'âge des malades. Il est bien recommandé, à ce propos, à toute personne de plus de 50 ans, de ne pas omettre les contrôles radioscopiques. On compte environ 12 000 cas de tuberculose active, la plupart contagieux. Une bonne moitié de ces malades, ignorant leur mal, vivent parmi les bien-portants et ne se font pas soigner.

Il est donc indispensable d'intensifier et de coordonner la lutte anti-tuberculeuse et d'effectuer des contrôles généralisés, notamment parmi les travailleurs étrangers.

Voleur condamné

ZURICH. — La Cour suprême zurichoise a condamné à 21 mois de prison, moins 147 jours de préventive, et à l'expulsion du territoire suisse pour 10 ans un ressortissant ouest-allemand, habitant Reutlingen. Se trouvant à Zurich, cet individu, qui était sans argent, commit plusieurs effractions, qui lui rapportèrent, au total, 45 000 francs. Il s'agit d'un récidiviste: né en République démocratique allemande, il y fut condamné pour vol dans le magasin de vente d'une coopérative agricole. En 1959, il gagna l'Ouest, où il reprit ses « anciennes activités ».

Les dangers qui menacent la sociologie

ZURICH. — La Société suisse de sociologie a tenu ses assises à Zurich. M. Ralf Dahrendorf, professeur à l'Université de Constance, a parlé des dangers qui menacent la sociologie au sein du monde moderne, dont, à son avis, il faut étudier avec soin les relations avec les autres disciplines universitaires dans le sens d'une intégration accrue.

La seconde partie de la réunion a été consacrée à l'étude de nombreux problèmes, purement sociologiques comme les motivations de l'acte, ou socio-politiques, comme l'intégration des travailleurs étrangers, le problème jurassien et l'organisation des hautes écoles.

Les discussions ont fait apparaître la conclusion que, la sociologie, science jeune, est capable de développer des moyens de recherche précis et d'échapper à la tendance systématrice de notre époque.

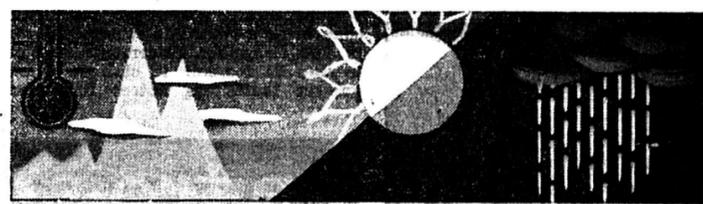
M. Peter Leintz, directeur de l'Institut de sociologie à l'université de Zurich, a été élu président, pour succéder à M. Christian Gasser, de Bienne.

Les Rhodes-extérieures généralisent le suffrage féminin ecclésiastique

HERISAU. — Par 699 oui, contre 52 non, les électeurs évangéliques des Rhodes-Extérieures d'Appenzell ont généralisé le suffrage féminin paroissial. Jusqu'à présent, il était facultatif. D'autre part, lors de la même votation, les électeurs évangéliques appenzellois ont également autorisé l'accès des femmes au ministère pastoral, sans distinction de nationalité.

Nouvelle section du Rotary-Club

BERNE. — Une cérémonie a marqué, samedi, au Conservatoire de Berne, la naissance du Rotary-Club de Muri-Berne, qui recrute ses membres dans les communes des environs de la Ville fédérale. C'est M. Charles Studer, « gouverneur », de Soleure, qui a remis au président du nouveau club la lettre attestant son admission au sein de l'organisation internationale du Rotary-Club.



ATTENTION AU VERGLAS !

BERNE. — Les routes sont mouillées dans l'est de la Suisse, localement recouvertes de plaques de verglas ou de neige sur le reste du Plateau et en Valais. Au cours des prochaines 24 heures de faibles chutes de neige sont encore probables.

Encore quelques chutes de neige

★ TEMPS PROBABLE JUSQU'A MARDI SOIR

Généralement couvert au nord des Alpes, faibles chutes de neige. Au sud des Alpes, encore très nuageux, averses alternant avec des éclaircies.

★ SITUATION GENERALE

La dépression centrée au sud des Alpes se déplace très lentement en direction du sud-est. Elle continue à influencer le temps sur nos régions.

★ PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Le temps restera très nuageux à couvert. Des chutes de neige se produiront encore localement. La température, en faible hausse, atteindra — 2 à plus 3 degrés. Vent du secteur nord en montagne.

SUD DES ALPES ET ENGADNE

Le temps sera très nuageux et quelques averses alterneront avec des éclaircies. La limite des chutes de neige sera située vers 500 mètres. La température atteindra 0 à plus 5 degrés cette nuit et plus 4 à plus 9 degrés dans l'après-midi. Faible vent du nord.

★ EVOLUTION POUR MERCREDI ET JEUDI

Au nord des Alpes, très nuageux à couvert; encore quelques chutes de neige isolées au début, ensuite diminution de la nébulosité, précipitations cessant en fin de période. Température peu changée.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE, par M.-W. Suès

TEMPÊTE AU PROCHE-ORIENT ?

Le Moyen-Orient est passé de nouveau en tête de l'actualité. On apprend chaque jour que de nouveaux vaisseaux soviétiques ont passé les détroits et le Bosphore, corsant le potentiel de l'escadre navale de l'URSS en Méditerranée orientale. Simultanément les forces de l'OTAN se livrent, entre l'Italie, la Grèce et Chypre à leurs manœuvres d'automne. Elles ont pris cette année une importance considérable car les Américains y ont envoyé, en plus des unités de la flotte stationnée en permanence au large de Naples et des éléments qui se trouvaient en mer Egée, une très grande partie des bâtiments qui veillent, au large de Gibraltar, en Méditerranée occidentale. C'est une démonstration d'autant plus nette que tous les Etats membres de l'Alliance atlantique dans ce secteur sud, ont joint la quasi-totalité de leurs forces à ces exercices. Est-il besoin de préciser qu'ils étaient autant aériens que navals et que les deux plus gros porte-avions américains, hormis ceux qui voguent au large des côtes du Viet-nam, étaient sur place ?

Parallèlement le président Johnson a, d'une part, augmenté l'aide militaire au gouvernement grec et, d'autre part, il autorisait la vente d'appareils Super-Phantom, de chasse et de bombardement à Israël. Comme l'ont prouvé la conférence des Etats membres de l'OTAN, à Bruxelles, et les déclarations de M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, ministre des affaires étrangères, Washington, sans même attendre le changement de président « montre les dents » dans ce secteur mondial. On peut même dire que depuis que M. Johnson a rencontré M. Nixon, son administration est beaucoup plus ferme dans cette région. On devine que M. Nixon aura déclaré à son prédécesseur qu'il ne désapprouvait pas un raidissement de l'attitude américaine, raidissement qui vise plus l'URSS que les Etats arabes. Faut-il dès lors s'étonner si le maréchal Tito déclare que le danger de guerre, aussi bien au Proche-Orient qu'ailleurs, a considérablement augmenté, ces dernières semaines ?

COMMENT INTERVENIR ASSEZ TOT ?

Cela est d'autant plus paradoxal que jamais la mission Jarring d'une part, et l'Assemblée générale des Nations Unies de l'autre, n'ont autant œuvré dans le but de trouver un compromis au différend. Qu'il y ait surchère militaire autour de ces négociations officielles ou secrètes, c'est évident. On retrouve le même processus d'intimidation qu'en Asie du Sud-Est. Mais à force de menacer par les armes et les paroles, à force d'accumuler les incidents le long du ca-

nal de Suez et en Cisjordanie, à force d'échauffer les esprits des deux côtés de la barricade, le moindre incident peut dégénérer en un nouveau conflit, même si les deux grandes puissances qui sont derrière les Etats uns prises leur ont « très vivement conseillé » d'éviter le pire. On estime toujours à l'ONU, tant dans les milieux européens, c'est-à-dire à Genève, qu'à ceux de Manhattan, à New York, que si la guerre renaissait, l'institution internationale, dont l'Assemblée générale est en session, aurait le temps d'intervenir et d'exiger la cessation des hostilités.

On argue d'autre part sur le fait que la saison est peu propice au déclenchement d'une guerre. On oublie que la précédente n'a duré que six jours et a placé le monde devant un fait accompli qu'aucun médiateur n'a pu, jusqu'à ce jour, modifier. On peut évidemment admettre une intervention, non plus par puissances interposées, mais bien directe de l'URSS. Mais on estime que malgré toutes les apparences, l'URSS ne s'y résoudrait pas, car, depuis la Conférence de Vienne et l'accord secret entre Kennedy et Khrouchchev, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont convenus de ne pas s'affronter directement, de ne pas déclencher entre eux la troisième guerre mondiale.

ET LE CENTO ?

La pression qu'exerce l'URSS au Moyen-Orient et en Méditerranée orientale inquiète non seulement les « non-engagés » dont le maréchal Tito est le porte-parole, mais aussi les membres du traité dénommé CENTO. Alliance de défense et de coopération, ce traité a été conclu le 24 février 1955, d'abord entre l'Irak et la Turquie seules. La Grande-Bretagne s'y est jointe le 4 avril de la même année. Le Pakistan en est devenu membre le 23 septembre et l'Iran le 3 novembre 1955. C'est lorsque l'Irak s'en est retiré le 24 mars 1959 que l'alliance prit le nom de « Central Treaty Organisation » en bref CENTO. Son siège est à Ankara et les Etats-Unis en sont membres associés, lui ayant accordé leur protection.

La Turquie, bien malgré elle, se trouve maintenant placée au centre de la zone où s'exerce la pression soviétique. Le drame tchécoslovaque l'inquiète. Que deviendrait-elle si un conflit éclatait ? Que feraient les membres du CENTO dans l'éventualité d'une guerre régionale ? Le récent attentat contre le chef de l'Etat du Pakistan, Ayoub Khan, est une preuve de l'agitation des esprits et des craintes qui secouent toute cette région du globe.

Me Marcel-W. Suès.

UNE GRANDE EXPERIENCE AMERICAINE EN JUIN PROCHAIN

Cosmonautes bientôt sur la Lune

Le plan de vol d'« Apollo 10 » dépendra beaucoup des résultats de l'expérience « Apollo 9 », lancé en mars et qui promet aussi d'être spectaculaire. Pour la première fois, la cabine d'« excursion lunaire » biplace volera avec un équipage. Le commandant de bord sera James McDivitt. WASHINGTON — Les Etats-Unis seront en mesure d'envoyer en juin prochain deux cosmonautes sur la lune, estime-t-on dans les milieux autorisés de Washington. Ce sera, ajoute-t-on, le premier débarquement humain sur le satellite de la terre si la NASA parvient à maintenir d'ici-là la supériorité incontestable qu'elle a actuellement dans le contrôle des véhicules spatiaux à haute altitude.

Cependant, dans les milieux officiels américains on admet la possibilité que des cosmonautes soviétiques devancent aux environs du 10 ou 11 décembre,

leurs rivaux américains au voisinage de la lune.

Officiellement, le plan de vol d'« Apollo 10 », qui sera lancé en juin prochain, ne prévoit pas de débarquement : la cabine biplace « d'excursion lunaire » (LEM) qui se détachera de la cabine mère évoluera à 15,000 mètres de la surface lunaire mais ne se posera pas.

Cependant, les personnalités officielles de la NASA soulignent qu'il s'agit d'un projet extrêmement « souple » et elles n'écartent pas la possibilité d'un atterrissage sur la lune si l'équipement des deux véhicules fonctionne parfaitement.

L'équipage sera composé de Tom Stafford, de Gene Cernan (qui piloteront le « LEM ») et de John Young, qui restera aux commandes de la cabine mère, sur une orbite distante de 112 km de la lune, en attendant le retour du « LEM ».

LETTRE DE ROME, par Georges Huber

Autour d'un mot ambigu : LA « DÉMYTHISATION »

Le cardinal P. Felici, ancien secrétaire général du Concile, président de la commission pontificale pour la révision du droit canonique, consacre un article dans l'« Osservatore Romano » au problème de la « démythisation » du supérieur. Un hebdomadaire pour le clergé italien vient en effet d'exalter ce phénomène comme un authentique progrès.

DEGAGER UN EDIFICE ROMAN DE SES SUPERSTRUCTURES BAROQUES

Il y a démythisation et démythisation, observe le prélat.

Une démythisation est bonne, lorsqu'elle vise au triomphe de la vérité, en dépouillant un personnage, un fait, un événement des amplifications et exagérations qui les dénaturent. Ainsi c'est rendre plus majestueux et plus imposant un édifice roman que de le libérer des superstructures, des stucs et décorations baroques qui ont pu le dénaturer au cours des siècles.

On a démythisé le Père Noël ainsi que la cigogne porteuse de bébés.

Il en va autrement de la démythisation appliquée au dépôt de la foi : Dieu, la Trinité, le Christ, l'Evangile, le sacerdoce, le magistère. Cette démythisation n'a rien affaire avec la recherche scientifique, elle part plutôt de l'hypothèse que, reposant en grande partie sur la fable, l'enseignement donné jusqu'à présent par l'Eglise, bon peut-être pour des enfants, ne convient plus pour les adultes d'aujourd'hui, qui sont conscients de leur maturité et de leur dignité.

Cette démythisation-là, observe le cardinal Felici, n'est pas si nouvelle qu'il pourrait sembler. Elle a des précédents dans l'œuvre de démolissement des hérétiques et des hérésiarques, dont l'Eglise, l'histoire, la raison, et souvent même le bon sens ont fait justice. « L'histoire des hérésies est au fond l'histoire des tentatives de démythisation des vérités de la foi. » « Si nous voulions dresser la nomenclature de toutes les hérésies, nous devrions écrire une histoire de l'Eglise. »

« LA LOI, C'EST MOI ! »

Abordant ensuite la question de la démythisation ou contestation de l'autorité, le cardinal Felici reconnaît que parfois des supérieurs font preuve d'une conception fautive de l'autorité. Par

exemple en s'identifiant eux-mêmes avec la volonté de Dieu (« la loi, c'est moi ! ») ou en se croyant tout permis à l'égard de leurs subordonnés.

Pareil concept de l'obéissance a certes besoin d'une démythisation. Rien à redire à cette opération, si elle se limitait à exprimer le souhait d'avoir des supérieurs prudents, sages, équilibrés et saints.

La démythisation de l'autorité va trop souvent beaucoup au-delà de ces justes limites.

Dans une première forme, elle tend à considérer le supérieur comme un égal, peut-être plus âgé et plus expérimenté, chargé de l'application des décisions prises collégialement par tous les membres de la communauté.

Une deuxième forme traite le supérieur comme une sorte de bouc émissaire, à qui on impute toutes les défaillances et les lacunes de la communauté.

LA DEMOCRATIE DANS L'EGLISE ?

Une troisième forme, plus répandue que les autres, méconnaît l'empreinte divine dans l'autorité du supérieur ecclésiastique. On ne tient compte que de ses qualités humaines d'intelligence, de volonté, de culture, de savoir-faire, etc. On oublie pratiquement tout ce que le Christ a déclaré touchant l'autorité en général et en particulier l'autorité des évêques et du pape, comme par exemple ces mots : « Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même ; celui qui vous rejette, me rejette moi-même... »

Vouloir introduire la démocratie dans l'Eglise, comme si celle-ci était une société purement terrestre, c'est aller contre la volonté même de Jésus-Christ et par là-même trahir son message. Et le mal demeure, quand, pour donner une apparence de légitimité à ces requêtes de démocratisation de l'Eglise et de contestation de l'autorité, on invoque les droits du peuple de Dieu. Le Concile leur donne un tout autre sens.

Le cardinal Felici termine son étude en soulignant que ni les saint, ni les apôtres, ni même le Christ n'ont jamais démythisé l'autorité à laquelle ils se trouvaient soumis, encore que parfois elle se présentait dans des personnages d'une valeur morale discutable.

Georges Huber.

CHRONIQUE EN CHRETIENNE, par F. Rey

Une offensive diabolique contre l'Eglise et dans l'Eglise

Nous venons de terminer notre dernière chronique sur l'IDOC lorsque nous tomba sous les yeux un encart de quatre feuillets (que nous envoie un de nos informateurs) où sont rappelés de façon frappante les difficultés présentes de l'Eglise, à savoir l'offensive organisée contre le célibat des prêtres, pour une théologie de la révolution, contre l'enseignement religieux, pour la révolution culturelle dans les églises, pour la révolte contre l'encyclique « Humanae vitae » et enfin, en conclusion, l'affaire Schillebeeckx.

Ce que nous avons écrit dans nos dernières chroniques se retrouve dans cet encart qui traite bien d'autres points de l'actualité religieuse et que nous recommandons à l'attention de tous ceux de nos lecteurs que préoccupe l'avenir de l'Eglise. Ces feuillets volants portent le titre : L'heure est venue d'aimer l'Eglise d'un cœur fort et nouveau » de Marcel Clément (Les commandements par quantité à l'« Homme nouveau », 1, place Saint-Sulpice, Paris, 6e. Les 10 : 2,50 ; les 100 : 20 fr. français.)

Le dernier numéro de « Sélection » peut raconter bien des choses sur « La

profonde mutation de l'Eglise catholique ». En attendant, lorsque des mastodontes de la taille de « Paris-Match », du « Pèlerin » et du « Monde » sortent le même jour une attaque convergente contre le célibat des prêtres, qu'un livre de même inspiration est achevé d'imprimer le lendemain, 10 avril dernier, et que tout cela est fait par quatre catholiques dont deux prêtres, moins d'un an après la publication d'une encyclique destinée, dans l'esprit du pape, à régler le problème pour notre temps, on ne peut pas éviter de se poser des questions.

De même lorsqu'on voit jaillir ici 96 catholiques belges, là « près de six cents catholiques allemands », ailleurs « 23 théologiens de huit pays différents » et que les uns et les autres y vont de leurs communiqués concertés contre la doctrine pontificale d'« Humanae vitae », communiqués soigneusement publiés dans tous les pays par des journaux inspirés par l'IDOC, il n'est pas exclu que l'on soit en face d'une technique d'action psychologique coordonnée sur le plan international.

Cette technique s'appar-

te à la méthode dite « du quinconce », celle qui, dans une réunion, avec peu de personnes disposées aux quatre coins et au centre, permet de donner aux assistants l'impression qu'une partie importante de la salbat est hostile.

De même, avec 96 catholiques ici, 600 ailleurs, et 23 théologiens de huit pays différents, vous arrivez, si la presse du monde entier publie leurs déclarations, à donner l'impression d'un véritable tumulte. Cela ne fait pourtant que 719 personnes au total, et dont les noms, le plus souvent, évoquent des minorités agitées plus qu'une majorité pondérée.

En ces huit grandes pages, bourrées de faits incontestables, Marcel Clément démasque la campagne de critique corrosive et subversive qui sévit actuellement dans l'Eglise, au moyen de l'IDOC internationale, et plus spécialement en France.

Deux puissants organismes de presse et de diffusion, l'IDOC et Concilium qui lui est étroitement apparenté d'esprit, publient chaque année, en France seulement, quelque 1300 documents, sous forme de re-

Ces organismes ont peu à peu rameuté, mobilisé et encadré un ensemble de théologiens et d'intellectuels, de valeur inégale, mais d'orientation commune, et qui exercent, depuis plusieurs années, un véritable magistère parallèle qui a fini par s'intercaler entre le peuple de Dieu et le magistère du pontife romain.

C'est une dure épreuve que traverse actuellement l'Eglise et qui s'aggrave de jour en jour, par la faute de pasteurs dévoyés qui s'octroient l'infailibilité contre le successeur de Pierre ! Comme toujours, l'Eglise fondée sur le roc en sortira victorieuse, mais que de brebis perdues par manque d'humble docilité à l'enseignement du pape ! Nos lecteurs savent qu'on ne se sauve que par le haut, c'est-à-dire en adhérant plus fort que jamais au Christ qui dit un jour à Pierre : « J'ai prié pour toi pour que ta foi ne défaille point... Une fois confirmé (dans la foi), confirme tes frères ! »

Le document que nous fournit Marcel Clément est d'une valeur exceptionnelle. Que chaque chrétien, conscient du danger, le diffuse à profusion !

F. Rey.

Notre
chronique
féminine
quotidienne

LE BLOG-NOTES

D'ÈVE 1968

par
Marie-
Claude

« Une femme qui s'irrite change de sexe. »
(Madame de Puisieux)

A table

LE MENU

Langoustines bretonnes flambées
Carré d'agneau aux herbes
Haricots verts
Salade
Fromage
Gâteau de riz

Le plat du jour

LANGOUSTINES BRETONNES FLAMBEES

Pour 6 personnes : 1 kilo de langoustines vivantes, ail, persil, cerfeuil, petits oignons, sel, poivre, beurre ; ouvrir les langoustines en deux de la tête à la queue, crues, les placer sur un plat pouvant aller au four et les farcir du hachis fait avec ail, persil, cerfeuil, oignons liés avec du beurre, les passer au four très chaud, surveiller attentivement jusqu'à ce que les langoustines brunissent sans être grillées, à point, retirer le plat et arroser les langoustines très chaudes avec un verre de cognac, flamber à ce moment.

Votre santé

Mangez des oranges, car l'orange est généreuse, elle contient du calcium, beaucoup de vitamines et surtout cette précieuse vitamine C qui chasse les maladies de l'hiver, le jus d'orange au matin n'est pas simplement une idée publicitaire ; celles qui en boivent chaque matin, un simple verre, sont moins sujettes aux gripes et y puisent courage et

énergie, car elle est vivante. Le simple fait d'ailleurs de l'absorber au réveil, parce qu'elle est fraîche, et donne de la bonne humeur.

En cosmologie, elle est le composant principal de certaines crèmes indiquées pour le traitement des peaux grasses.

Sa cousine, la mandarine, a l'avantage de contenir du cuivre à dose infime, certes, mais une cure de quinze jours (quatre à six mandarines par jour) permet de retrouver un tonus... de fin de vacances.

A noter sur vos tablettes

Si vous trouvez que vos semelles et talons de caoutchouc sont glissants, frottez-les avec un papier de verre, cette précaution vous permettra d'éviter des chutes. Pour garder au caoutchouc sa couleur, lavez-le avec une éponge humide, séchez et enduisez d'un auto-lustrant antidérapant.

Si votre parquet est maculé de plâtre, ne le grattez pas, lavez-le avec du vinaigre fort en insistant sur les parties ayant les plaques les plus importantes, rincez et cirrez comme d'habitude.

Entre nous...

Pour réussir les portrait d'enfants, voici un « truc » infallible : Mettez un petit bout de papier blanc collant sur la main de l'enfant, ce papier collant l'occupe et l'intéresse assez longtemps pour vous permettre de le prendre dans des attitudes naturelles.

CINEMAS

Sierre Bourg
A 20 h. 30
Western avec Glenn Saxon, Fernando Sancho
DJANGO TIRE LE PREMIER
En cinémascope - Dès 16 ans révolus

Sierre Casino
A 20 h. 30
Arts et essai
Un film de René Allou
L'UNE ET L'AUTRE
« ... bien meilleur encore que « La Vieille Dame indigne »
Eastmancolor - 16 ans révolus

Sion Arlequin
Mardi 19 novembre
LES 12 SALOPARDS
Un film auquel nul ne peut rester indifférent, surtout des prolongations
Parlé français - Métrocolor - 18 ans rév.

Sion Lux
Mardi 19 novembre
Jean Seberg, Claude Rich, Elsa Martinelli, dans
UN MILLIARD DANS UN BILLARD
Partie gagnée..., ce billard vaut décidément bien un milliard
R. Chazal, « France Soir »
Tourné à Genève et Lausanne
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans rév.

Sion Capitole
Mardi 19 novembre
FILM STUDIO
Qui êtes-vous, Polly Magoo ?
Un film de William Klein, avec Dorothy Mac Gowan, Jean Rochefort, Sami Frey
Un film impertinent, original, un grand film
16 ans révolus

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : relâche
Samedi et dimanche
LE POINT DE NON RETOUR

Fully Michel
Aujourd'hui : relâche.
Mercredi 20 novembre - 16 ans révolus
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
Vendredi et samedi - 16 ans révolus
LE SOLITAIRE PASSE A L'ATTAQUE

Saxon Rex
Aujourd'hui : relâche
Jeudi 21 - 16 ans révolus
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
Dimanche 24 novembre - 16 ans révolus
LES RISQUES DU METIER

Martigny Etoile
Mardi 19 novembre
Cinédoc - 16 ans révolus
Le fameux documentaire de W. Disney
DESERT VIVANT
Dès mercredi 20 novembre - 18 ans rév.
Michèle Mercier et Robert Hossein, dans
INDOMPTABLE ANGELIQUE

Martigny Corso
Mardi 19 novembre
Dernière séance du film d'espionnage
07 CONTRE SUPERDIABOLIQUE
avec Roger Browne et Dominique Boschero
Dès mercredi 20 novembre - 16 ans révolus
John Wayne et Richard Widmark, dans
ALAMO

Monthey Montheolo
Richard Harrison, stupéfiant, dans
COUP DE MAITRE AU SERVICE DE S.M. BRITANNIQUE
Policier de grande classe I
16 ans révolus

Superman



Nov. 19

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas)
Ambulance : SAT. Tél. 3 63 63.
Dépannage de service : Jour et nuit. Tél. 5 07 56.
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales 21 h 30 et 0 h. 45
Un orchestre réputé mène la danse de 21 h. à l'aube.
Bar du Bourg : A nouveau le sympathique « Trio Moreno ».
Patinoire : 9.00-12.00 Patinage écoles - 13.30-17.15 Patinage écoles, public - 17.15-18.15 Entraînement écoliers - 18.15-19.30 Entraînement juniors - 20.00-22.00 Patinage public.

SION
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.
Hôpital régional : Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.
Pompes funèbres Vœffray. Tél. (027) 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne. — Tél. (027) 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42. Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Le Gallon, cabaret-dancing : Variétés parisiennes avec Pascale et Gaby Orchestre Mario Zampini.
Service officiel de dépannage du 0,8‰: ASCA, par Jérémie Mabilard. Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.
Baby-Sitting. — Tél. 2 43 10 et 2 43 51
Cours de préparation à l'accouchement : A 20 heures au bâtiment des Entrepreneurs, à Sion. Renseignements chez Mme Roh, tél. 2 56 63.
Patinoire : Patinage public - 17.30 : Club de patinage - 20.30 Patinage Université populaire : 18 h. 30 : salle Supersaxo : Traditions populaires, M. Ernest et Rose Schüle. D'où viennent les coutumes et traditions ?
20 h. 15 Ecole normale des garçons - Cinéma : Hermann Pellegrini, « Quelque chose d'autre » de Vera Chytil.
LA MATZE — Mercredi 20 novembre à 20 h. 30
BALLET AFRICAIN
par l'ensemble national du Sénégal, 30 danseurs et danseuses, location chez Hallenbarter.
CSFA, Sion : Sortie surprise le dimanche 24, inscriptions jusqu'au vendredi 22 au No de téléphone jour 2 28 51, soir 2 34 48.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.
Service de dépannage. — Du 18 au 25 novembre, carrosserie Germano, tél. 2 25 40. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard. Tél. 3 62 17.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud. Tél. 4 23 02.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18
Ambulance : Tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3ème dimanche du mois de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

VIEGE
Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Médecin de service. — Dr Kaisig, tél. 6 23 24.
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina. Tél. 6 36 24 (non-réponse, 6 22 28).
Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.

BRIGUE
Médecin de service. — Dr Willa, tél. 3 11 35.
Pharmacie de service. — Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Ambulance. — André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters. Tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS : Victor Kronig, Glis. Tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS : garage Moderne. Tél. 3 12 81.

Etes-vous esthète ?

Si vous aimez ce qui est distingué et noble sans être snob, vous êtes un esthète ! Et vous apprécierez Escale, une cigarette Maryland dont les tabacs surfins sont sélectionnés sur quatre continents. Car Escale vous apporte — dans la gamme des tabacs Maryland — un arôme riche et savoureux auquel la double filtration sélective du Charcoal confère une pureté incomparable.
Box ou paquet, 1 fr 40.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

PREFEREZ-VOUS LE CATCH OU L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE ?

La question ainsi posée, la réponse est facilement prévisible. Le catch est plus attrayant que la science pour beaucoup de spectateurs.
Alors vous aurez du catch si vous avez la patience d'attendre jusqu'à 22 h. 10. Un Israélien contre un Algérien. Est-ce une manière de régler sur le ring les différends entre Israéliens et Arabes ?
En fait si je regarde le programme de ce jour, je ne vois vraiment pas quelle émission distinguer.
Voulez-vous du feuilleton ? Voici un nouvel épisode de « L'Homme de Fer » (20 h. 25). Aimez-vous le jazz, voici un ensemble américain « The Young Holt Unlimited ». Ce qu'il vaut je n'en sais rien, je constate seulement que le Festival de jazz de Montreux aura été largement retransmis sur le petit écran, sans que toutes les formations méritent pourtant un tel honneur (21 h. 45).
ACTUELLES, l'émission d'informations scientifiques parlera certainement du prochain envoi de trois Américains autour de la lune. Dix ans après le premier vol de Gagarine, est-ce que l'espace reste toujours un sujet de curiosité pour le spectateur ? Le cinéma à son tour spéculé sur cette mode spatiale. N'y a-t-il donc plus rien d'intéressant sur cette terre pour que l'on fasse si grand cas d'engins lancés à 40 000 km. de chez nous et plus haut encore (21 h. 15).
LE RENDEZ-VOUS de Pierre Lang est plus modeste, mais nous ramène aussi à une échelle plus humaine (18 h. 35).

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 14.15 Télévision scolaire. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Rendez-vous. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Notre feuilleton: Lemoyne d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 L'Homme de Fer. 21.15 Dimensions. 21.45 Festival de jazz de Montreux 1968. 22.10 Rencontre de catch. 22.35 Téléjournal.

Suisse alémanique 9.15 Télévision scolaire. 10.15 Télévision scolaire. 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Un Parfait Gentleman. 20.20 Téléjournal. 20.20 La forme de la Terre. 20.50 The Informer. 22.20 Chronique littéraire. 22.25 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 Bande à part. 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Mardi balade. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 La Porteuse de Pain. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 68. 20.25 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale : Les Cailloux. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la musique. 21.25 La vie musicale. 21.40 Encyclopédie lyrique : Il Tritico (Le Triptyque). 22.35 Les jeux du jazz. 23.05 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-Radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Souvenirs musicaux. 10.05 Orchestre de Kornwestheim. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Chœur Elgar de Radio-Canada. 11.05 Mélodies. 11.30 Musique populaire. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Faust, opéra. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique et divertissement 17.30 Pour les jeunes. 19.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Le jeune cinéma hongrois. 21.15 Orchestre récréatif de Beromunster. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Concert de jazz 1967 de l'EER.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.40 Théâtre de poche. 8.50 Intermède musical. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons 13.20 Compositeurs italiens. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Festival de la chanson. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Beat seven. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Piano. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Paname, Paname... 21.16 Courant d'air. 22.05 Rapports 1968. 22.30 Trois Pièces pour piano. 23.00 Inf. Actualités. 23.20 Musique. 23.30-23.40 Cours d'espéranto.

Rip Kirby



SPORT
Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais
SPORT

SPORT-TOTO

2 x 13 points

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 63 des 16 et 17 novembre 1968 :

2 gagnants avec 13 points :
Fr. 112.051,25

53 gagnants avec 12 points :
Fr. 4.228,35

940 gagnants avec 11 points :
Fr. 238,45

8.273 gagnants avec 10 points :
Fr. 27,10

Basketball: le mauvais sort s'acharne sur Martigny

MARTIGNY—PULLY 52—54 32—21)

MARTIGNY BBC : G. Berguerand (18), M. Berguerand (3), J.-M. Michellod (8), Guy Michellod, Imboden (3), Wirthner (3), G. Wyder, M. Wyder (8), J.-M. Wyder (9), B. Wyder. Entraîneur : Gilbert Gay.

Lancers francs 8 réussis sur 18. Fautes personnelles 34/4 joueurs éliminés : G. et M. Berguerand, G. et M. Wyder.

PULLY : Manz (13), Ruprecht (2), J.R. Moser (5), G. Moser (7), Paggy (6), Fragnière (5), Tambourgi (10), Bolo-mey, Boillat (6).

Entraîneur : Marcel Pasche.

Lancers francs 20 réussis sur 34. Fautes personnelles 36/5 joueurs éliminés : Ruprecht, Manz, G. Moser, Fragnière et Tambourgi.

Le Martigny BBC mérite les plus vifs éloges après la brillante partie disputée samedi face à Pully. En effet, dès la 13e minute, les Octoduriens menèrent par 11 points d'écart (21-10). Cette même différence de points séparerait les équipes à la mi-temps (32-21) et à 6 minutes de la fin (51-40). Ce qui suivit ne mérite pas de figurer dans notre chronique, tant ce fut lamentable, scandaleux, ignoble.

Un match correct, mais faussé ! Un match par élimination ! Voilà les titres qui auraient pu figurer au sommet de ce texte. Il est inutile d'en dire plus long. Martigny a été volé : l'injustice blesse toujours profondément, mais la plaie risque bien d'être inguérissable. Ni l'entraîneur-coach, ni les joueurs portent la moindre responsabilité dans cette rencontre qu'ils ont dirigée et disputée avec un cœur gros comme ça.

Le nombre public l'a compris. C'est un Martigny grandi et uni qui continuera l'aventure de la LNA avec l'énergie du désespoir et la volonté de prouver à ses innombrables détracteurs de quoi il est capable.

Pully a, malgré l'importance de l'enjeu, joué plus que correctement. Martigny également. Comment se fait-il que 70 fautes aient été sifflées ? La réponse vous sera donnée plus tard...

Championnat valaisan JUNIORS FILLES

MARTIGNY—SION 5—36 (3—22)

L'inégalité des forces en présence a complètement faussé la physionomie d'une rencontre riche en enseignements. Pour cette partie, inaugurale d'un championnat créé cette année, on aurait pu s'attendre à voir évoluer deux équipes vraiment nouvelles, puisque les deux clubs en présence disposaient d'un contingent important de néophytes. Malheureusement, la rage de vaincre a prévalu.

Le BBC Sion frôle l'exploit

COSSONAY - SION 51-49 (32-20)

Lorsqu'un leader rencontre une équipe de fond de classement, il y a toujours le danger de s'endormir sur ses lauriers et de mésestimer son adversaire. C'est ce qui est arrivé samedi soir à Cossonay, où, après un départ en trombe, l'équipe locale s'est endormie, laissant l'initiative aux Sédunois qui faillirent, d'un rien, causer la grande surprise.

Aux ordres des arbitres Hofmann et Devanthéry (très larges, mais très justes), les équipes étaient les suivantes. **COSSONAY :** Guignard R. (6) ; Brustio (-) ; Bonzon (14) ; Rochat (2) ; Berthoud (4) ; Moraschinelli (6) ; Martin P. (6) ; Matthey (13).

BBC SION : de Kalbermatten (12) ; Grosset (8) ; Berclaz (-) ; Clanoz (10) ; Eggs (-) ; Schreter J.-P. (15) ; Mudy (-) ; Heumann (4) ; Schreter G. (-).

NOTES : Ce match débute à 20 h 45,

Hockey sur glace

● Brynae Gaevle, champion de Suède, s'est qualifié pour le second tour de la Coupe d'Europe des champions (où son adversaire sera Dukla Jihlava, champion de Tchécoslovaquie) en battant Valerengen Oslo sur le score total de 24-7. Gaevle a gagné le match retour en Suède par 17-4.

Viège - Sion 10-1 (4-1, 3-0, 3-0)

Pouvant disposer d'éléments de valeur, qui ont eu l'occasion de participer aux entraînements de la première équipe, les juniors viégeois n'ont pas eu grand-peine à prendre le meilleur sur leurs camarades de la capitale.

D'entrée, les protégés de Leo Schmid ont dirigé les débats en accablant les visiteurs dans leur camp de défense. Malgré les prouesses et le courage de leur jeune gardien, les Sédunois furent rapidement dépassés par les événements d'où le résultat sévère de cette rencontre de championnat des juniors élitte.

● Le HC La Chaux-de-Fonds jouera son match aller du deuxième tour de la Coupe d'Europe des champions contre Ujpest, champion de Hongrie, le 2 décembre, à La Chaux-de-Fonds. Le match retour aura lieu le 9 décembre, à Budapest.

Automobilisme

Le rallye de Grande-Bretagne - Le Finlandais Makinen en tête

A l'arrivée à Blackpool, soit après 31 des 85 étapes spéciales, le Finlandais Timo Makinen, sur Ford-Escort, était en tête du rallye international de Grande-Bretagne. Parmi les 51 abandons enregistrés, on relève ceux du Suédois Tom Trana (Saab) et de sa compatriote Pat Carlsson (Lancia). Le classement provisoire établi à Blackpool était le suivant :

1. Timo Makinen (Fin) sur Ford-Escort, 238'43" - 2. Simon Lampinen (Fin) sur Saab, 241'16" - 3. Carl Orenius (Su) sur Saab, 244'13" - 4. Vic Elford (GB) sur Porsche, 245'58" - 5. Chris Selater (GB) sur Ford-Escort, 256'45".

● Jorge Alberto Mendoza (FC Barcelone), l'un des meilleurs buteurs du football espagnol, a décidé de renoncer à pratiquer ce sport. Témoin de Jéhova, il estime, en effet, que les coups de pied qu'un footballeur donne sur un stade constituent des actes de violence que sa conscience lui interdit. Mendoza, qui est un Noir originaire de l'Angola, avait déjà renoncé pour la même raison à être moniteur de judo et karaté.

● A Guatemala-City, en match comptant pour le tour préliminaire de la Coupe du monde, sous-groupe 13-4, le Guatemala a battu La Trinité par 4-0 (mi-temps 1-0). Le match retour aura lieu mercredi également dans la capitale guatemaltèque.

● Le comité de Schalke 04 a décidé de renoncer aux services de l'entraîneur Guenther Brocker. Ce dernier est le 27me entraîneur à être remercié depuis la création de la Bundesliga, en 1963.

LES SEIZE JOUEURS POUR BUCAREST Bruno Michaud sera du voyage

L'entraîneur national Erwin Ballabio s'est entretenu téléphoniquement lundi en début de l'après-midi avec le médecin de Bruno Michaud et avec Michaud lui-même. Il en a reçu des nouvelles rassurantes. Le défenseur bâlois a passé la journée de lundi chez lui mais il a annoncé qu'il rejoindrait les autres sélectionnés à Zurich dès mardi. Comme seizième joueur pour Bucarest, Ballabio a désigné Roland Citherlet (Grasshoppers). Au cas où Michaud ne serait pas rétabli d'ici la fin de la semaine et ne serait pas en mesure de tenir sa place, il sera fait appel au Sédunois Georges Perroud.

La liste des seize joueurs retenus pour Roumanie - Suisse est ainsi la suivante :

Gardiens : Karl Grob (Zurich), Mario Prosperi (Lugano). Arrières et demis : Bruno Michaud (Bâle), Ely Tacchella (Lausanne), Peter Ramseier (Bâle), Pirmin Stierli (Zurich), Roland Citherlet (Grasshoppers), Richard Duerr (Lausanne), Kobi Kuhn (Zurich), Flavio Signorelli (Lugano), Otto Messerli (Young Boys). Avants : Christian Winiger (Zurich), René-Pierre Quentin (Zurich), Fritz Kuenzli (Zurich), Georges Vuilleumier (Lausanne), Vincenzo Brenna (Lugano).

Les courses pédestres militaires Classements finals

A l'issue de la course de Frauenfeld, les classements finals des épreuves pédestres militaires ont été établis. Ils sont les suivants :

Elite : 1. gren. Niklaus Burri (Langnau) 133 p. ; 2. pol. Robert Boos (Ittigen) 125 p. ; 3. mot. Willi Aegerter (Bolligen) 113 p. ; 4. sgt Kurt Hugentobler (Romanshorn) 109 p. ; 5. app. August von Wartburg (Biberist) 96 p.

Landwehr : 1. gren. Walter Gilgen (Berthoud) 138 p. ; 2. cpl Fred Wenger (Blumenstein) 129 p. ; 3. fus. Karl Pfanner (Richterswil) 122 p. ; 4. plit Werner Strittmatter (Thalwil) 103 p. ; 5. fus. Hansruedi Jossi (Boll) 99 p.

Lanstorm : 1. app. Paul Frank (Ruemlang) 140 p. ; 2. fus. Edwin Biefer (Aadorf) 135 p.

Seniors : 1. sdt Walter Koeng (Zurich) 140 p. ; 2. app. Louis Kolly (Fribourg) 135 p.

Athlétisme - Athlétisme

Meilleure performance mondiale

Au cours de la réunion organisée à Berlin, l'Américain Ervin Hall, médaillé d'argent du 110 m haies à Mexico, a établi une nouvelle meilleure performance mondiale en salle du 50 m haies en 7"6. De son côté, la Française Colette Besson a couvert le 400 m en 54"2, approchant ainsi de deux dixièmes de seconde la meilleure performance mondiale de l'Américaine Janet Smith. Les résultats :

60 m : 1. Greene (EU) 6"6 - 2. Hirscht (Al) 6"6. - 400 m : 1. Mueller (Al) 47" - 800 m : 1. Larsen (Dan) 1'52"8. - 60 m haies : 1. Hall (EU) 7"6. - Hauteur : 1. Spielvogel (Al) 2 m 13. - Perche : 1. Schiprowski (Al) 5 m 00 - Seagren (EU) a été éliminé à 4 m 80. - Pentathlon : 1. Bill Toomey (EU) 3.947 p. - 400 m : 1. Colette Besson (Fr) 54"2.

L'assemblée de la Fédération suisse de ski-bob s'est tenue à Berne Douze nations déjà inscrites aux championnats du monde

La fédération suisse de skibob a tenu son assemblée à Berne sous la présidence de M. Renggli et en présence des délégués de treize clubs. M. Kurt Hessig (Arosa) a été nommé vice-président en remplacement de M. Sprecher (Arosa), démissionnaire. Les délégués ont admis huit nouveaux clubs - Anzère, Basillisk Bâle, Bullet, Saint-Cergue, Salvan, Wengen, Verbier et Genève - ce qui porte le nombre des clubs à vingt pour un total de 650 membres. Au cours de l'assemblée, les représentants de Crans-Montana ont annoncé que l'organisation des championnats du monde, qui se dérouleront dans la station valaisanne du 6 au 9 février prochain, se poursuivait normalement. Actuellement, douze nations ont annoncé leur participation. Ces épreuves mondiales, qui seront retransmises en Eurovision, seront ouvertes aux coureurs des catégories élites, dames, juniors et seniors.

Pour la saison à venir, le calendrier suivant a été établi :

13-15 décembre : cours pour arbitres et moniteurs, à Crans. 5 janvier : courses à Tête-de-Ran. 11-12 janvier : coupe d'Anzère et championnats valaisans à Anzère. 18-19 janvier : courses à Ste-Croix-les-Rasses. 25-26 janvier : championnats suisses à Wengen. 6-9 février : championnats du monde à Crans-Montana. Début mars : courses à Villars et à Arosa.

On se demande cependant l'intérêt d'une rencontre opposant des finalistes de la dernière Coupe Valaisanne féminine à des filles disputant leur premier match !

JUNIORS GARÇONS

Monthey—Martigny 44—40
Sion—Sion A 16—55
Saint-Maurice—Sion B 38—31

Ce que nous déplorions dans notre rubrique de la semaine dernière est heureusement démenti. Les juniors sont capables de réaliser des scores dignes de leur enthousiasme et de leur savoir. Monthey cause une surprise en disposant de Martigny. Sion A, sans problème, s'installe en tête d'un champion-

nat où il sera difficile de leur ravir leur place de leader.

Première ligue

Martigny II—Sion Vétérans 51—21
Sierre I—Monthey I 43—26
Monthey II—Saint-Maurice 16—41
Monthey I—Sion Vétérans 51—21
Saint-Maurice—Leysin 39—61

Les favoris se sont imposés sans trop de difficultés. Comme nous le disions, seul l'affrontement direct entre les équipes de tête pourra apporter quelque clarté sur le classement. Seul Sierre I, Martigny II et Leysin n'ont pas encore connu la défaite et c'est parmi ces trois équipes qu'il faut rechercher le leader.

COSSONAY PART EN CHAMPION

D'emblée, et malgré le froid, les Vaudois jouent rapidement et font preuve de beaucoup d'adresse, alors que les Sédunois s'accrochent. Mais le froid fait des ravages dans la défense valaisanne figée, et Cossonay fait cavalier seul pendant une grande partie de cette première mi-temps, tout comme l'indique le tableau de marque qui passe de 6-6 à 24-6 pour les Vaudois. Tout semble perdu pour les Valaisans, qui réagissent pourtant fort bien et réduisent l'écart à des proportions plus honorables, et on atteint la mi-temps sur le score de 32 à 20, ce qui en dit long sur la supériorité des leaders.

BONNE REACTION SEDUOISE

Mais en deuxième mi-temps le nombre public accouru malgré le froid allait être déçu de la prestation de ses favoris, à un point tel qu'ils ne ménagèrent pas leurs applaudissements pour les Sédunois qui dominèrent cette mi-temps de la tête et des bras.

Le jeu reste rapide dès le coup de sifflet initial, et les équipes ne se ménagent pas. Grâce à une rapidité plus grande, les Sédunois remontent lentement le score, qui à la 30e minute est de 40 à 34 pour les locaux.

Surpris par cette réaction inattendue, les Vaudois resserrent et durcissent leur défense, ce qui provoque une pluie de fautes et finalement Guignard et Berthoud, expulsés pour cinq fautes, regardent la fin de la rencontre assis sur le banc des joueurs. Malheureusement Sion ne parvient finalement à se rapprocher qu'à deux points de son adversaire, heureux de voir la rencontre terminée car la fin fut très pénible pour les Vaudois, tant les Sédunois se montrèrent dangereux.

CLASSEMENT LNB Gr. I

1. Cossonay	6 6 0	326-265	12
2. Fribourg Stade	6 5 1	367-311	11
3. Nyon	5 5 0	393-208	10
4. Vevey	6 3 3	301-265	9
5. Renens	6 3 3	291-324	9
6. Etoile	6 3 3	271-343	9
7. Abeille	5 2 3	251-260	7
8. Sion	5 1 4	228-249	6
9. Chêne	6 0 6	232-328	6
10. Berne	5 0 5	177-324	5

Martinetti bat Chardonnens, mais...

...il s'agit de Raphy Martinetti qui a battu Jean-Marie Chardonnens, le sélectionné olympique. En effet, hier à Lausanne se disputait un tournoi éliminatoire qui devait désigner la sélection romande qui doit se rendre à Paris le 7 décembre pour disputer le Grand Prix de Paris contre les sélections de Gènes et de l'Ile de France. Ce tournoi réunissait les meilleurs lutteurs romands et on attendait avec une certaine impatience la confrontation qui opposait Jean-Marie Chardonnens, le sélectionné olympique, et Etienne Martinetti, l'évincé. Beaucoup trop nerveux, les deux lutteurs livrèrent un mauvais combat qui resta nul.

Mais la sensation vint de Raphy Martinetti qui, calmement, mais avec une technique remarquable et une tactique judicieuse battit le Fribourgeois aux points. En finale, Etienne battit son frère et se classa premier, ce qui lui valut sa sélection alors que Chardonnens terminait troisième de sa catégorie. Voici les vainqueurs par catégorie, qui sont donc sélectionnés pour Paris, avec le classement des Valaisans.

- 52 kg : Lugon Ulysse, Martigny;
 - 57 kg : Godel Camille, Domdidier, 3e Pict Christian, Martigny;
 - 62 kg : Setzu Antonio, Domdidier, 3e Nicolet René, Monthey;
 - 68 kg : Chardonnens André, Domdidier, 4e Savary Jean-Paul, Martigny;
 - 74 kg : Gaschoud Roland, Domdidier, 2e Jucker Peter, Martigny;
 - 82 kg : Martinetti Jimmy, Martigny, 2e Milhit Bernard, Saxon;
 - 90 kg : Martinetti Etienne, Martigny, 2e Martinetti Raphy, Martigny; 3e Chardonnens Jean-Marie, Domdidier, 4e Petoud Jean-Marc, Martigny; 5e Stucki Antoine, Martigny.
 - 100 kg : Mottier Henri, Neuchâtel.
- D'autre part, nous apprenons que la Fédération française de lutte a donné son accord pour le match Suisse - France du 14 décembre, à Saxon.

4e tournoi de curling pour la «Visper Kanne»

Spiel	Punkte	Steine	Ends
1. Zermatt	4	8	71 31
2. Briga	4	6	34 23
3. Balfrin	3	4	30 18
4. Saas Fee	4	4	43 28
5. Montana	4	4	43 21
6. Grimenz	3	2	23 16
7. Vresina	3	2	18 10
8. Rocks	4	2	32 16
9. Sion	3	0	18 12

pour finalement se voir confier la garde de la «Visper Kanne» pour une année.

La coupe Montagny

La coupe Montagny de curling a débuté à Lausanne. A l'issue des deux premiers tours, les positions étaient les suivantes :

Groupe A : 1. Montana-Vermala, 4 pts, 14 ends, 27 pierres. 2. Lausanne-Montchoisi B, 4, 12, 29. 3. Genève E, 4, 12, 21. 4. Paris A, 4, 10, 27. 5. Vercorin B, 3, 13, 29. 6. Montana-Station A, 3, 12, 31.

Groupe B : Montreux Caux, 4, 15, 20. 2. Thonne, 4, 13, 23. 3. Vercorin A, 4, 13, 20. 4. Montchoisi A, 4, 11, 24. 5. Thonne Kyburg, 4, 10, 19. 6. Genève A, 2, 12, 20.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Le parcours du Tour de Romandie connu Ovronnaz, tête d'étape

Le comité d'organisation du Tour de Romandie 1969 annoncent que les contrats ont été signés pour l'organisation de la première étape de leur épreuve à Ovronnaz. Sous réserve des accords non encore définitifs avec les organisateurs fribourgeois et chaux-de-fonniers, le parcours du Tour de Romandie (où Radio-tour fonctionnera pour la première fois) sera le suivant :

8 mai : Genève-Ovronnaz. - 9 mai : Ovronnaz-Fribourg. - 10 mai : Fribourg-La Chaux-de-Fonds (avec éventuellement course contre la montre. - 11 mai : La Chaux-de-Fonds-Porrentruy.



Décisions importantes à Saint-Maurice

Les gymnastes valaisans augmentent leurs cotisations

Ski - Ski - Ski - Ski - Ski

Plusieurs cracks ont abandonné

Plusieurs membres de l'équipe américaine de ski ont abandonné la compétition après les Jeux olympiques de 1968. Il s'agit notamment de Jim Heuga, Loris Werner, Harry Ryan, Kenneth Phelps, Wendy Allen, Susan Chaffee, Robin Morning et Sandra Shellworth. En revanche, Bill Kidd a décidé de poursuivre sa carrière. A 25 ans, il figure dans l'équipe qui vient d'être formée par Bob Beattie et qui comprend en outre :

MESSIEURS : Jim Barrows (24 ans), Robb Bell (21), Rick Chaffee (24), Bob Cochran (16), Patrick Costello (19), Jeremy Elliott (21), James Hoeschler (23), Craig Holliday (23), Hank Kashowa (19), Mike Lafferty (20), Dennis McCoy (23), Eric Poulsen (17), Lance Poulsen (20), Vladimir « Spider » Sabich (24) et Rodrick Taylor (25).

DAMES : Ann Black (19), Marilyn Cochran (19), Kiki Cutter (19), Rosie Fornia (22), Karen Korfanta (23), Penny McCoy (19), Cathy Nagel (20), Judy Nagel (17), Penny Northrup (17), Larie Quest (18), Erica Skinger (19) et Vicky Jones (20).

Escrime - Escrime - Escrime

Le Suisse Daniel Giger a pris la troisième place du tournoi international à l'épée de Stollberg (Al) derrière les Allemands de l'Ouest Harald Hein et Jochen Lippe. Les trois autres Suisses en lice ont été éliminés, Serge Wild et Guy Evéquo au premier tour, Thomas Hartmann au deuxième.

L'argent, le nerf de la guerre dans toutes les entreprises, les associations et même les sociétés sportives. Une bonne gestion lorsqu'on en a les moyens est toujours facile alors que dans le cas contraire il est difficile de bien établir un budget, surtout pour une association aussi importante que l'Association valaisanne de gymnastique. Le cas est tranché, grâce à la sagesse de ses délégués et, ainsi, le comité central pourra faire face à ses obligations.

Personnalités

C'est sous la présidence de M. René Corminboeuf que les délégués des sections valaisannes délibérèrent dimanche à St-Maurice.

En ouvrant la séance, le président salua les nombreuses personnalités qui avaient tenu à honorer de leur présence cette assemblée. Nous avons remarqué entre autres le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du département de l'Instruction publique, M. François Meytain, président de la commune de Martigny, Mme Christiane Lescaut, présidente de l'Association valaisanne de gymnastique féminine, les colonels Louis Studer et Gabriel Constantin, MM. Charles Pasquier, vice-président central de la SFG, Ernest Grand, caissier central SFG, Auguste Schmid, président d'honneur de l'AVG, Charles Lavanchy, rédacteur du « Gymnaste suisse », Samuel Randin, président de l'Union romande de gymnastique, Jean Farquet, vice-président des tireurs valaisans, Paul Curdy, inspecteur cantonal de gymnastique, ainsi que de nombreux membres honoraires de l'association.

Les rapports

Les différents rapports ont été adoptés sans aucune opposition, ce qui prouve la bonne gestion de cette association. Du rapport du président, il ressort que l'association compte actuellement 126 sections, réparties comme suit : 55 sections d'actifs, 19 de dames, 29 de pupilles et 23 de pupillettes. Le plafond n'est naturellement pas atteint mais il est évident que nous enregistrons une augmentation constante. Le président remercie tous ses collaborateurs et remercie particulièrement le conseiller d'Etat Gross pour l'appui constant des autorités dans toutes les activités gymniques.

Le rapport du chef technique, Tony Kalbermatten, également très fouillé, relate toutes les activités sportives. Nous relevons que six moniteurs valaisans ont subi avec succès, à l'issue de cours, les examens de moniteurs chefs. Ce sont : Karl Bregy et Franz Rotzer, Gampel ; Peter Henzen, Viège ; Jean-Louis Borella, Sion ; Jean-Daniel Fracheboud, Martigny-Octoduria ; Roland Martignoni, Vernayaz.

Une nomination a été faite au sein de la commission de jeu, dans laquelle prend place Armand Pfaffen, alors que Peter Manz présidera ladite commission qui veut reprendre une belle activité.



Emile Schalbetter reçoit son diplôme de membre honoraire et des fleurs d'une ambassadrice du « Vieux Pays ».

Trois moniteurs ont été récompensés pour dix et 20 ans d'activité : il s'agit de Bernard Fiorina, Sion, Gaston Delaloye, Ardon, et Gaston Guex, Martigny-Aurore.

Les honneurs

Homme dévoué à la cause de la gymnastique et membre du comité technique fédéral, Emile Schalbetter a été nommé membre honoraire de l'Association valaisanne. Quant au mérite sportif 1968, il revient à notre ami Alfred Volken, très longtemps membre de la commission de jeunesse et dévoué entraîneur des artistiques, puis des athlètes de Naters. Nos félicitations à ces deux vaillants gymnastes. Le challenge intersections revient à la section de Naters alors que le challenge presse et propagande est attribué à la section de Monthey.

Calendrier

Les principales manifestations pour l'année 1969 sont : les 18 et 19 janvier,

un cours à ski ; 25 janvier, cours centralisés de moniteurs à Brigue et Martigny ; 15 mars, cours cantonal pour moniteurs de sections, à Monthey ; 19 avril, cours pour individuels aux trois disciplines, à Sion et Monthey ; 3 mai, cours de jeu ; 18 mai, Fête régionale du centre ; 1er juin, Fête cantonale des pupilles et pupillettes correspondant avec le jubilé des pupillettes genevoises ; 8 juin, Fête régionale du Centre et du Haut-Valais ; 20, 21 et 22 juin, Fête romande de gymnastique, à Yverdon.

L'assemblée des délégués de l'AVG aura lieu à Brigue en 1969.

Au cours et en fin de séance, on entendit divers orateurs, notamment MM. Gross conseiller d'Etat, Pasquier vice-président SFG, Meytain président de St-Maurice, le curé Donnet, etc., qui apportèrent le salut des autorités qu'ils représentèrent et remercièrent l'Association valaisanne de gymnastique pour son excellent travail, tout en l'assurant de leur soutien.



Le mérite sportif 1968 à Alfred Volken.

STATION SERVICE CHATEAUNEUF tél. 027 81151

PNEU NEIGE

première qualité
Sécurité maximum avec SPIKES
Cloutage par nos soins
Montage gratuit

AVEC RISTOURNE !

Une réussite: BATTERIES COOP

Première qualité - Avec ristourne !

ACCESSOIRES AUTOS

Bougies, courroies, porte-bagages, etc.

Chaînes à neige toutes dimensions

Avec ristourne !

HUILE MOTEUR

Au détail : HD SAE 20 - 30 - 40
En boîte : HD SAE 20 - 30 - 40
En fût : HD SAE 20 - 30 - 40
Multigrade 10/30
SAE 90

LAVAGE - GRAISSAGE

Nettoyage, entretien châssis, etc.

ANTIGEL

Bidon de 3 litres
Vente au détail

QUALITE - SECURITE - ECONOMIE

Attention Mesdames

Vous êtes invitées à venir voir les machines à coudre

ELNA

et essayer la dernière-née

LA LOTUS

au Grand Magasin Kuchler à Sion

chaque jour, du 12 au 23 novembre, de 13 h. 30 à 18 h.

P 7601 S

CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes
4 teintes différentes

livrées immédiatement, franco domicile dans tout le canton
Téléphoner ou écrire à

IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION

Pré-Flauri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25

Surtout... tenez compte de la qualité et bien-sûr... comparez les



prix!



Seulement
3.-

Moufles pour enfants amusantes et bien chaudes en vinyl. Doublure molletonnée, bordure de fourrure nylon. En rouge, tailles 1-6

Gants pour messieurs en vinyl, avec doublure tricotée. 3 tailles

Seulement

3.80



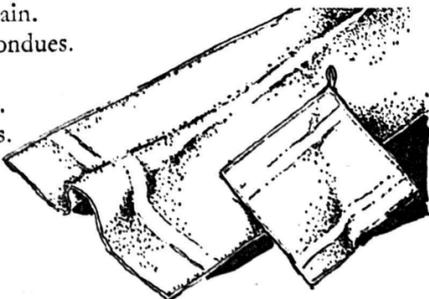
Seulement
3.-

Gants pour dames en vinyl, avec doublure tricotée. 3 tailles

MIGROS



Des linges de bain douilletts... de la bonne humeur! Nos serviettes-éponges, linges de bain, lavettes et tapis de bain sont d'une qualité particulièrement soignée. Ils augmentent le confort à la sortie du bain. Toujours de nouveaux dessins originaux et de la gaieté dans les coloris.



Tissage de toiles de **Langenthal SA**

Lausanne, 8, rue de Bourg Tél. 23 44 02

Nappes et serviettes attrayantes.
Nappes à thé brodées main.
Sets pour collations et fondues.
Mouchoirs pour dames et messieurs.
Linges de bain modernes.
Draps de lit de première qualité.
Linges de cuisine et essuie-mains.
Serviettes de toilette pour vos invités.
Tissus pour tapis de table en tous genres.

elna lotus

M. WITSCHARD, MARTIGNY
Rue de l'Eglise 5



Offrez-vous un NILFISK, l'aspirateur mondialement réputé, l'auxiliaire de ménage efficace et utile.
Nouveau prix: fr. 435.- seulement.

En vente chez votre spécialiste

NILFISK S.A.
8027 Zurich
tél. 051/23 36 66

NILFISK

annonce 3 71 11



Un cadeau bienvenu
Fer à bricelés jura pour préparer des pâtisseries maison délicieuses et croquantes. Les bricelés peuvent d'être confectionnés simplement et sans beaucoup de travail
Fr. 89.-

Avec

Jura

ça va mieux!

Boucherie chevaline

Schweizer
rue du Rhône 5
SION
Tél. (027) 2 16 09

Boucherie chevaline

Vergères-Schweizer
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 2 10 51

VIANDE POUR BOUCHERIE SANS OS

Viande hachée le kg. 5.50
Traincôte, le kg. 6.-
Epaule, le kg. 7.-

Viande à saler :
le kg., 7.60, 8.50, 9.-
Bouilli, le kg. 3.-, 4.-

Envois partout contre remboursement.
Demi-port payé à partir de 10 kg.

Fermé le jeudi après-midi.

GARAGE des ALPES S.A. MARTIGNY

Mercredi 20, jeudi 21 nov. de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h.

Contrôle gratuit des phares, pneus et géométrie (tous véhicules)

par les spécialistes du TCS



BLOC-NOTES SUR LA REGION

● **MONTHEY.** — C'est avec plaisir que nous apprenons le succès obtenu par un jeune tireur montheysan, M. Bernard Fournier, fils d'Edmond. Ce jeune homme a décroché une médaille d'or lors du match olympique décentralisé au petit calibre avec le magnifique résultat de 586 points sur 600, alignant notamment quarante 10.

● **TROISTORRENTS.** — En descendant la route de la vallée, un automobiliste montheysan a été surpris par l'état de la route qu'il a quittée avec son véhicule. La voiture a fait une chute dans un talus, mais le conducteur s'en tire sans mal.

● **MONTHEY.** — Il y a quelques jours un gros vol a été commis au détriment d'une institution sociale dont l'activité se déroule à Monthey. Le ou les cambrioleurs ont réussi à s'emparer d'une somme d'environ 6.000 francs sans avoir attiré l'attention des locataires, en profitant des rafales de fœhn qui sévissaient, pendant la nuit.

La Chorale est en route pour une nouvelle saison

MASSONGEX. — C'est le samedi 9 novembre que les choraliens ont tenu leurs assises annuelles sous la présidence de M. Marcel Gallay fils. Après un chant d'ouverture « O petit pays » de C. Hemmerling, le président salue les membres d'honneur, honoraires et actifs qui ont répondu à l'appel du comité.

Un ordre du jour très chargé débute par la lecture du procès-verbal, œuvre du secrétaire M. Edgar Oreiller. Un sujet de satisfaction pour les membres est la présentation des comptes qui bouclent par un actif fort réjouissant grâce à une gestion exemplaire du caissier M. Pascal Cettou.

Dans son rapport, M. Gallay, directeur, exprime sa satisfaction pour la discipline consentie, le travail assidu et les magnifiques prestations de la société au cours de la période musicale. Il rappelle les commandements du choralien qui sont la persévérance dans l'effort, la ponctualité et l'assiduité aux répétitions ou autres manifestations, seuls garants de la réussite et de la viabilité de la société.

Le président brosse ensuite un tableau vivant et complet de l'activité de la chorale en 1967-1968. Il relève notamment la noble mission de la chorale au service de la paroisse, les succès remportés lors de nombreuses manifestations dont les soirées annuelles, le XIVe concert du groupement à Saint-Maurice, l'inauguration de la nouvelle bannière, etc. Il exprime sa gratitude au directeur qui, depuis 45 ans conduit la société aux plus hautes récompenses dans les concours internationaux, cantonaux ou régionaux. En témoignage de gratitude, le directeur Marcel Gallay est acclamé membre d'honneur.

Au chapitre des élections statutaires, M. Marcel Gallay est confirmé comme directeur, M. Meinrad Puippe comme sous-directeur et M. Meinrad Mottiez en qualité de porte-drapeau.

Deux membres étant démissionnaires, le comité est constitué ainsi : président, Marcel Gallay, fils ; vice-président, Raymond Jordan ; secrétaire, Edgar Oreiller ; caissier, Roger Blanc ; membre, Charly Coutaz.

Le programme d'activité pour la prochaine saison prévoit l'étude d'une messe à quatre voix en français, les soirées annuelles des 26 et 27 avril, la participation au concert de la fanfare Echo de Châtillon (exécution de deux extraits d'opéra de G. Verdi en chœur mixte) ; XVe concert du groupement le 5 mai à Charrat.

L'assemblée conclut sur cet objet non sans que les choraliens exécutent

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Aux écoutes de l'Association cantonale des éclaireurs

MONTHEY. — Sous le ciel d'un Vieux-Pays neuf et dans le vent, l'Association cantonale des éclaireurs vient de se placer sur une nouvelle piste d'envol.

L'aube prometteuse d'une saison nouvelle l'y conviait. A son rendez-vous les chefs ont répondu « présents ». Ils l'ont fait avec un enthousiasme juvénile. Cela d'autant mieux que de nouvelles recrues sont arrivées.

Elles se sont annoncées à l'heure où l'immortel « toujours prêts » signifiait : prêts à être au service de l'association, prêts à assumer tâches et responsabilités.

La houlette du président Marius Bergerand s'est agitée en un signe de paternelle bénédiction, cependant que le commissaire cantonal Bernard Cretton invitait sa nouvelle équipe à établir une fois par mois son quartier général à Martigny.

Parler d'équipe nouvelle, c'est découvrir des visages nouveaux, citer des noms, ceux des anciens qui riment si bien avec ceux des nouveaux.

C'est dire surtout la joie du commissaire cantonal de pouvoir s'adjoindre de nouveaux compagnons d'armes. Et l'équipe est habitée par cet enthousiasme ardent qui l'invite à ranimer la flamme avec une ardeur nouvelle, à contribuer à la relance comme au rayonnement de l'association cantonale des éclaireurs.

Voici qu'aux postes de commande, les titulaires sont en place. Au P. C. technique, l'écoute d'un appel nous révèle les noms suivants :

Commissaire cantonal : Bernard Cretton, Monthey ; commissaire adjoint : Jean Farrérol, Saint-Maurice ; commissaire louveteaux : A.-M. Zermatten, Sion ; commissaire louveteaux adjoint : D. Guntern, Sierre ; commissaire éclaireurs : André Bauer, Monthey ; commissaire éclaireurs adjoint : Jean-Pierre Contat, Monthey ; commissaire routiers : Bernard Cachat, Monthey ; commissaire routiers adjoint : Albert Gachoud, Monthey ; commissaire Haut-Valais : Jean-Joseph Lerjen, Viège ; commissaire aux sports : Emmanuel

Gex-Collet, Monthey ; commissaire éclaireurs Malgré tout : Jean Métrailer, Sierre ; commissaire quartier-maître : J.-F. Cretton, Savièse.

Secrétaire cantonale : Marie-Marthe Germanier, Sion ; aumônier cantonal : abbé Jacques Antonin.

Prête à être au service de l'association, cette équipe s'affaire déjà. A son horizon, elle voit poindre les objectifs suivants :

- adaptation des méthodes en fonction d'un scoutisme moderne, dynamique, représentatif ;
- étude et organisation du monde des jeunes ;
- préparation des cours de formation ;
- organisation des cours de chefs ;
- mise sur pied des journées des 14 et 15 décembre 1968, à Ayent.

C'est dire qu'en prenant un nouvel envol, l'Association cantonale des éclaireurs s'efforce d'être plus que jamais dans le vent, afin de répondre toujours mieux aux aspirations d'une jeunesse groupée sous son fanion.

Cl. G.

HARPE-TRIO HONGROIS

SAINT-MAURICE. — Le programme pouvait rebuter, même cette majorité de jeunes occupant honorablement la grande salle du collège à Saint-Maurice. Néanmoins, en invitant le Harpe-Trio de Budapest, les Jeunesses musicales prouvèrent leur bon goût musical.

La majeure partie du programme présentait un répertoire fermement moderne, contemporain. Un répertoire auquel nous nous habituons progressivement mais qui nous laisse encore un peu perplexes. Le Harpe-Trio ne paraît tout indiqué pour nous initier à cette musique contemporaine de bon aloi.

plus longuement sur les immenses qualités du Harpe-Trio hongrois de Budapest. Depuis près de vingt ans, il se fait l'admirable serviteur de la bonne musique. Et si, vendredi soir, le programme fut ingrat, l'ensemble, harmonieusement équilibré, parfaitement armé sur le plan technique, témoigna une fois encore, d'une rare compréhension musicale. Fidèle à tous les auteurs, le Harpe-Trio constitue l'un des ensembles les mieux doués pour interpréter tant la musique ancienne que la musique moderne.

N'est-ce pas là une qualité majeure qui mérite notre entière approbation ?

N. Lager.

MARTIGNY ET LE PAYS DES GRANSES

Toujours la Madeleine

CHATELARD. — Nous avons, l'autre jour, publié une photo montrant le nouveau tracé de la route Trient-Châtelard, sous l'aqueduc CFF qui consistait en un pont de 60 mètres de long supprimant un dangereux « S ».

Voici une autre partie de cette correction actuellement en travail : une photo prise dans l'axe du futur pont de la Madeleine long de 40 mètres. La

chaussée, entre les deux ouvrages, sera maintenue en place au-dessus de l'Eau-Noire par un mur en moellons cyclo-péens qu'on aperçoit sur la deuxième photo.

Ce mur, qui devra être haussé de 1 m 50, a parfaitement résisté à la furie des eaux lors de la fameuse crue du 21 septembre dernier.



La « Fantasia a tre », de Bassano, contemporain de Palestrina, s'éleva comme une prière au-dessus de l'auditoire particulièrement réceptif. L'excellent équilibre entre les trois instruments servit Telemann qui, vendredi soir, nous plut surtout dans ses mouvements lents. Quant aux rapides, ils souffrirent quelque peu d'un manque de justesse. Car, derrière cette prestigieuse virtuosité violonistique, Maria Verme et Gustav Sceredi-Saue dissimulèrent avec peine leur fatigue, résultat d'un long voyage et d'un manque de sommeil certain.

Nous n'étions qu'en début de soirée. Par la suite, le Harpe-Trio se montra digne de sa glorieuse réputation. D'abord sur le plan technique avec la Passacaille de J. Halvorsen, une composition qui ne me plut guère, mais interprétée avec une grande virtuosité.

En présence du compositeur, les musiciens reçurent notre entière approbation dans le Sonate-Trio, d'Andras Kovach, professeur au Conservatoire cantonal de Lausanne. A la fois riche et complexe, cette page dédiée au Trio hongrois bénéficia d'une sonorité exceptionnelle et d'un soin d'exécution que nous retrouvâmes avec plaisir dans la magnifique page de Saint-Saëns.

Très bien comprise par les deux interprètes, cette œuvre respira une admirable poésie qui, plus que précédemment, nous fit apprécier la harpe d'Anne S. Molnar, ici en tous points parfaite.

Il m'apparaît inutile de disserter

Bus contre pilier : TROIS BLESSES

MARTIGNY. — Hier, à midi, un accident de la circulation s'est produit sur la route du Grand-Saint-Bernard. M. Adolphe Gino Daedoss, ressortissant espagnol, circulait en direction de Martigny au volant d'un bus portant plaques ZU 57240.

A la sortie de la route couverte, son véhicule heurta violemment un pilier. Le conducteur, ainsi que les passagers MM. José Ciriloso et Delfino Lago, également de nationalité espagnole, ont été transportés à l'hôpital de Martigny. Leur état est jugé sérieux.

Construction des églises : vente de bienfaisance

MARTIGNY. — Comme annoncé précédemment, la vente de bienfaisance en faveur des églises de Martigny se déroulera samedi et dimanche 23 et 24 novembre, à l'ancienne halle de gymnastique avec un vaste programme. Ce dernier vous sera donné prochainement.

En attendant, réservez ce week-end en faveur d'une œuvre charitable.

Qui est-ce ?

VERNAYAZ (com. payant) — Samedi soir, devant l'hôtel du Simplon de Vernayaz, étaient parquées plusieurs voitures. L'une d'entre elles subit d'importants dégâts entre 21 heures et 3 heures du matin. Plusieurs témoins furent présents lors de la collision.

La personne fautive est priée de s'annoncer le plus tôt possible à l'hôtel du Simplon pour arrangement.

P 008 S

un chant et c'est la traditionnelle « assiette froide ».

Nous donnons ci-dessous une « adresse » composée par un vétéran à l'occasion de cette assemblée générale :

*Monsieur le président,
Monsieur le directeur,
Chers amis choraliens,
C'est toujours avec grande satisfaction
Que nous venons à l'assemblée générale
Mais il arrive aussi avec vive émotion
Que nous attendons les décisions de la
chorale.*

*Ce n'est peut-être pour chacun flatteur
De recevoir les blâmes du directeur
Du très remarquable président
Qui œuvre sans compter ses moments
Sans reflet pour la publicité
Mais pour l'avenir de la Société
Que chacun d'entre nous cueille
Ce qu'il a appris sur sa feuille.
Je ne voudrais pas m'attarder
longtemps*

*Sur ce sujet qui devient angoissant
Que chacun regarde sa conscience
Et surtout qu'il veille sur sa science
De l'art que nous tous cultivons
Pour arriver au but que nous visons
Merci, cher Monsieur le directeur
De votre dévouement à notre chœur
Merci également à ceux qui ont œuvré
C'est-à-dire à tous les membres du
comité*

*Je m'en voudrais d'oublier le
sous-directeur
Merci, Meinrad, pour votre labeur
Merci également à nos membres
d'honneur.*

*Que vous tous, chers amis choraliens
Fassiez un effort pour resserrer nos
liens.
Je vous souhaite à tous une agréable
soirée
Augure plus que certain d'une
excellente année.
Votre vétéran
Ben*

Imposantes funérailles

VAL-D'ILLIEZ. — Après avoir jeté une douloureuse consternation au sein de sa famille et soulevé un grand émoi dans la région surtout auprès de la jeunesse, la mort accidentelle du jeune Perrin Maxime fut suivie d'une cérémonie funéraire toute de recueillement et de tristesse où l'on vit couler bien des larmes.

Dans l'imposant cortège funèbre tout orné de couronnes, de fleurs, s'encadraient plusieurs groupes avec drapeaux : société de chant, des carabiniers, de la JRC-F dont le cher défunt était un membre actif et estimé.

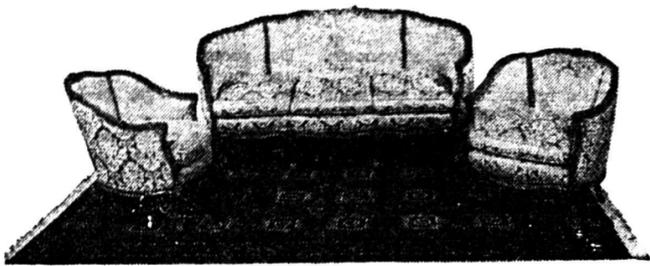
Ce n'est pas sans raison qu'on s'émeuve du destin qui a frappé ce jeune homme si sympathique.

Effectivement cet été déjà il avait échappé de justesse à la mort. A peine remis de cet accident, cette fois une bille en déchargement de son camion qui le frappa à mort.

Victime du devoir professionnel, son souvenir restera bien vivant dans le cœur et l'esprit de ses amis, de la jeunesse et surtout de sa famille à laquelle vont nos plus sympathiques condoléances.

MONTHEY Dancino
Aux Treize Etoiles
Le grand orchestre international
DON PABLO
quintette et sa chanteuse Roberta RIO.
Tenue correcte exigée.
M. Buttet, (025) 4 24 08.

LE SALON DE VOS REVES



Créé spécialement pour vous, mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100 p. 100 crin, coussins, plumes.

seulement Fr. 3000.—
(tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.



Gobet
Meubles de style
1630 Bulle
Rue du Vieux
Pont 1
Tél. 029 2 90 25

B O N
pour une offre sans engagement
Nom et prénom :
Localité :
Rue :
Je m'intéresse à :

Vendredi-Saint, Samedi-Saint, lundi de Pâques, l'exposition sera ouverte toute la journée de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.



Pensez à la Land-Rover qui vous aidera à sortir de toute situation !

- 4 roues motrices - 10 vitesses
- tracte des remorques jusqu'à 5 tonnes
- 38 modèles de carrosserie
- 3 empattements à choix
- prise de force pour treuils, pompes, compresseurs, etc.

Prix avantageux : dès Fr. 14 000.—



fait tout, va partout !

GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44

- SOUS-AGENTS : Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77
- Garage Bruttin Frères Noës, tél. (027) 5 07 20
- Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24
- Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

A vendre ameublement de restaurant

et bar avec installation de réfrigération.

Ecrire sous chiffre PA 22048, à Publicitas, 1951 Sion.

Machines à coudre VIGORELLI

automatiques. Crochet im-blo-cable Garantie 10 ans. Reprise de votre ancienne machine dans n'importe quel état, 200 à 500 francs. Envoi : 2 semaines à l'essai. Location: leasing dès 19 fr. 50 par mois.

Demandez offres à Agence Vigorelli, Yverdon, tél. (024) 2 85 18.

Depuis dix ans, nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82 8001 Zurich Tél. 051 - 27 92 93



Comment gagner du temps et de l'argent en déblayant la neige ?

En utilisant l'Impérial Jacobsen!

Impérial Jacobsen, une fraise à neige moderne, de grand rendement.

Elle déblaie la neige sur les routes, devant les maisons, sur les parkings, les cours, les patinoires, hôtels de montagne, etc.

La fraise à neige Impérial Jacobsen peut être équipée, aux choix, de Pneus ou de chenilles:

Une fraise à neige idéale qui économise votre temps et votre argent. (L'Impérial Jacobsen se vend à partir de Frs 2675.—)

- Jacobsen construit des machines à déblayer la neige pour toutes les exigences.
- Jacobsen Sno-Blitz Frs 690.—
- Jacobsen Snow-Jet Frs 1660.—
- Jacobsen Impérial à partir de Frs 2675.—
- Jacobsen Chief à partir de Frs 5165.—

Demandez des renseignements plus détaillés ou une documentation complète sur les machines à déblayer la neige Jacobsen, directement à la maison spécialisée.



Le puissant moteur d'hiver Lauson 4 temps 6 CV permet d'utiliser la machine par n'importe quel temps et dans toutes les neiges. 4 vitesses avant et une arrière. Fraise à neige de 26" avec une largeur de travail de 65 cm. Double gradations. Canal d'éjection pivotant à 180°. Poids 135 kg.

Otto Richei S.A.
Machines pour déblayer la neige et soigner les pelouses
1181 Saubraz tél. (021) 74.30.15
6401 Baden tél. (056) 2.23.22



BON Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation sur les machines à déblayer la neige Jacobsen. **NE 5**

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ Localité _____

No postal _____

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A louer à Sion, pour tout de suite :

très bel appartement de 6 pièces

tout confort, 3e étage, quartier Platta, 500 francs plus charges.

Pour le 1er décembre :

un studio

à Platta. 140 francs plus charges.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIÈRE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - T 2 41 21

A louer, pour fin décembre

appartement de 3 pièces

tout confort, loyer : 285 francs, quartier Dranse-soleil à Martigny.

Tél. (026) 2 39 83. P 22047 S

On cherche à louer à Sion

chambre

indépendante

meublée, eau courante chaude et froide.

S'adresser sous chiffre PA 900148, à Publicitas, 1951 Sion

P 3809 S

Une affaire

1 divan-lit, 90 x 190 centimètres, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture de laine, 2 draps coton extra. Les 8 pièces : 235 francs.

G. Kurth, 1038 Bercher,

Tél. (021) 81 82 19. P 1075 L



L'annonce reflet vivant du marché

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

A L'AIDE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE



COLLECTE 1968

Un plat vite fait qui plaît

Pâtes de qualité la timbale

Yverdon



Nouvelles Nouilletes Spaghetti aux œufs d'or



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Martigny-Ville — Un arrêt controversé

MARTIGNY. — A la lecture du nouvel horaire du MO-MC, bien des habitants de la région sise entre Martigny et Orsières ont dû se poser des questions.

En effet, la halte de Martigny-Ville était supprimée à certaines heures de la journée.

Les haltes des Valettes et de Bovernier seront déplacées en faveur d'un arrêt placé entre ces deux localités. Qu'allait-on faire ? Qu'allait-on devenir ? C'est vrai. Nos gens habitant sur le passage de la ligne du MO ne pourront plus s'arrêter, à certaines heures, à Martigny-Ville. Des années d'ha-

bitude allaient d'un coup s'évanouir. Pourquoi ?

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, il s'agit, pour le MO, de faire des économies. On cite des chiffres : 25 000 francs par année seront économisés par la suppression partielle de la halte de Martigny-Ville, 20 000 autres par celle des Valettes.

DES AVIS

Nous avons pu converser avec certaines personnalités des Valettes, de Bovernier et Orsières.

Les gens sont mécontents. Ils ont l'habitude de faire des achats en ville, à partir de la halte de Martigny-Ville. S'ils vont à un ensevelissement, le cimetière se trouve à côté.

Tout cela, me direz-vous, est assez facile à concilier avec les exigences nouvelles du MO. D'accord. Mais il y a un point qui mérite l'attention des dirigeants de cette ligne.

C'est celui de la trentaine d'enfants des Valettes et de Bovernier qui se rendent à Martigny à l'école.

Ces gosses — avant la suppression partielle de la halte de Martigny-Ville — pouvaient rentrer chez eux à midi. Maintenant, ce n'est plus possible.

Cela occasionne des frais supplémentaires. Ces frais sont supportés à 70 % par les communes et le canton, le reste étant à la charge des parents.

Il y a aussi un autre point de vue.

Des promesses auraient été faites par une personnalité de Martigny quant au maintien total de la halte controversée.

Certaines personnes de la région se demandent si l'on conserve un train « pour le folklore ».

Autre avis : le trajet jusqu'à Martigny-Gare étant forcément plus long, il est vite dit que l'on doit payer plus cher pour être moins bien servi.

Nous pensons avoir fait le tour du problème. Il est certain qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, il serait facile de trouver une solution de compromis.

Nous pensons peut-être à un ajustement des horaires, pour les gosses, surtout.

Nous pensons aussi que les gens de la vallée pourraient changer leurs habitudes, et faire leurs courses dans la région de la gare.

Cela d'autant plus facilement que ce quartier se développe très vite. Il est de fait que le temps mis depuis la gare jusqu'au centre de Martigny est le même que celui nécessaire depuis la halte de Martigny-Ville.

Quant à nous, nous souhaitons qu'une solution soit trouvée, qui contente tout le monde.

C'est difficile...

NOTRE PHOTO. — Une halte qui suscite des commentaires.



SION ET LE CENTRE

Assemblée générale annuelle de l'Association valaisanne pour l'enseignement professionnel

ARDON. — Samedi 16 novembre, les directeurs et professeurs de l'enseignement professionnel et de l'orientation professionnelle se sont réunis en assemblée générale à Ardon. Cette réunion des maîtres des écoles professionnelles commerciales et artisanales, et des moniteurs des ateliers-écoles de Brigue, Viège, Sion, Martigny et Monthey, était présidée par M. Edouard Delalay, de Saint-Léonard. Nous y avons relevé la présence de M. Pierre Putallaz, président d'Ardon et président de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais dont l'association pour l'enseignement professionnel est membre.

ACTIVITE

La partie administrative s'est déroulée le matin au hall populaire, selon l'ordre du jour traditionnel. Nous avons relevé dans le rapport d'activité du président que l'association est affiliée également à l'Union suisse pour l'enseignement professionnel. La section du Valais a pris une part active aux assemblées des délégués à Zurich et à l'assemblée générale à Fribourg.

Chacun a pris note avec satisfaction des résultats obtenus dans les conversations avec le Conseil d'Etat, sur le plan de la rétribution de l'ensemble des agents de la fonction publique. Des améliorations ont été acceptées par le Grand Conseil ces derniers jours.

Il s'agit en effet, d'introduire dans le traitement le renchérissement versé aux employés d'Etat (ce qui n'est pas une revalorisation) et d'accorder un supplément de 5 p. 100. Cette augmentation est largement justifiée puisque les fonctionnaires n'ont plus reçu de revalorisation réelle depuis 1963 ; or, il est d'équité que la fonction publique participe au développement économique général. Le Grand Conseil s'est prononcé également sur le versement d'une prime de fidélité qui devra récompenser les serveurs de l'Etat qui ont dix ans d'activité et plus.

STATUT DES MAITRES

L'association est également entrée en pourparlers avec les autorités cantonales en vue d'une adaptation des conditions de travail des maîtres professionnels par une révision du statut qui les régit. Une commission cantonale a été nommée par le Conseil d'Etat et l'association y est représentée par son président et par M. Grünwald, directeur de l'école de commerce de

Brigue. Il faut se réjouir de la politique de dialogue instaurée par notre gouvernement cantonal à l'endroit de ses employés, tant sur le plan de la fédération que de l'association et qui est une espèce de « participation responsable » qui constitue un vif encouragement pour les employés de l'Etat.

Le nouveau statut des maîtres professionnels a été évoqué dans ses clauses principales mais n'a pas été discuté, la commission cantonale n'ayant pas terminé ses travaux. Le président de l'association émet toutefois l'avis que le fait d'avoir reconnu l'opportunité d'une adaptation implique évidemment la correction des clauses dépassées du statut en vigueur et que le comité a établi un programme minimum dont la réalisation seule permettra au département de se prévaloir de l'accord de l'association.

NOMINATIONS

Chaque trois ans, les membres du comité sont soumis à élection. Le comité en place est réélu au complet et se compose de la manière suivante :

Président : M. E. Delalay, de l'école de Sion ; vice-président : M. Amacker, de l'école de Brigue ; secrétaire : M. Sartoretti, de l'école de Sion ; caissier : M. Balet, de l'école de Sion.

Membres : MM. Zenhäusern, Viège ; Stauffer, Sion et Monthey, et Copey, Martigny.

L'assemblée nomme également les délégués à la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires, les délégués à la caisse de retraite et à l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, ainsi que les vérificateurs de comptes.

RECEPTION

Un dîner en commun a réuni tous les participants à l'hôtel des Gorges, à Ardon après que ceux-ci eurent été aimablement conviés à un excellent apéritif offert par la municipalité d'Ardon.

CONFERENCE

L'assemblée de l'association qui est toujours une occasion de lier d'amitié les maîtres des diverses écoles s'est poursuivie l'après-midi par une conférence de M. Henri Roh, docteur en droit, qui a parlé de « l'évolution économique moderne et ses conséquences en Valais ». Cet exposé a suscité un forum animé et intéressant.

Pour terminer la journée, le programme a été modifié pour faire honneur à l'aimable invitation de M. Gaby Delaloye à visiter ses caves qui sont un modèle du genre. Reçus par le député Delaloye, les maîtres ont eu l'immense plaisir d'assister à la projection du film « Les rives du bisse » et également d'apprécier ses crus.

En résumé, les responsables de l'enseignement professionnel dans notre canton, tout en réglant des problèmes professionnels, ont su se rencontrer dans une ambiance de détente et de ca-

maraderie. Ils ont eu l'occasion également d'apporter leurs remerciements au Conseil d'Etat, au chef de département, M. Gross et au chef de service, M. Eggs, pour la compréhension qu'ils ont à l'égard de l'enseignement professionnel et des cadres qui s'en occupent. Gageons que cette association qui

groupe la quasi-totalité des maîtres du canton saura continuer son activité bénéfique pour les jeunes apprentis valaisans, pour les candidats aux maîtrises fédérales, puisque ces professeurs assurent l'instruction et l'éducation de quelque cinq mille jeunes et moins jeunes.

Les plus belles roses meurent



SION — La neige est arrivée à l'improviste. Elle a surpris tout le monde. L'automobiliste a connu des difficultés sur la route.

De nombreux travaux ne peuvent se poursuivre. Pourtant l'on espérait beaucoup de l'été de la saint Martin. Une série de belles journées ensoleillées semblait vouloir se prolonger. Tout le monde aurait été content. Subitement les conditions ont changé. L'arrivée de l'hiver, avant la date, a été brutale.

A propos de la neige, il en est comme pour beaucoup de choses ; lorsqu'elle vient trop vite, elle provoque des mécontentements, si elle tarde à faire son apparition les mécontents sont aussi très nombreux.

Fort heureusement d'ailleurs que les conditions atmosphériques ne peuvent pas être commandées.

Ce serait une drôle de gabegie. Les quelques roses du jardin qui devaient encore éclore ont aussi été surprises par la neige.

Pour elles c'est fini. Elles n'ont eu qu'une existence bien éphémère.

Il en va un peu comme de l'existence des personnes, qui souvent, malheureusement ne dure que le temps d'une rose.

En Gruyère : un lieutenant valaisan blessé

SION. — Circulant au volant d'une jeep militaire le lieutenant Hermann Schnyder de Steg a été victime d'un accident.

Entre Villarvolard et Botterens son véhicule dérapa sur le verglas et s'en alla finir sa course dans les décors.

C'est avec des contusions et une commotion que le lieutenant Schnyder fut transporté à l'hôpital de Riaz.

Grain de sel La séance de nuit...

— Etiez-vous de ceux qui assistèrent à la séance de nuit du Parlement valaisan ?

— Une séance de nuit !... Une nouveauté au Grand Conseil... Il valait la peine de se déplacer et d'aller voir comment les choses se passaient. Il y avait du monde à la galerie. Des hommes et des femmes qui n'ont pas craint de sortir malgré le froid, qui ont abandonné leur télévision chérie et captatrice pour voir un autre spectacle que le traditionnel « Spectacle d'un soir » qui n'en est pas toujours un de première qualité à la télévision. Je pris donc mon courage à deux mains et m'en fus au Casino où je me glissais parmi la foule des observateurs.

— Vos impressions, Ménéandre ?

— Un vrai spectacle vu des loges. — Mélodrame ? Vaudeville ? Comédie ? Farce ? Pièce à thèse ?

— C'était plutôt du genre théâtre réaliste et politique... voire encore commedia dell'arte. Personnellement, je penche pour ce genre.

— Attention, Ménéandre, ce genre va du bouffon à l'horifique...

— Bon. Eh bien, ôtons le bouffon et l'horifique.

— Oui, mais qu'est-ce qu'il reste ?

— L'intrigue, le carnaval de jeux de scène et surtout les « lazzi »...

Dans la commedia dell'arte, l'acteur prémédite soigneusement ses effets. Des comparaisons, des monologues étoffent sa rhétorique.

— D'accord, mais le masque ?

— Il faut voir la tête de certains députés pendant leur péroraison. Ils font un véritable numéro. On voit paraître des personnages qui font une si drôle de tête, des contorsions du visage, des clins d'œil, qu'on dirait qu'ils portent un masque. Toutes les conditions spectacle sont réunies.

— Vous exagérez, Ménéandre...

— A peine...

— Tout de même ! C'est sérieux le Grand Conseil.

— Disons que certains députés se prennent au sérieux et que d'autres...

— Il suffit, Ménéandre, vous devenez impertinent.

— Impertinent !... Non, jamais... Mais vous me demandez mes impressions. Je vous les donne tout nettement. Ces hommes qui gesticulent, lèvent la main pour tout et pour rien... Ces politiciens qui s'envoient des fions, persiflent, raillent... je dis, moi, que c'est là du spectacle, tout bonnement. Parce que, hors de la scène, ils se retrouvent pour boire un pot ensemble sans distinction de parti.

— C'est cela qui est bien. Comme les avocats au tribunal. Ils se crient des mots... qui ne sont pas piqués des vers, puis vont boire un verre « copain - copain ». Ménéandre, mon cher, vous ne comprenez rien à la politique. Le profane qui, comme vous, est venu à la séance de nuit aura mal interprété ce qu'il a vu et entendu. Du Grand-Guignol m'a dit une dame. Mais non madame. Au Grand Conseil, c'est tout au plus du « théâtre-vérité » monté par des amateurs qui disent tout-à-trac ce qui leur vient à l'esprit... quand ils en ont. Et, Dieu merci, il y en a qui en ont à revendre. Et quand ça marche, ça crépite et cela devient du « théâtre épique ».

Isandre.

500 cartes de visite ou CARTES DE VOEUX
Prix spécial fr. 29.50
Commandez à SUPER-PRINT
021 / 28 77 58
117, av. C.-F. Ramuz 1009 PULLY

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Représentation du Théâtre du Vieux Mazot

FINHAUT. — Samedi soir, la jeune troupe du Théâtre du Vieux Mazot, de Salvan, présentait à la salle paroissiale de Finhaut, un drame et une comédie qui avaient été joués avec succès dans la commune d'origine.

Pour un coup d'essai, c'était réussi. La salle des spectacles était bondée et le public fignolin n'a pas été déçu. Il a témoigné par ses applaudissements nourris son évident plaisir. Cette troupe a un grand mérite, surtout si l'on songe que ses membres ont entre 18 et 20 ans. Certes, eile ne nous fait pas oublier le groupement des « Compagnons de l'À-Haut », troupe rodée, avec des acteurs chevronnés, qui pendant plusieurs années, a fait les beaux soirs du théâtre à Salvan. Il y a de réels talents, parmi ces jeunes et en se familiarisant avec la scène, si l'enthousiasme qui les anime actuellement, se maintient aussi fort, ils vont au-devant d'un avenir réjouissant. Car, les gens de la vallée prisent fort le théâtre.

« Sabine », de Louis Brasseler, est un drame psychologique qui analyse les tourments d'un homme rongé par le remords et qui veut se racheter. Il dépeint aussi une haine, enfouie dans le cœur de son frère, frustré par le premier, de sa part d'héritage et, chassé de la famille; une haine implacable qui se transforme par l'entremise d'un cœur généreux en mansuétude. Un généreux pardon en est la conclusion.

Œuvre difficile à jouer, car parfois le style est un peu déclamatoire, et il manque de l'action. Ce drame a été rendu avec beaucoup de ferveur et de sincérité. On aurait aimé certains rôles plus étoffés, certaines répliques dites de manière plus rude, plus directe. En raison cependant de la jeunesse des acteurs, on peut dire bravo!

« La main leste », vaudeville d'Eugène Labiche, a été prestement enlevée, comme il convient à ce genre de pièce. Bonne interprétation, même dans le rôle très court de Mme de Pontméle, qui fait une furtive mais convaincante apparition. M. Legrainard pourrait ajouter du pittoresque à son personnage, pour faire contraste avec sa trop vive épouse.

Ces jeunes ont de l'aisance, une bonne diction et c'est beaucoup. Le metteur en scène Marcel Décaillet, a su tirer un bon parti de ses acteurs, avec un décor réduit à sa plus simple expression.

Nous nous permettons quelques remarques qui peuvent être utiles.

Il y a, comme d'ailleurs chez beaucoup d'amateurs non avertis, et chez les débutants, une tendance à trop arperter la scène de long en large. Par ailleurs, quelques petites fautes de goût dans l'habillement. Ainsi, la robe de chambre de maître Odilon, donnait au personnage une note comique, alors qu'il était loin de l'être. Le maquillage doit être plus poussé. On parlait d'une vieille femme toute ridée et on découvrait un visage plein de fraîcheur. Mme Legrainard qui doit être un peu défraîchie, pour donner du piment à la réparation de Regalas, avait les joues aussi tentantes que celles de sa fille. Petits détails sans doute, mais qui ont leur importance. Le théâtre est fait d'une conjonction de détails: gestes, attitude, mimique, ton, de même que décors, éclairage, costumes, grimages et accessoires.

Nous souhaitons en terminant, bonne chance au Théâtre du Vieux Mazot et qu'il revienne à Finhaut. Ici, on aime aussi le théâtre et on en est sevré depuis quelques années.

J. B.

Aux membres du Cinédoc de Martigny

Nous vous rappelons que la prochaine séance du Cinédoc aura lieu **mardi 19 novembre à 20 h. 30 au Cinéma Etoile**

Au programme: le chef-d'œuvre de Walt Disney

DESERT VIVANT

Dans un décor majestueux, oiseaux, reptiles, insectes bizarres et variés luttent pour leur existence dans une des régions les plus hostiles du monde, le Grand Désert d'Amérique, situé entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra Nevada.

Perfectionnez

votre outillage de vente en insérant dans



Splendide occasion
Chevrolet Corvaire
cabriolet corsa, 14 CV, 4 places, modèle 1966, 50 000 km. Expertisée, prix intéressant.
Tél. (021) 54 02 71, heures des repas.
F 189-344 V

A vendre
2 génissons
de deux ans et un d'une année. Chez Aristide Paccolat, Collonges. Tél. (026) 8 43 02. P 22054 S

A vendre
agencement d'épicerie
190 mètres carrés. Tél. (027) 7 23 72, Crans. P 22055 S

A vendre plusieurs
ensembles d'exposition
à des prix très avantageux; chambres à coucher Louis XV, XVI, Régency. Tapis. Salles à manger Louis XIII et Renaissance. Salons Louis XV, XVI, anglais confortables.
Gobet, meubles de style, 1630 Bulle.
Tél. (029) 2 90 25. P 82 B

Noix
nouvelles, 5-10 kg, 2 fr. 80 le kg plus port.
Gius Pedrioli, 6501 Bellinzona.

Cours disques
anglais, allemand, italien, 168 francs chacun (normalement 425 francs). Anglais base allemande: 170 francs. Occasions splendides, état de neuf.
Weitbrecht, 17, Weber, Genève. Tél. (022) 35 20 72. P 252806 X

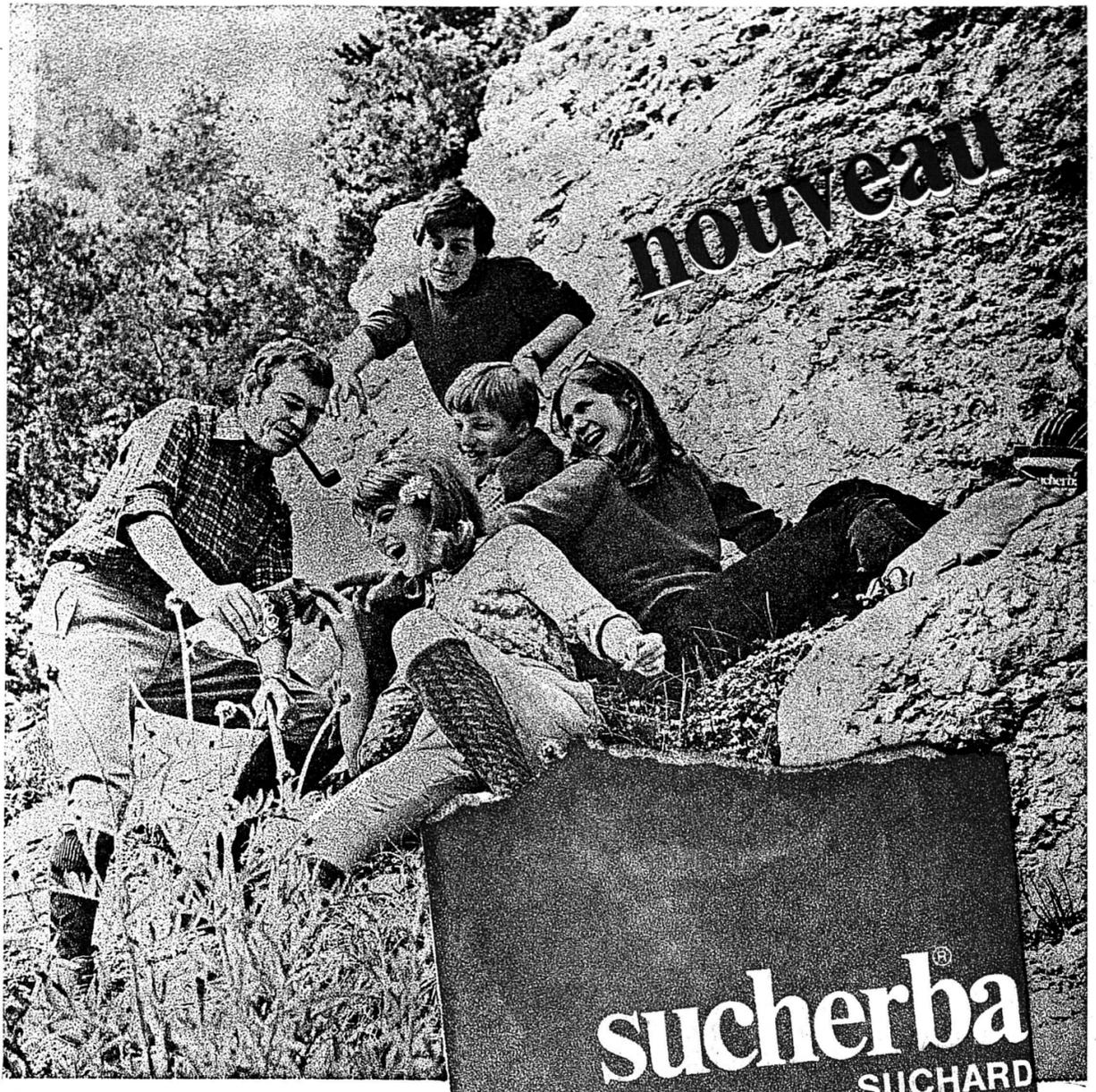


A louer, près du centre
studio meublé
neuf, 170 francs par mois, y compris chauffage et frais de conciergerie. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffre PA 21722, à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre à Sion en rez-de-chaussée commercial

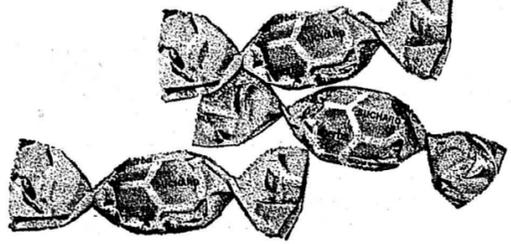
un salon de coiffure
pour dames (7 places). Chiffre d'affaires prouvé, 30 000 fr.
Agence Immobilière Micheloud, place du Midi 27, Sion. Tél. 2 26 08.

A vendre
vigne 3000 m2
cépage rouge, en plein rapport.
Tél. (027) 8 13 31. P 80272 S



Sucherba, c'est refaire le plein de tout ce qui est bon

Respirer le grand air à pleins poumons. Vivre la vraie vie. Savourer les parfums de la nature... C'est tout ça Sucherba, bonbon aux herbes, fourré au miel, riche en vitamine C.



Kräuterbonbons mit Honig gefüllt, reich an Vitamin C
Bonbons aux herbes fourrés au miel, riches en vitamine C
Caramelle alle erbe con ripieno di miele, ricche in vitamina C
1.10

Annonces diverses

FAVRE-LEUBA GENÈVE

Le cadeau toujours apprécié!

Grand choix en bijouterie

J.-C. HOCH

« A l'Anneau d'Or »
Avenue de la Gare - Sion

L'annonce, reflet vivant du marché

Il n'est de chose insolite qui ne puisse trouver acquéreur. Pourquoi pas un éléphant? Avec de bonnes annonces, rédigées avec soin, dans un style vivant, personnel, on peut même dénicher une bonne à tout faire, perle rare de nos jours. Plus rare que l'éléphant.



La VW "King-Size" coûte un joli prix.

C'est la première VW au-dessus de 10'000 francs.

Mais jamais une VW n'a encore offert un tel plaisir de conduire. Vous trouvez dans la nouvelle VW de Luxe: Sièges-couchettes (réglables dans les deux sens: vertical et horizontal). Buses mixeuses orientables air frais - air chaud. Chauffage indépendant du moteur. Aération constante. Vitre arrière chauffable. 570 litres de coffre à bagages. Pneus à carcasse radiale de série. Et sur demande: 4 portes et sièges individuels également à l'arrière. Equipement technique exemplaire: celui de la Porsche 911. Ce qui signifie, pour

la VW 411: Carrosserie autoportante. Axe arrière à double articulation. Axe avant avec supports de ressorts McPherson. Accélération sportive. Roule avec essence normale.

Modèles:
VW 411 fr. 10570.-
VW 411 L fr. 11225.-
Supplément pour version à 4 portes fr. 425.-



Sierre: A. Antille, Garage Olympic, route de Sion - Le Châble: C. Droz, Garage - Champéry: B. Défago, Garage de Champéry - Crans-sur-Sierre: A. Bonvin, Garage des Nations - Martigny: Garage Central - Saint-Maurice: R. Richo, Garage du Bois-Noir - Monthey: Garage de Bergère, avenue du Simplon 32 - Monthey: G. Guillard, Garage Moderne - Orsières: Gratien Lovey, Garage du Grand-Saint-Bernard - Riddes: A. Hiltbrand, Garage de la Plaine Saxon: J. Vouillamoz, Garage de la Pierre-à-Voir.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à Lausanne, magasin

primeur-vin-épicerie

Bien situé. Appartement 3 pièces et demi à disposition.

Faire offres sous chiffre PQ 900140 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Entreprise disposant de terrains dans une station de vacances en plein développement du Valais central cherche

commanditaires

pour la construction d'immeubles résidentiels. Rendement très intéressant assuré.

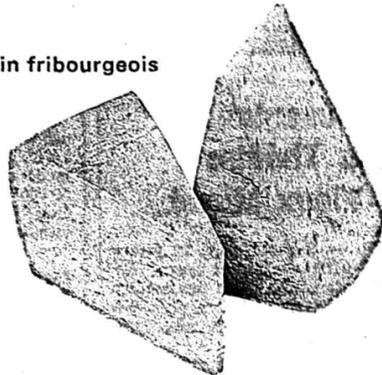
Ecrire sous chiffre PA 21933 à Publicitas, 1951 Sion.

Magnifique terrain

environ 3000 m² à vendre à RIDDES (VS) en bordure de la route nationale. Convient pour construction, camping, etc. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre PM 900136 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Vacherin fribourgeois



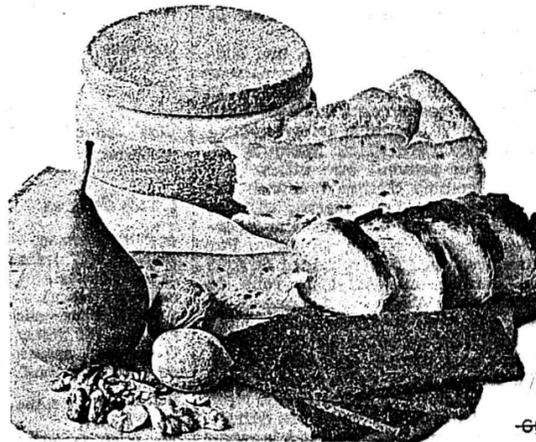
Un fromage et son frère

L'un «à la main», l'autre «à fondue», les vacherins fribourgeois se ressemblent comme deux frères. Ils ont tous deux une peau ridée, au teint bronzé, qui entoure une chair douce, laiteuse, toute de finesse. Mais, tandis que le vacherin «à la main» est légèrement humide, le vacherin «à fondue» est un peu plus ferme et nettement plus troué. C'est lui que les connaisseurs incorporent à la véritable fondue fribourgeoise.

Le vacherin fribourgeois est soumis, plusieurs fois par an, à un contrôle rigoureux, effectué par des experts, des gourmets, qui s'assurent de sa conformité avec des normes de qualité très strictes. Ce n'est qu'après avoir passé cet examen avec succès qu'il a droit au label suivant:



Pour agrémenter votre café complet, rien de tel que du vacherin fribourgeois servi avec du vacherin Mont d'Or et de la tête de moine, des noix, des fruits, du pain blanc et du pumpernickel. Une excellente idée pour ce soir!



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion

appartement résidentiel de 6 pièces

cuisine-office, deux salles de bains, surface environ 200 m². En plus, chambre indépendante et garage. Prix de location et date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 22024 à Publicitas, 1951 Sion.

Pas d'imprudences Véronique!

43

de Denise Noël

— Lord William? Un grand seigneur qui vivait à Londres du revenu de ses nombreux domaines. Il possédait un château dans le Kent. Il était veuf avec deux fils: Colin et Edward. L'ainé, Colin, lui donnait beaucoup de soucis. Aux petits camarades des son rang, cet enfant préférait la compagnie des gamins du village et s'évadait de tous les collèges. Par la suite, ayant choisi la vie de bohème, il vivait de ressources mal définies. On a beaucoup chuchoté sur son compte. Personne ne sait exactement ce qu'il est devenu. Les uns disent qu'il végète misérablement comme pianiste, les autres qu'il mène, en marge de la société, une existence d'aventurier. Ma vieille amie Sophie Clifton en a peut-être appris davantage sur ce garçon. Je vais lui écrire. Elle a longtemps servi lord William et habite maintenant une maison de retraite aux environs de Londres.

Ah! Londres! Si je vous disais, mes petites filles, que devant

le château de Buckingham...

Véronique, qui se souciait peu des digressions de la vieille demoiselle, avait insisté:

— Mais ce Colin Stanford que vous avez connu, quel âge aurait-il maintenant?

Mlle Plauzat avait réfléchi.

— Trente ans... Non, trente-cinq. Il avait dix ans lorsqu'il a failli se tuer dans une chute de cheval. Alors qu'il traversait une forêt au galop, une branche lui a labouré la tempe et l'a projeté au sol. Je m'en souviens. C'était l'année de la mort de mon père. Or, il y aura vingt-cinq ans demain que je fleuris sa tombe...

Accoudée au parapet, Véronique se remémorait ces paroles. Le dernier détail s'ajustait trop bien à la réalité pour qu'un doute subsistât. Avec sa tempe zébrée d'une cicatrice, Colin était bien le fils de lord William.

Un fils indigne, s'il fallait en croire la vieille demoiselle. — ...Depuis la mort du comte, avait-elle affirmé, le propriétaire du château de Stanford n'est pas Colin. C'est Edward, le plus jeune fils, qui a hérité du domaine. Donc l'ainé a été honteusement dépossédé de son titre et de ses biens...

Pour Véronique, le récit de Mlle Plauzat était émaillé d'in-vraisemblances. Le portrait du misérable pianiste s'appliquait aussi mal au modèle que celui du bohème dépourvu de ressources. Colin possédait une personnalité qui s'imposait à tous. En outre, l'argent coulait facilement de ses mains...

— Trop facilement, objectait Sylvie, dont la méfiance avait été éveillée par les insinuations de la vieille demoiselle. Moi, je trouve louche une telle prodigalité. Colin serait un aventurier que ça ne m'étonnerait pas.

Chaque soir, lorsqu'elles regagnaient leur chambre, les deux amies échangeaient leurs confidences.

— C'est un grand seigneur, affirmait Véronique.

Sylvie levait comiquement les yeux au ciel, puis agitait un index moqueur devant le visage de son amie.

— Incorrigible Véronique! Autrefois, tu voyais en Martin un peintre de génie. Tu croyais l'aimer alors que tu aimais seulement l'image que tu te faisais de lui. Et voilà que tu recommences avec Colin. Pour te guérir, représente-toi l'objet de tes pensées arrêté comme un vulgaire escroc, menottes aux poignets, entre deux gendarmes. Aucun coup de foudre ne résistera à cette vision.

« Un coup de foudre? Oui, c'est bien ce qui a dû m'arriver, se disait Véronique tout en regardant le brouillard monter lentement du torrent. Mais pour en éteindre les ravages, le conseil de Sylvie ne vaut rien. »

Même lorsqu'elle croyait haïr Colin, elle s'apercevait qu'à son insu elle continuait de subir l'étrange fascination qu'il exerçait sur elle. Il lui suffisait alors d'entendre la voix du jeune homme, ou simplement d'évoquer ses traits, pour ressentir une impression de vertige. Depuis la première fois qu'elle avait croisé son regard, elle restait tout endolorie, avec une pointe d'anxiété inexplicable.

Ce soir, cette anxiété atteignait même à l'angoisse. Véronique pensait que, dans quelques jours, Colin aurait repris la route de son pays.

Une boutade de Martin, dont Sylvie s'était fait l'écho, lui revint en mémoire.

Copyright by Comospress

(A suivre)



SION ET LE CENTRE

L'Institut Sainte-Agnès à Wyssigen

SION — Notre canton fait actuellement de sérieux efforts pour compléter et équiper ses institutions sociales. De nombreux organismes, publics ou privés, ont été créés pour venir en aide et satisfaire aux besoins vitaux des individus, des familles et des collectivités. Les réalisations faites jusqu'à maintenant traduisent la mentalité d'une époque, ce souci de compréhension, d'aide et de mutualité.

L'INSTITUT SAINTE-AGNES

Depuis le mois d'octobre 1967, l'Institut de Sainte-Agnès a commencé son activité. Pour l'heure ses buts et ses possibilités ne sont pas connus. Dans l'intention de mieux connaître cet établissement et dans un but surtout de renseigner l'opinion publique, j'ai eu le plaisir de rencontrer mède Marie des Anges, supérieure de la congrégation des chanoines de saint Augustin.

Très aimablement elle a répondu à mes questions :

1 Quels sont les buts de l'Institut Sainte-Agnès ?

1) Sainte-Agnès est un institut spécialisé qui vient en aide aux filles, jeunes filles en âge de scolarité primaire, de formation ménagère, voire d'apprentissage.

Pour l'heure il a été ouvert une classe primaire et une classe ménagère.

2) Sainte-Agnès vient en aide aux fillettes inadaptées ou retardées, qui ont besoin d'une éducation spécialisée.

3) Sainte-Agnès vient en aide aussi aux fillettes dont le milieu familial ne garantit pas ou plus le développement de l'enfant.

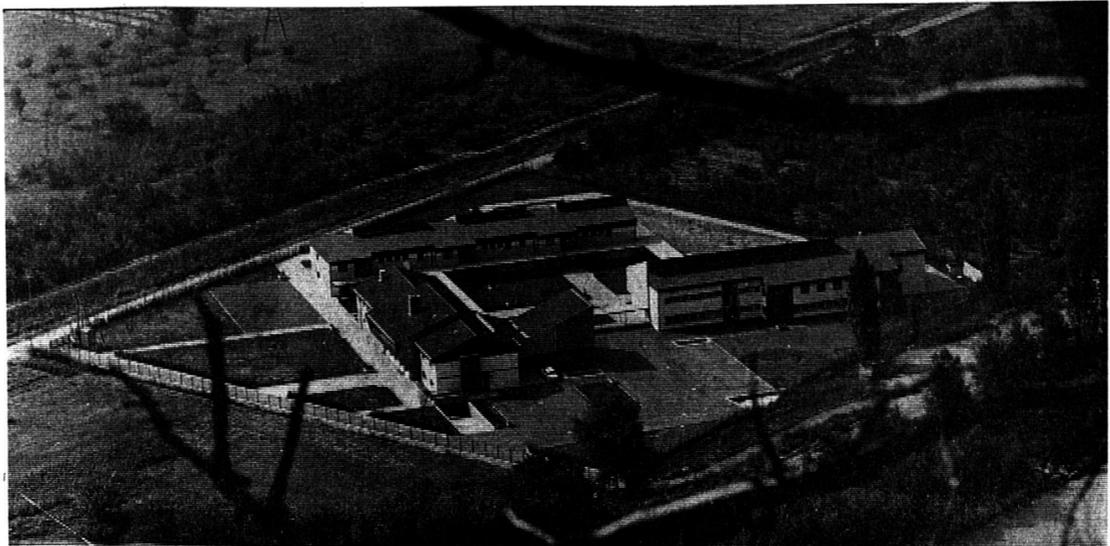
Ces fillettes qui ont terminé l'école primaire peuvent suivre les classes ménagères dans la même maison.

2. Sainte-Agnès est-il un internat ?

— Oui, c'est un internat. La semi-liberté est prévue pour les élèves qui, pour l'une ou l'autre raison, ne peuvent être réintégrées dans leur famille.

3. L'institut accepte-t-il des fillettes ?

— Non ! Il n'a jamais été question de se pencher sur ce problème. On en parle, il est vrai, quelquefois dans la rue. Ce ne sont que des bruits dénués de tout fondement. Le home Saint-Raphaël, à Champlan, qui est très connu, s'occupe des garçons



inadaptés ou retardés. L'Institut Sainte-Agnès, dans le même ordre d'idées, s'occupe des filles.

4. De quelle manière faites-vous connaître l'institut ?

— Les familles, les parents, les représentants légaux peuvent prendre

contact avec notre direction, qui leur donnera tous les renseignements nécessaires. Ce qui importe c'est que l'on sache que cet institut existe et qu'il peut rendre d'innombrables services.

5. Avez-vous du personnel qualifié ?

— Notre congrégation met à disposition du personnel qualifié. D'autre part au fur et à mesure du développement des différentes classes le personnel qualifié sera augmenté.

Notre photo : Une vue du complexe de Sainte-Agnès, à Wyssigen.

AVIS OFFICIEL Municipalité de Sion

Elections municipales
des 29, 30 novembre
et 1er décembre 1968

Il est rendu notoire qu'une pétition a été déposée, tendant à l'application du système de la représentation proportionnelle pour les élections municipales de Sion des 29, 30 novembre et 1er décembre 1968, conformément aux dispositions des articles 96 et suivants de la loi cantonale sur les élections et votations du 1er juillet 1938.

Le conseil municipal, constatant que cette pétition remplit les conditions prévues par la loi, a décidé de l'admettre. Les prochaines élections au conseil municipal de Sion auront donc lieu conformément au principe de la représentation proportionnelle.

Le même mode de vote est applicable à l'élection du conseil général qui aura lieu les 6, 7 et 8 décembre 1968 (article 117 de la loi).

Sion, le 18 novembre 1968.

Municipalité de Sion
Le président :
Emile Imesch
Le secrétaire :
Serge Margelisch

Première neige

SION. — La première neige est tombée.

Elle fut accueillie avec des cris de joie par les enfants. Dès les premières heures de dimanche, bravant le froid, l'on pouvait voir autour des blocs locatifs et sur les places de jeux de nombreux gosses faisant une partie de boules de neige ou construisant un bonhomme avec l'élément blanc.

Heureux âge où tout est matière à amusements !

La « Cause » de Marguerite Bays

La servante de Dieu Marguerite Bays, de la paroisse de Siviriez, tertiaire de saint François et stigmatisée, est morte en odeur de sainteté le 27 juin 1879 et son procès de béatification est à l'étude à Rome depuis 1929, ainsi que l'annonçait Mgr Besson par une lettre pastorale qu'il fit lire dans toutes les églises et chapelles de son diocèse le 20 octobre de la même année. Dans cette lettre fort instructive, Mgr Besson donnait quelques renseignements précis sur le déroulement d'un procès de béatification et de canonisation. Un tel procès peut durer quelques années seulement, comme pour sainte Thérèse de Lisieux ou

saint Conrad de Parzham ou bien aussi des siècles, comme ce fut le cas pour saint Nicolas de Flüe.

En sa qualité de tertiaire de saint François, sous l'obédience des capucins suisses, sa « cause » est menée à Rome par le postulateur de notre ordre : le père Burkhard de Wolfenschiessen (Nidwalden), tandis qu'elle était confiée, dans le diocèse, à un vice-postulateur : l'abbé Paul Dunand, mort en juillet 1968. Ce très digne prêtre avait rassemblé tout un volumineux dossier de documents et de témoignages concernant la vie et les vertus admirables de la servante de Dieu, relatant les grâces et faveurs obtenues par son intercession.

Il fallait nommer un successeur à l'abbé Dunand et, le 21 septembre dernier le père Joseph-Marie Guillaume, vicaire au couvent des capucins de Romont, était désigné comme vice-postulateur et fut confirmé dans cette charge le 1er octobre par Mgr Charrière, évêque du diocèse.

Ce choix est de tous points excellent. Le père Joseph-Marie est en pleine forme, actif et zélé. Il possède la prudence calme et réfléchie du bon philosophe, la sûreté de jugement du profond théologien et du capucin-missionnaire, il a une déjà longue expérience des âmes. Il s'est aussitôt mis au travail avec une juvénile ardeur et un joyeux enthousiasme.

C'est donc à lui qu'il faudra transmettre désormais tous les témoignages et récits de grâces et faveurs reçues, preuves à l'appui. Si quelqu'un possède encore quelque écrit ou souvenir inédit concernant la vénérable servante de Dieu, qu'il n'hésite pas à se mettre en rapport avec le père Joseph-Marie. Celui-ci voudrait susciter un regain d'intérêt pour la « cause » de Marguerite Bays et un renouveau de ferveur et de confiance de la part de nos populations qui se feront un honneur et un devoir de solliciter l'appui céleste de cette sainte amie de Dieu et fidèle disciple de saint François d'Assise.

Les dons en faveur de cette noble « cause », chère aux cœurs fribourgeois en particulier, peuvent être versés, comme jusqu'ici, au compte de chèques « Cause de Marguerite Bays 17 46 38

Romont » ou remis directement au père Joseph-Marie qui en publiera la liste en temps opportun dans la « Liberté ».

Les concitoyens de Marguerite Bays ainsi que ses frères et sœurs dans le Tiers-Ordre de saint François voudront bien y penser dans leurs dernières volontés. Ils trouveront en elle auprès de Dieu une puissante protection.

Nous attendons une nouvelle biographie de la servante de Dieu qui soit très documentée et bien à jour.

P.S. — Cet article a été lu et agréé par le postulateur de la « cause » à Rome. En effet, le père Burkhard est accouru à Romont tout exprès le dimanche soir 3 novembre pour prendre part le surlendemain à la messe dite en l'église de Siviriez pour le repos de l'âme de l'abbé P. Dunand, et assister ensuite à la séance du comité diocésain dans lequel fut reçu le père Joseph-Marie en qualité de vice-postulateur.

P P-M.

FAUT-IL REDUIRE le nombre des membres du Conseil communal ?

La commune d'Ayent est administrée, depuis qu'elle a acquis le droit de cité, par un conseil de onze membres. La commune étant formée de dix villages, il apparaît clairement que l'intention première a été de permettre à chaque village d'avoir son conseiller, le président étant en plus. Le conseiller devenait également le responsable de son village pour tous les travaux de corvées, réparations ou améliorations. Le nombre de onze conseillers n'a donc pas été fixé au hasard.

Une initiative socialiste demande aujourd'hui de réduire ce nombre de onze à sept. Les raisons invoquées par les citoyens dévoués qui ont suivi les ménages pour récolter les signatures me paraissent bien minces. Les voici :

1) Les frais du conseil communal sont trop élevés ; avec sept membres seulement il y aurait une sérieuse économie !

Aux chiffres fantaisistes lancés par quelques semeurs de mensonges, je dirais simplement que dans les fascicules des comptes distribués à l'assemblée primaire, chacun a pu voir qu'en 1967 les frais du conseil s'élevaient à 21 482 francs. Dans ce chiffre sont compris évidemment le salaire du président et toutes les séances et travaux des dix conseillers. Quelle commune en Valais, de trois mille habitants et trois millions de roulement peut se vanter d'avoir un conseil qui coûte si peu ? Que l'on soit sept ou onze au conseil, le volume de travail demeure le même ; il faudra simplement que les sept travaillent deux fois plus, d'où une dépense identique sinon supérieure.

2) Dans un conseil réduit le travail serait plus efficace et plus rapide ! !

Une mauvaise langue me disait un jour que dans l'administration les commissions les plus efficaces étaient celles composées de trois membres dont un était toujours malade et un autre toujours absent. Il est évident que la valeur des conseils ou des commissions dépend beaucoup de l'activité du président responsable ; mais ne risque-t-on pas d'en venir peu à peu à une dictature ?

Non, je pense que réduire le nombre des membres du conseil aurait été une solution acceptable avant 1948 où l'activité des conseils communaux devait se réduire, faute de moyens, à liquider les affaires courantes d'administration et à diriger tranquillement le ménage de la communauté. En 1968 le nombre des villages n'a pas changé mais ils se sont développés, agrandis et la population a augmenté. D'essentielle agricole, l'activité des habitants s'est élargie à tous les métiers. Les revenus et les besoins ont changé. De 100 000 francs il y a vingt ans, le budget de la commune a passé à un million et demi en 1968. L'introduction de l'industrie touristique et le développement de la belle station d'Anzère pose également beaucoup de problèmes.

Est-ce le moment de diminuer le nombre des responsables appelés à diriger les destinées de la commune ? Non. Pour le bien de la commune cette initiative maladroite doit être repoussée.

Un conseil communal de onze membres permet à des représentants de toutes les activités et de tous les milieux d'être élus et de participer à la direc-

tion communale. Aujourd'hui cette direction est trop importante pour qu'on n'y intéresse pas le maximum d'esprits éclairés et compétents. Je connais les citoyens d'Ayent assez intelligents et de bon sens pour refuser des propositions contraires aux intérêts de l'ensemble de la communauté.

Raym. Blanc.

Assemblée du parti CCS

AYENT. — L'assemblée du parti conservateur chrétien-social d'Ayent a eu lieu vendredi soir 15 novembre à la salle de gymnastique de Saint-Romain. Plus de 300 citoyens ont pris part aux délibérations. Il était réjouissant de constater la nombreuse participation de la jeunesse. Le président, après avoir adressé les souhaits de bienvenue a remercié les membres du parti de l'intérêt qu'ils manifestent à la chose publique. Il rappelle la mémoire de quelques personnalités marquantes disparues au cours de cette dernière législature et invite l'assemblée à observer une minute de silence.

L'ordre du jour comportait :

1. Votation pour le conseil général ;
2. Votation pour la réduction de onze à sept des conseillers communaux ;
3. Elections du 1er décembre 1968 ;
4. Divers.

Après avoir entendu plusieurs orateurs et étudié minutieusement les deux premiers objets, l'assemblée a décidé à l'unanimité de combattre les deux initiatives déposées par les partis minoritaires. Quant au troisième objet, l'assemblée a été de l'avis qu'il était indispensable de connaître le résultat de la votation sur l'initiative tendant à réduire à sept le nombre des conseillers communaux, avant de désigner les candidats. Le président de la commune et deux conseillers sortants ont décliné toute reconduction d'un nouveau mandat.

L'ambiance légère de cette assemblée prouve une fois de plus que le parti conservateur chrétien-social conserve et améliore ses positions.

** La désignation des candidats aura lieu le dimanche 24 novembre prochain.

L'hiver est déjà là !
Attention
aux surprises
de la route !



SION. — Sa majesté Hiver a lancé sa première offensive jusqu'en plaine. La surprise a été totale. Il n'est pas superflu de recommander à tous les usagers de la route une extrême prudence. Il n'est pas inutile non plus d'inviter les automobilistes à équiper leur voiture pour les conditions hivernales. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, que chacun, dans son propre intérêt et dans celui de la communauté, soit prêt à affronter les rigueurs de l'hiver qui sera « méchant » si l'on en croit les prévisions des spécialistes.

Contre la toux l'enrouement le catarrhe
Herbalpina
les premiers bonbons aux herbes des Alpes de Dr A. Wander S.A.
avec points Mondo

Gonset

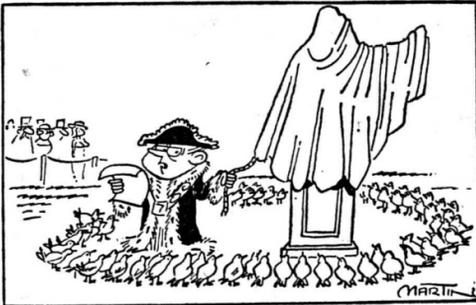


Confortable et à petit prix, un bonnet dont vous serez émerveillée.
Bonnet de style cosmonaute, pure laine tricotée main, 12 ravissants coloris mode.
En exclusivité dans nos magasins

5.95

seulement

BUNION



Annonces diverses

83 ANS **AEG**

GRILLE-PAIN avec poignée **Fr. 35.80**

AEG

GRILLE-PAIN automatique **Fr. 49.-**

AEG

GRILLE-PAIN « 4 tranches » automatique **Fr. 79.-**

AEG

FOUET BROYEUR avec 2 jeux de fouets + 1 broyeur seulement **Fr. 98.-**

AEG

GRIL INFRAROUGE (avec ouverture totale) Complet, avec tous les accessoires seulement **Fr. 285.-**

AEG LA PLUS GRANDE FABRIQUE D'APPAREILS MÉNAGERS EN EUROPE VOUS OFFRE UN CHOIX PRESTIGIEUX A DES PRIX INCOMPARABLES.

Renseignements et liste des revendeurs agréés chez **APLIM S.A. - Importateur exclusif** 11 bis, rue Caroline - 1000 Lausanne 4

SPORTS GRIMENTZ

6 marques de skis, fixations sécurité, patins, équipement hockey, vestes matelassées, fuseaux, gants, bonnets, 4 marques de chaussures, etc. aux meilleurs prix du jour.

Envois par poste.

Se recommande :

Lucien Epiney - Grimentz

Tél. (027) 6 82 42.

P 21837 S

Arbres fruitiers

A vendre, prix avantageux, Golden 1, 2, 3 ans. Gravenstein su IX 1 et 2 ans. Ida Reed super choix, 2 ans, pousses 1 m. 50 par côté, sur XVI, avec mottes si désiré.

G. Tenthorey, 1926 Fully, tél. (026) 5 33 76.

P 21968 S

A vendre ou à louer à Sion - Bramois

entrepôts

avec cave naturelle, ascenseurs et pièce. Accès à l'intérieur pour camion. Environ 8000 m3. Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre PA 21975, à Publicités, 1951 Sion.

Légumes d'encavage à vendre

Choux blancs, choux rouges, choux frisés, choux-raves, raves, betteraves à salade, carottes nantaises Fr. 0,50, poireaux avec racine, céleris et oignons Fr. 0,60. Livraison à domicile Fr. 0,10 le kilo en plus. Exp. CFF dès 20 kg. Remondeulaz Albert, Saint-Pierre-de-Clages.

Tél. (027) 8 73 27 de 8 à 13 heures et 18 à 20 heures.

P 5606 S

ESSAI GRATUIT!

Pourquoi ne pas louer un Medex de Luxe? Quelques minutes de massage, deux fois par jour, pour obtenir une silhouette admirable et rester en excellente forme.

Dès 90 cts par jour, une séduisante beauté!

Envoyez le coupon ci-dessous à: H+M SA pour Machines 102, avenue d'Echallens, 1000 Lausanne

Sans engagement, envoyez-moi votre documentation

Coupon

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____

NR-19.11.



egp loisirs

OFFRE AUX MOINS DE 10 ANS UNE GRANDE MATINEE ENFANTINE avec MARTHE et RENE BRUYERRE de BRUXELLES



Pour tous les enfants de 4 à 10 ans

MARTIGNY : mercredi 20 novembre, à 15 h. 30, cinéma Corso
FULLY : jeudi 21 novembre, à 15 h. 30, salle du Cercle
SIERRE : vendredi 22 novembre, à 16 h. 45, Maison des Jeunes

Entrée libre, les mamans sont cordialement invitées à accompagner les tout petits

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

**Les éditions KISTER SA - Genève
cherchent**

des représentants

pour la diffusion d'ALPHA ENCYCLOPÉDIE auprès de la clientèle particulière.

Nous offrons :

un fichier d'adresses important ;
un secteur avec exclusivité ;
une introduction par un chef de vente ;
une bonne situation et des conditions de travail agréables.

Nous demandons :

des personnes dynamiques, connaissant bien la vente, ayant de l'initiative et présentant bien.

Faire offres à Editions Kister SA, case postale 300, 1211 Genève 1.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

2 ferblantiers-couvreurs

Place à l'année.

Tél. (027) 2 17 62 (heure des repas).

P 22049 S

On cherche

**des serruriers
un magnano**

Place à l'année, bons gages à personnes capables.
S'adresser : Praz et Grand, Bramois.
Tél. (027) 2 30 28.

P 21978 S

On cherche

dame

de 50 à 60 ans, pour aider au ménage de 2 personnes âgées.

Ecrire à M. Gilbert Blanchet, 1912 Leytron.

P 80276 S

L'hôtel des 3 Suis-
ses, Les Bioux, Val
de Joux, cherche

**jeune
sommelière**

débutante acceptée.

Bons gains. Vie de famille.

Tél. (021) 85 55 08.

P 1486 L

On cherche

**une fille de
salle**

débutante acceptée.
Entrée immédiate.
S'adresser à l'hôtel Kluser, Martigny.
Tél. (026) 2 36 17.
P 90166 S

**Jeune droguiste
cherche place**

dans droguerie ou pharmacie, région

Tél. (027) 5 05 95.
centre du Valais.
P 21985 S

Pour nos bureaux à Sion, nous engageons prochainement une jeune

employée de bureau

Une débutante connaissant la dactylographie pourrait également entrer en ligne de compte. Bonnes conditions de travail, semaine de cinq jours.

Prière d'adresser offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre PA 22066 à Publicitas, 1951 Sion.

LA RADIO SUISSE ROMANDE cherche pour son studio de radio-diffusion à Lausanne

**2 employées de bureau
dactylographes**

pour la magnétothèque et la discothèque ;

1 sténodactylographe

à mi-temps pour le service musical et

1 secrétaire

ayant quelques années de pratique et sachant rédiger pour le service administratif.
Conditions : nationalité suisse, culture générale.

Prière de faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo au département administratif, Maison de la Radio, 1010 Lausanne.
P 1948 L

CHAMPERY
E. Exhenry & Fils, alimentation générale, cherche

**une caissière-
vendeuse
un boulanger-
pâtissier qualifié**

Faire offres par écrit ou téléphoner au (025) 8 41 27.

P 22064 S

Café-restaurant de la Promenade à Sion cherche

une cuisinière

pour un remplacement de 3 mois (petite restauration).

Tél. (027) 2 33 53.

P 21983 S

On engagerait, pour entrée immédiate ou à convenir

infirmière diplômée

connaissant bien son métier, ainsi qu'une

aide-infirmière

apte à remplacer l'une ou l'autre de ses collègues. Bons gages. Congés réguliers. Vacances légales. Jolie chambre à un lit avec tout le confort disponible.
Ecrire ou se présenter à l'Hospice de la Côte, à 2035 Corcelles-NE.

P 22468 N

LA SOURCE, alimentation générale, laiterie de Verbier, cherche pour la saison d'hiver

vendeuses

Tél (027) 2 56 97.

P 5812 S

LA SOURCE, laiterie de Martigny, cherche

vendeuses

Tél (026) 2 22 72.

P 5812 S

Comptable

avec formation commerciale complète et 15 ans d'expérience (génie civil), connaissant tous les travaux de bureau (I.B.M.)

**cherche place avec
responsabilités**

(éventuellement à la demi-journée). Entrée à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre PA 21969, à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche, pour la saison d'hiver

une serveuse

pour tea-room à Crans.

Tél. (027) 7 23 20.

P 22046 S

Pension Saint-Georges, Chermignon, cherche

sommelière

pour la saison d'hiver.
Entrée novembre ou à convenir.

Faire offres par tél. au (027) 4 22 87.
P 1274 S

PERSONNE, ayant bonne formation commerciale et de la pratique

cherche comptabilités

éventuellement à domicile, Sion et environs.

Ecrire sous chiffre PA 22 056 S à Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer dans immeubles très soignés à VOUVRY

un grand appartement

de 4 pièces, avec balcon.
360 francs plus charges.

un bel appartement

de 2 pièces, avec balcon.
235 francs plus charges.

Téléphoner, dès 18 h. 30 au No (025) 7 44 31.

P 863 S

Cet été il faisait soleil

à LLANSA Costa-Brava

Petites villas 490 000 pesetas. Belles villas 1 300 000 pesetas.

Documentation gratuite Inter Europa.

Primo Rivera 4 - V - Girona (Espagne).

Les Vergers, Vétroz, à louer

**appartement 2½ pièces
appartement 3½ pièces
appartement 4½ pièces**

tout confort moderne.

S'adresser à Paul Monnet, 8, rue des Remparts, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 31 91.

OFA 0605051 L

VERBIER-STATION

Petit chalet

5 lits, meublé, tout confort, téléphone, accès en voiture toute l'année. Proximité immédiate des télécabines. Terrain de 355 m2. Libre tout de suite.

Prix : 125 000 francs.

Hypothèque possible.

Offres à case 459, 1211 Genève 3.

P 1722 X

Cherchons

**appartement
de vacances**

(1-2 chambres, cuisine, bain) à Zermatt ou Saas-Fee, pour environ 4 mois, du 15 décembre 68 à avril 69.

Hans Piuss, Quaderstrasse 18, 7000 CHUR.

Appartements

à louer

A St-Pierre-de-Clages

un 3 pièces et demie à 152 francs plus charges ;

A Aproz

un 3 pièces et demie à 210 francs plus charges ;
un 4 pièces et demie à 250 francs plus charges ;

A Riddes

un 3 pièces et demie à 151 francs plus charges.

S'adresser au (027) 2 04 44.



**La Bâloise-Vie
La Bâloise-Accidents**

cherchent pour la visite de la clientèle existante et la prospection de nouvelles assurances, un

**collaborateur
professionnel**

pour le district de Martigny, région plaine à l'exception de la ville. La formation du candidat non initié est assurée. Il s'agit d'un travail indépendant, très vivant et permettant d'atteindre un revenu très intéressant.

Rétribution par fixe, avec minimum de commissions garanti. frais, caisse de pension et autres avantages sociaux.

Les offres sont à adresser à Victor Zuchuat, agent général, avenue de la Gare 14, 1950 Sion.

**Serruriers de construction
qualifiés**

Bonne rémunération.
Conditions de travail agréables.
Fonds de prévoyance.

Faire offres à :



ateliers de constructions électro-mécaniques,
rue Oscar-Bider, 1950 Sion. Tél. (027) 2 30 12

Bureau d'ingénieur à Sion engagerait

**ingénieur-technicien
en génie civil**

ou candidat possédant une formation équivalente. Le titulaire devra étudier et résoudre des problèmes de routes et d'égouts (expériences des relevés de terrain exigée). Semaine de cinq jours. avantages sociaux. Date d'engagement à convenir.

Adresser vos offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffre OFA 1062 A à Orell Fuessli-Annonces S.A., case postale, 1951 Sion.

annonce 3 71 11



SION ET LE CENTRE

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS: appareil à détecter le verglas

SION — Avec l'arrivée des premiers froids les routes présentent de sérieux dangers pour les usagers motorisés.

Il est fait appel à la prudence de tous.

D'autre part, certains tronçons de routes sont plus dangereux que d'autres. Des conducteurs en ont fait de fâcheuses expériences.

A l'entrée Ouest de notre ville, à Corbassière, plus précisément, la route accuse une courbe et le verglas y apparaît très facilement. Après de nombreux accidents graves l'on entendait

souvent cette réflexion: «On aurait dû sabler.» «On aurait dû...»

Il n'est pas possible qu'un cantonnier soit en permanence de faction à cet endroit. En quelques heures, parfois en quelques minutes le verglas surgit.

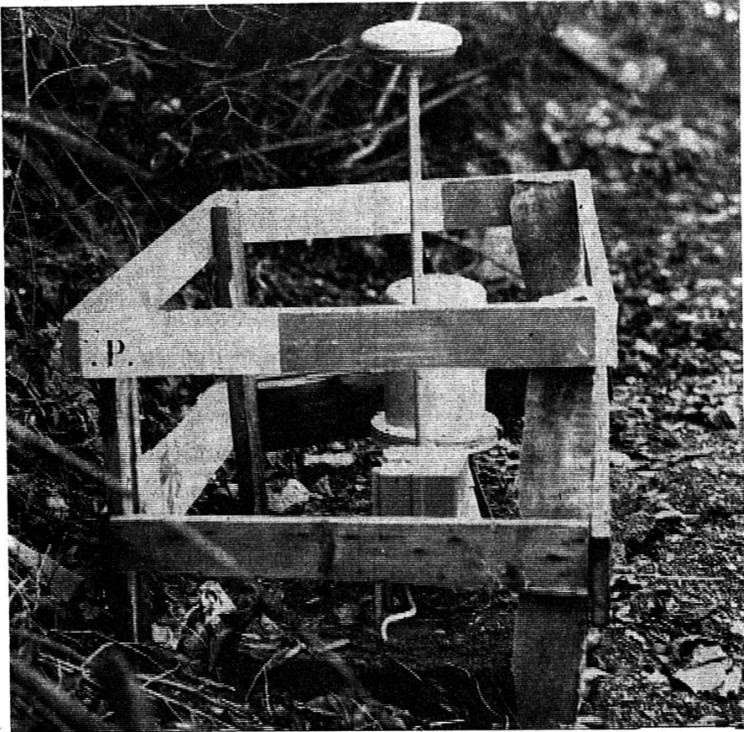
UN AVERTISSEUR AUTOMATIQUE

A Corbassière, il a été posé un avertisseur automatique qui détecte le ver-

glas. Dès l'apparition de celui-ci un système d'alarme fonctionne au domicile du cantonnier qui peut prendre les dispositions voulues. Cet effort en faveur de la prévention des accidents est à relever.

La vie humaine n'a pas de prix. Il est indispensable de mettre tout en œuvre pour la sauvegarde.

Notre photo: L'appareil placé au bord de la route.



Sainte Cécile, patronne des musiciens?

Le 22 novembre, l'Eglise inscrit dans son martyrologe sainte Cécile, vierge et martyre, patronne, dit-on, des musiciens ou, lato sensu, la reine de l'harmonie. Le dimanche qui fait suite à cette date on extériorise généralement la fête dans nos différentes paroisses. Chorales, chœurs-mixtes, harmonies et fanfares se rassemblent pour fêter dignement leur sainte patronne comme il se doit.

Comme il se doit?

UNE HISTOIRE OBSCURE

N'avez-vous jamais été poussé par votre curiosité à rechercher pourquoi sainte Cécile incarne la patronne des musiciens? Si vous avez tenté de le faire, je crains fort que vous n'ayez pas trouvé la réponse. Tant il est vrai qu'il n'existe aucune preuve que Cécile fut une musicienne ou une chanteuse accomplie. Des historiens, des musiciens et même des prêtres, après de très sérieuses études sur la vie de la vierge martyre — dans l'Eglise essentiellement vénérée comme telle — en arrivèrent à conclure, parfois avec véhémence et grossièreté, que sainte Cécile ne méritait pas plus qu'une autre sainte l'honneur de porter ce titre.

Ce que l'on sait d'elle demeure, malgré ses «Actes», historiquement très confus. Elle dut naître dans les premières années du règne de Marc-Aurèle et subit le martyre, disent certains historiens, avant la mort de l'empereur philosophe. Ses «Actes» nous apprennent qu'elle souffrit la mort peu après son mariage avec Valérien le païen.

Sans ignorer où la mènerait sa foi, elle fut une active partisane du «clan» des chrétiens, à son époque persécutée à outrance dans une Rome à ses yeux impure. Elle fut à l'origine de spectaculaires conversions (dont celle de son époux et du frère de celui-ci) réussies avec la participation d'un évêque nommé Urbain et qui, dans ses «Actes» occupe une place prépondérante.

Quant à son martyre, on en connaît d'innombrables détails rapportés par différentes chroniques. Il est dit qu'elle fut condamnée par Almaque à avoir la tête tranchée dans son bain. Le bourreau la frappa à trois reprises de sa hache et voyant qu'elle respirait encore et ne pouvant, légalement, la frapper une quatrième fois, il l'abandonna à sa place. Cécile aurait encore vécu trois jours, le temps de distribuer ses biens à l'Eglise, des biens qui furent énormes si l'on songe que Cécile fut une fille de la noblesse romaine.

PATRONNE TOUT DE MEME

Mais où est l'élément musical dans tout ceci? Incontestablement il n'y a rien de précis à cet égard. Sauf peut-être cet important passage de ses «Actes», passage relatif au jour de mariage de la martyre.

Après le mariage, les époux, dit-on, passèrent dans le triclinium où le souper des noces était servi. Durant le festin, on chanta l'épithalme qui célébrait l'union de Valérien et de Cécile, et un chœur de musiciens fit

retentir la salle de sons harmonieux de différents instruments. Au milieu de ces profanes concerts, Cécile chantait aussi, mais pour elle. Elle chantait au Seigneur cette strophe du psalmiste qu'elle adaptait à sa situation: «Que mon cœur et mes sens demeurent purs, ô mon Dieu! que ma pudeur ne souffre pas d'atteinte!» (Ps. 118). Car Cécile avait fait vœu de virginité et elle réussit à le tenir jusqu'à sa mort.

La chrétienté qui, chaque année, redit ces paroles de la vierge au jour de sa fête, en a gardé fidèle mémoire, et, pour honorer le sublime chant que Cécile interprétait bien au-delà des mélodies de la terre, elle l'a saluée pour jamais reine de l'harmonie.

A l'étude de la vie de sainte Cécile, on est frappé de constater à quel point ce passage précis de sa vie a étonné les chrétiens des premiers siècles. Tous saluèrent en elle la patronne de la bonne musique, de celle qui, par opposition à la profane considérée comme œuvre satanique, s'élevait de la terre «ad majorem gloriam Dei».

Et, personnellement, sainte Cécile, reine de l'harmonie, me satisfait. Pourquoi pas? puisque depuis d'innombrables siècles les attributs de la vierge martyre furent la lyre, l'orgue, etc.

DES ATTESTATIONS

L'archéologie a fait faire à l'histoire de la sainte des progrès ahurissants. La Rome souterraine a levé bien des doutes, a précisé bien des données. Mais ce n'est pas de ce côté qu'il faut rechercher les preuves que sainte Cécile est valablement considérée comme la patronne des musiciens.

C'est à partir du XVe siècle que les peintres prirent l'habitude de repré-

senter sainte Cécile avec un instrument de musique. Le premier à innover fut Jean de Bruges, dit van Eyck, dont le célèbre tableau nous montre la martyre romaine au clavier d'un orgue dirigeant le concert des vierges martyres.

Depuis, l'instrument de musique est devenu comme obligé dans toutes les représentations de la sainte, qui n'ont pas pour objet d'exprimer quelque trait particulier de sa vie. Jusqu'alors le symbole de la musique n'apparaît nulle part comme attribut particulier de la vierge. Mais une tradition qui n'a rien d'historique est sortie insensiblement de cette pratique universelle.

Ainsi peut-on citer le magnifique «tableau de Raphaël conservé par le bailli d'une gravure de Marc-Antoine. Ou encore celui signé par Paul Delaroche. A l'instar de l'église de Saint Vincent de Paul à Paris, qui présente une générale fresque de H. Flandrin, innombrables sont les sanctuaires qui louent en sainte Cécile la patronne des musiciens. N'est-il pas extraordinaire que même en Angleterre anglicane on rencontre des fresques de la sainte munie de son désormais traditionnel instrument de musique.

Evidemment, on ne saurait affirmer, sur la seule base des «Actes», que sainte Cécile fut une musicienne de valeur. Mais quand, à l'office de sainte Cécile je chante: «Cantatibus organis, Caecilia Domino decantabat», je trouve parfaitement inutile de mettre en doute ce patronnat qui me satisfait aussi bien qu'il a satisfait nos pères.

Amis chanteurs et musiciens, bonne fête!

N. Lager

Valais-Berne par le Sanetsch

SION. — Le gouvernement valaisan et le Grand Conseil ont donné, à la suite d'une interpellation développée lors de la dernière session par le député Clovis Luyet, leur appui au projet d'une liaison routière entre le Valais et Berne par le Sanetsch.

Sur le versant valaisan des Alpes bernoises en effet une route moderne, praticable même par les cars, a été ouverte sur une trentaine de kilomètres

lors de la construction du barrage du Sanetsch.

Cette route, hélas!, débouche à la frontière bernoise sur un sentier descendant sur Gsteig près de Gstaad.

On estime, que tout doit être entrepris pour assurer cette liaison puisque la construction d'un tronçon de six kilomètres seulement permettrait de créer, en attendant le Rawyl, l'unique trait d'union routier entre le Valais et Berne sur cette barrière de 100 km.

Nos fruits et légumes

Quantités expédiées du 10 au 16 novembre 1968.

	Pommes	Poires	Carottes	Oignons
10-11-68	—	—	—	—
11-11-68	171.808	89.965	61.465	—
12-11-68	257.917	66.154	36.500	—
13-11-68	21.354	136.613	20.800	13.882
14-11-68	150.086	127.131	43.000	500
15-11-68	224.034	85.240	800	—
16-11-68	72.965	61.548	23.319	—
TOTAL	1.087.164	566.651	185.884	14.382
REPORT	14.413.292	10.632.494	3.184.018	168.038
EXPEDITIONS au 16-11-68	15.500.456	11.199.145	3.369.902	182.420

Deuxième inventaire des pommes et poires stockées en Valais (en wagons de 10 tonnes)

POMMES	Cat. I		Cat. II	
	30.10.68	15.11.68	30.10.68	15.11.68
Golden	457	379	95	68
Canada	213	172	—	—
Américaines rouges	57	50	24	16
Franc-Roseau	40	28	—	—
Champagne	15	7	—	—
Divers	16	11	—	—
TOTAL	798	647	119	84

POIRES	Cat. I		Cat. II	
	30.10.68	15.11.68	30.10.68	15.11.68
Louise-Bonnes	241	129	—	—
Divers	40	37	—	—
TOTAL	281	166	—	—

Sion, le 18 novembre 1968.

SION ELECTIONS BOURGEOISIALES

des 30 novembre et 1er décembre 1968

Les électeurs conservateurs chrétiens-sociaux des bourgsoisies de Bramois et de Sion sont convoqués

mardi 19 novembre 1968 à 20 h.

A LA MATZE

Ordre du jour: désignation des candidats

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

COLLISION: TROIS BLESSES

ST-MAURICE. — Un accident de circulation s'est produit hier, vers 13 h 30, sur la route principale, à la hauteur de Bois Homogène, à St-Maurice. M. Paul Moret, né en 1895, domicilié à Monthey, circulait au volant de sa voiture de St-Maurice en direction de Martigny. Il était précédé par deux bus VW: le premier bifurquant à gauche pour se rendre à l'usine, le second dut ralentir. M. Moret freina également, mais son véhicule fut déporté sur la gauche de la chaussée et entra en collision avec une voiture circulant normalement en sens inverse et conduite par M. Christian Carron, né en 1947, de Martigny. M. Moret ainsi que son épouse Geneviève, née en 1902, ont été légèrement blessés. Le troisième passager, M. Joseph Monay, né en 1904, domicilié à Monthey, plus sérieusement atteint, a été transporté à l'hôpital de St-Maurice.

Assemblée des teneurs de registres

SION. — Samedi après-midi s'est tenue au buffet de la gare l'assemblée des teneurs de registres et substitués des districts de Sion, Hérens et Conthey.

Il y eut tout d'abord une série de conférences présentées par MM. Seewer chef du service cantonal des contributions, Oscar Bétrisey, adjoint, Marcel Baeschler chef du service de l'introduction, et Michel Bonvin contrôleur des cadastres.

Les sujets traités, dans ces conférences étaient:

- 1) L'application généralisée de l'article 49 concernant les taxes des bâtiments.
- 2) Les taxes annuelles des immeubles.
- 3) Modification de l'article 46 du règlement.

Les statuts de la nouvelle association des teneurs de registre et substitués des districts de Sion, Hérens et Conthey ont été adoptés.

Le nouveau comité est ainsi formé:

M. Maurice Bovier, Sion, président; M. Antoine Mauris, Evolène, vice-président; M. Fernand Crittin, Chamoson, secrétaire-caissier.

La prochaine assemblée aura lieu à Conthey.

OUVRIER GRIEUREMENT BLESSE

ANZERE. — Hier, vers 17 heures, un grave accident de travail s'est produit sur un chantier à Anzère.

Un ouvrier espagnol, dont l'identité n'est pas encore connue, a été écrasé entre une grue et un mur de béton.

Un hélicoptère le transporta à l'hôpital de Sion où son état inspire les plus vives inquiétudes.

Le Valais s'industrialise

Depuis une quinzaine d'années, la Société de recherches économiques et sociales a collaboré, d'une manière ou d'une autre, à l'installation d'une centaine d'entreprises réparties sur tout le territoire du canton.

Ces entreprises occupent environ 3.000 personnes et ont effectué des investissements pour environ 1 milliard de francs.

En outre, selon les chiffres communiqués par le SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS, le capital imposable des entreprises nouvelles s'est élevé à 140,4 millions de francs en 1967. Le bénéfice imposable de ces entreprises faisait 7,4 millions de francs; or, on sait que les premières années, les entreprises industrielles nouvelles sont exonérées partiellement ou totalement de l'impôt. Et fait réjouissant, ces entreprises ont distribué en 1967 des salaires pour 33,8 millions de francs.

Ces industries, créées entre 1951 et 1967, touchent tous les secteurs de l'industrie suisse. Elles vont de l'industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac, à l'habillement et à la chaussure; elles s'étendent à l'industrie chimique, à la métallurgie, à la fabrication de machines, instruments et appareils, à l'industrie horlogère, à l'industrie du bâtiment et de l'ameublement, etc.

Les secteurs les plus expansifs sont l'industrie chimique et pétrochimique, la métallurgie, la fabrication des machines et appareils et l'industrie horlogère.

Il s'agit aussi bien de l'industrie lourde que de l'industrie légère, des industries emploient du personnel qualifié ou du personnel non qualifié.

Retraites de veuves - 1968

Chaque année, à cette époque, le GSV (Groupement spirituel des veuves) organise une retraite de trois jours à laquelle toutes les veuves sont cordialement invitées.

Cette retraite, prêchée par le chanoine Boitzky, aura lieu à Notre-Dame du Silence à Sion, du dimanche soir 24 novembre à 18 h. 30 au mercredi 27 novembre dans l'après-midi.

Les inscriptions doivent être ren- trées pour vendredi soir 22 novembre auprès des responsables ou directement à la maison de retraites :

Tél. Notre-Dame du Silence 2 42 20 ; Th. Carrupt, Chamason 8 73 77 ; Th. Fournier, Nendaz 4 52 12.

Invitation très fraternelle à toutes.

Les responsables.



Profondément touchée par les nom- breuses marques de sympathie mani- festées à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre per- sonnellement à chacun, la famille de

Monsieur Alexandre GUEX

prie toutes les personnes qui par leurs envois de fleurs, dons de messes et mes- sages de réconfort, l'ont aidée à tra- verser cette cruelle épreuve, de croire à sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à la direction de l'hôpital, à la direction et au person- nel de la maison Orsat, aux classes 1895 et 1929.



Profondément touchée par les nom- breux témoignages de sympathie et d'affection recus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jacques GRAND-BONVIN

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son cha- grin et les prie de trouver ici l'expres- sion de sa reconnaissance émue.

Sion, novembre 1968.



Profondément touchée par les nom- breux témoignages de sympathie et d'affection recus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jules RAPPAZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont pris part à son épreuve et les prie de croire à sa sincère recon- naissance.

Un merci particulier au docteur Co- quoz, au directeur et au personnel de l'usine de Lavey, au conseil bourgeoi- sial, aux contemporains, aux Secours mutuels et à la fanfare municipale « Agaunoise ».

Saint-Maurice, novembre 1968.



Profondément touchée par les nom- breux témoignages de sympathie et d'affection recus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Pierre-André ZUCHUAT

remercie de tout cœur ceux qui l'ont soutenue dans son épreuve, soit par leur présence, leurs dons de messes, en- vois de fleurs et couronnes, et leurs messages.

Un merci spécial à la direction et au personnel de l'hôpital de Sion, à la fanfare « Echo du Prabé » à Savièse.

19 novembre 1968.

Echos de Nendaz

NENDAZ. — Le parti radical de Nen- daz a tenu son assemblée générale ce dimanche à Basse-Nendaz.

Les membres présents ont décidé, après avoir entendu leurs autorités de porter quatre candidats sur leur liste pour les élections au conseil communal du 1er décembre.

D'autre part, il semble que l'on s'achè- mine vers des élections calmes, les so- cialistes n'étant pas disposés à recon- duire leur alliance avec les radicaux.

Les socialistes se réuniront le samedi 23 novembre à Basse-Nendaz où ils désigneront leurs candidats.

ASSEMBLEES RADICALES

VENDREDI 22 novembre : à Basse- Nendaz, à 20 heures ;

VENDREDI 22 novembre à Haute-Nen- daz, à 20 heures ;

SAMEDI 23 novembre, à Beuson, à 20 heures, pour la rive droite ;

SAMEDI 23 novembre, à Fey, à 20 heures, pour Aproz et Fey ;

DIMANCHE 24 novembre, à Basse-Nen- daz, assemblée générale pour la dési- gnation des candidats.



Madame Louis **GUIGOZ-GARD**, à La Monteu ;
Madame veuve Lilliane **VAUDAN-GUI- GOZ**, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, au Châble ;
Monsieur et Madame Cyrille **GUIGOZ- ROSFRONS**, leurs enfants et petits- enfants, à Prarrevier ;
Madame et Monsieur Adrien **ROUIL- LER-GUIGOZ** et leurs enfants, à Muraz-Collombey ;
Madame et Monsieur Camille **BESSE- GUIGOZ**, leurs enfants et petits-en- fants, à La Monteu.
ainsi que les familles parentes et al- liées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille GUIGOZ-GARD

leur cher époux, frère, beau-frère, on- cle, grand-oncle et cousin, décédé ac- cidentellement le 18 novembre 1968, dans sa 67e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châ- ble-Bagnes le mercredi 20 novembre 1968, à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occa- sion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur Casimir AVOYER

A SAINT-RHEMY-EN-BOSSES

prie toutes les personnes qui, de près ou de loin lui ont manifesté leur sym- pathie par des messages, des envois de couronnes et de fleurs, de trouver ici l'expression de sa profonde recon- naissance.

Un merci spécial à la classe 1928 de Martigny, à l'usine de produits azo- tés Kullmann, à Martigny.

HAUT-VALAIS**Conséquences de la grève en Italie**

BRIGUE. — Hier soir, à 21 heures, les cheminots italiens se sont mis en grève pour une durée de vingt-quatre heures.

Le trafic ferroviaire à travers le tun- nel a été paralysé. Le train internati- onal Genève-Rome, quittant Brigue neu avant 21 heures, n'a pas franchi la frontière et plusieurs personnes durent ainsi interrompre leur voyage.

Etant donné les ordres et les contror- dres qui proviennent d'outre-Simplon, on ne sait pas encore si les trains lo- caux transportent chaque jour quel- que 600 frontaliers pourront circuler ce matin.

Toujours est-il que cette nouvelle grève entraîne de sérieux inconvé- nients à la gare haut-valaisienne où l'on attend le bon vouloir des grévistes pour ordonner la mise en marche de cer- tains convois.



Monsieur Louis **CRETOL**, à Rando- gne ;
Madame et Monsieur Clovis **BOUR- GEOIS-CRETTOL** et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Walter **KRUM- MENACHER-CRETTOL** et leurs en- fants, à Kussnacht ;
Madame et Monsieur Michel **RUCHET- CRETTOL**, à Ollon ;
Madame et Monsieur Gilbert **MAZ- ZART-CRETTOL** et leur enfant, à Bovernier ;
Madame et Monsieur Michel **CHAM- BOVEY-CRETTOL**, et leur enfant, à Bovernier ;
Madame et Monsieur André **FU- MEAUX-CRETTOL** et leur enfant, à Saxon ;
Mademoiselle Raymonde **CRETOL**, à Martigny ;
Mademoiselle Monique **CRETOL**, à Lausanne ;
Mademoiselle Marie-Paule **CRETOL**, à Randogne ;
Mademoiselle Geneviève **CRETOL**, à Randogne ;
Les enfants et petits-enfants de feu Ocar **EMERY**, à Loc, Randogne, Sierr, Martigny, Genève, Sion, Fri- bourg, Lens et Brescia (Italie) ;
Madame veuve François **CRETOL**, ses enfants et petits-enfants, à Venthône ;
Madame veuve Pierre-Louis **CRET- OL-BERCLAZ-CLIVAZ** et ses en- fants, à Randogne ;
Messieurs Fabien et Jules **GONUS**, à Randogne et Oron ;
ainsi que les familles parentes et al- liées **CRETOL**, **EMERY**, **BAGNOUD**, **CLIVAZ**, **BERCLAZ**, **KITTEL**, **GONUS** ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Odile CRETTOL née EMERY

décédée à Randogne le 18 novembre 1968, à l'âge de 51 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ran- dogne le mercredi 20 novembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Mathilde **ECCEUR-GONNET**, à Monthey ;
Madame et Monsieur Laurent **MONNET-ECCEUR** et leur fille Sandra, à Monthey ;
Madame et Monsieur Martial **DELADOEY-ECCEUR** et leurs enfants Christine et Alain, à Monthey ;
Monsieur et Madame Hippolyte **ECCEUR-BERRA**, leurs enfants et petits-enfants, à Val d'Illeiz ;
Madame et Monsieur François **MIVELAZ-ECCEUR**, leurs enfants et petits-en- fants, à Poliez-Pittet ;
Sœur Marie des Anges **ECCEUR**, à Champagnole (France) ;
Monsieur Antoine **GONNET**, à Val d'Illeiz ;
Madame et Monsieur André **GONNET-RICHARD** et leur fille Mireille, à Val d'Illeiz ;
Madame Vve Hélène **GEX-COLLET-GONNET**, à Val d'Illeiz ;
Madame Vve Léonie **GONNET-DEFAGO**, à Val d'Illeiz ;
Les familles **ECCEUR**, **AVANTHEY**, **GONNET**, **PERRIN**, **CERGNEUX**, **DEFAGO** et sa filleule Anne-Marie **FAVRE-ECCEUR**, à St-Barthelémy (Vaud), ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph ECOEUR

marchand de bétail

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et ami décédé à l'âge de 58 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le mercredi 20 novembre 1968, à 9 h 30.

Domicile mortuaire : M. Laurent Gonnet, route Martoret 4.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



Monsieur Alfred **SAUTHIER** ;
Monsieur et Madame Michel **SAU- THIER** ;
Mademoiselle Jeanne **SAUTHIER** ;
Madame Alfred **VOUILLOZ-SAU- THIER** ;
Madame et Monsieur Marius **ZRYD- SAUTHIER** ;
Madame et Monsieur Heinz **HOFMANN- SAUTHIER** ;
Monsieur et Madame Pierre **SAUTHIER** et leurs enfants ;
Monsieur Benoît **VOUILLOZ** ;
Monsieur et Madame Michel **VOUIL- LOZ** ;
Mademoiselle Eve-Marie **VOUILLOZ** ;
Mademoiselle Véronique **VOUILLOZ** ;
Mademoiselle Marie-Josèbe **ZRYD** ;
Mademoiselle Françoise **ZRYD** ;
Amédée **ZRYD** ;
Madame et Monsieur Jules **DUCREY- DESFAYES**, leurs enfants et petits- enfants ;
Monsieur Léonce **CRUTIN-DESFAYES** ses enfants et petits-enfants ;
Madame Auguste **SAUTHIER**, ses en- fants et petits-enfants ;
Madame Marguerite **HAENNI-SAU- THIER**, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Julie **MOULIN-DESFAYES** ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis **CLEUSIX-DESFAYES** ;
Les enfants, petits-enfants et arrière- petits-enfants de feu Angèle **VARO- NF-SAUTHIER** ;
Les familles parentes et alliées **DES- FAYES**, **SAUTHIER**, **CLEUSIX**, **MO- RET**, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Alfred SAUTHIER née Cécile DESFAYES

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière- grand-tante, marraine et cousine, qui s'est endormie paisiblement, après quel- ques jours de maladie, à l'âge de 87 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le mercredi 20 novembre 1968, à 10 heu- res.

Les honneurs seront rendus à la place du Midi, après l'office religieux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs mais de renser à l'œuvre en faveur des enfants mentalement handicapés (CCP 19-3753).

**Les amis de la broche**

ont le regret de faire part du décès de

Madame Luc BOCHATAY

du Trétien, mère de leur collègue et ami Arthur Bochatay.

Pour les obsèques, prière de consul- ter l'avis de la famille.



Monsieur Michel **GUEX**, à Martigny ;
Madame Cécile **GUEX-CHABLAIS** et ses enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Charles **GAIL- LOUD-GUEX** et leurs enfants, au Châble-Bagnes ;
Monsieur et Madame Amédée **GUEX** et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;
Madame veuve Marius **TURCHI** et ses enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Etienne **MORET- GUEX** et leurs enfants, à Vernavaz ;
Madame veuve Jeanne **HOCHTRAS- SER** et ses enfants, à Castagnola (Tessin) ;
Madame et Monsieur Paul **MEUNIER**, leurs enfants et petits-enfants, à Mar- tigny ;
Les familles **TISSIERES**, **DUAY**, **MU- RISIER**, à Orsières ;
ainsi que les familles parentes et al- liées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Hélène GUEX née DUAY

leur très chère épouse, maman, belle- maman, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine et cousine, pieu- sement décédée après une longue souf- france, le 18 novembre 1968, à l'âge de 73 ans.

L'ensevelissement aura lieu jeudi le 21 novembre, à 10 heures, à l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg.

Domicile mortuaire : hôpital.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Seigneur, dans sa bonté, a rappelé à Lui l'âme de sa fidèle servante

Mademoiselle Marie GIROD

décédée à l'hôpital de Monthey des suites d'une maladie supportée courageuse- ment avec les secours de la religion.

Mademoiselle Cécile **GIROD** ;
Madame Hélène **MASSEREY-GIROD**, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Philomène **GIROD** ;
Mademoiselle Suzanne **GIROD** ;
Madame André **GIROD**, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Albert **GUIDI** et leurs enfants, en Italie ;
Monsieur et Madame Jacques **DONNET-MARTIN** et leurs enfants ;
Le révérend père Raymond **GIROD**, missionnaire ;
Les familles **GIROD**, de **PREUX**, de **CHASTONAY**, **KOERNER**, **DESCARTES**, **BAUMANN**, ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, mercredi le 20 novembre, à 10 h 30.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser aux missions.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Henriette **CHARBONNEY**, à Bex, sa fidèle compagne ;
Les familles parentes et alliées à Bovernier, Orsières, Fully, Sion et Martigny ;
Monsieur Louis **MAGISTRI** et famille, à Lausanne ;

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Emma GAILLARD

leur très chère cousine et amie survenu le 17 novembre 1968, dans sa nonantième année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Bex, le mercredi 20 novembre 1968.

Messe de sépulture à la chapelle catholique, à 10 h 15.

Départ de la chapelle catholique et honneurs, à 11 heures.

Domicile mortuaire : villa Montex, Bex.

R. I. P.

les Pompes funèbres
E. Naefen, 9, rue du
Grand-St-Bernard
Martigny-Ville
se chargent de
toutes les formalités.
Cercueils -
croix - couronnes
Corbillard automobile

ENCAS DE DEUIL

Téléphonez
22295



EN VRAC DU HAUT-PAYS

GLETSCH. — Par suite d'importantes chutes de pluie, on a enregistré à Gletsch un éboulement qui est venu obstruer la voie de chemin de fer. Même si cette saison cette dernière n'est plus utilisée, le service compétent intervint immédiatement afin de réparer les dégâts. Lors de la prochaine réouverture de la ligne au printemps prochain, cet obstacle, recouvert de neige, aurait pu créer quelques désagréments au chasse-neige.

STALDENRIED. — LE PRESIDENT SE RETIRE. — Après avoir présidé aux destinées de la commune de Staldenried 16 années durant, M. Philémon Furrer vient d'annoncer qu'il n'accepterait plus une nouvelle candidature. Les citoyens de la localité regrettent sincèrement cette décision tant il est vrai que la commune avait subi une heureuse évolution sous la présidence du démissionnaire.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Au Casino-Théâtre de Sierre «L'Amour quelquefois»

Les Galas Karsenty-Herbert de Paris ont présenté hier soir au Casino-Théâtre de Sierre un spectacle d'un genre assez particulier, je dirais même un peu déconcertant, insolite et tellement inhabituel que l'on en vient à se demander s'il se justifie dans le fond et la forme.

C'est se livrer à un périlleux exercice que de vouloir imiter ce que font Pierre Frenay et Jacques-Henri Duval en portant à la scène des textes de Diderot comme dans «Le Neveu de Rameau». Dans cette entreprise, on pouvait disposer d'un potentiel dramatique exceptionnel, de textes dont le style est d'une souplesse, d'une vigueur, d'une fantaisie et d'une percussivité rarement égalées par les plus grands comiques. Avec cette matière, on peut faire du théâtre, on peut jouer la comédie en lui imprimant un rythme alerte, on peut satisfaire le goût d'un public sensible aux répliques sonnantes claires, nerveuses, finement ciselées. Le verbe est riche; la verve en constante ébullition.

De Jules Renard et de Guy de Maupassant — qui ne sont pas des hommes de théâtre — on a pris des textes faits pour la lecture, un peu trop fades et point assez expressifs que l'on a malaxés tant bien que mal pour en établir un dramaturgie que l'on aurait voulu savoureuse et piquante, hardie et frémissante, vaudevillesque et éblouissante.

Malheureusement, en dépit d'une certaine espérance, d'une sorte de malice teintée d'ironie, nous sommes ici à cheval entre le music-hall et le mariavaudage, mais fort loin de Georges Feydeau, par l'esprit, l'abondance, l'ingéniosité des innombrables péripéties, la multiplicité vertigineuse des rebondissements, l'allégre verveur du dialogue. Oui, nous sommes loin de tout cela. A qui la faute?... A Jules

HAUT-VALAIS

LES ELECTIONS D'OUTRE SIMPLON sont aussi parfois l'objet de procès

BRIGUE — Si nos Confédérés attribuent à notre canton une primeur en ce qui concerne les procès et recours qui suivent les élections, la région d'Outre-Simplon n'échappe pas à cette situation. Un procès de ce genre vient d'avoir son épilogue devant la préfecture de Domodossola. Il avait pour antagonistes le parti socialiste et un pharmacien de la cité frontalière. En effet, lors des dernières consultations populaires, le parti socialiste local avait utilisé de nombreux moyens de propagande. Ainsi, cette fraction politique avait-elle — entre autres — fait installer une imposante enseigne lumineuse au-dessus de l'entrée d'une pharmacie dont le propriétaire — libéral — n'était

absolument pas d'accord avec les slogans que la population pouvait lire jours et nuits. Rien d'étonnant s'il vit rouge — c'est bien le mot — devant de tels procédés. Il s'en plaignit à l'administration communale. Sans succès. Il eut alors l'idée de couper les fils électriques conduisant le courant à l'enseigne. On peut imaginer quelle fut la réaction du parti ainsi lésé qui déposa plainte. Après de longues plaidoieries contre et en faveur de l'accusé, ce dernier a finalement été condamné à une dizaine de milliers de liras d'amende.

N'étant pas satisfait de ce jugement, le condamné — et on le comprend — déposera certainement un recours contre cette décision.

Avec les «Valesanni» DE LA CITE DU SIMPLON

BRIGUE. — Dans notre bonne ville du Haut-Valais, il existe une société qui réunit de nombreux membres et qui a été créée à la fin de la drôle de guerre.

Le but de ce groupement est de cultiver les anciennes coutumes de la lo-

calité et de faciliter à ses membres la participation à d'intéressants voyages à l'étranger surtout.

Les fidèles de la «Valesanni» — tel est le nom de la société — viennent de se réunir sous la présidence de M. Paul Perren au cours d'une agréable soirée à laquelle étaient également invités les dames des sociétés.

Après avoir liquidé rapidement la partie officielle, on prit part à un excellent banquet, servi par le patron de l'hôtel du Pont.

M. Ernest Tscherrig, le grand maître des cérémonies de la société, ne tarda pas à donner le signal du départ des divertissements en s'exprimant en ancien «Walliserdeutsch» idiomatique que toute l'assemblée se donna de la peine d'utiliser.

Ainsi fut créée une ambiance de circonstance au sein de cette société bien vivante.

CONCHES. ROUTE PRATICABLE MALGRE LA NEIGE. — Il a aussi neigé dans la vallée de Conches où, à Oberwald, on enregistre quelque 50 centimètres. La route du vallon est praticable car les chasse-neige ont été immédiatement mis en action.

GLIS. — OUI POUR LA FUSION. — Oh, il ne s'agit pas de la grande fusion tant souhaitée par plusieurs, mais bien de celle qui vient de se réaliser au sujet des coopératives de Brigue, Glis et Viège. En effet, au cours d'une importante assemblée qui s'est déroulée à Glis, en présence de M. Alfred Escher, les coopérateurs des trois localités décidèrent de fusionner pour ne former à l'avenir qu'une seule et grande coopérative dont le centre sera Glis.

LALDEN. — AUSSI LA PROPORTIONNELLE. — Ce sera la première fois dans les annales de la commune de Lalden que les élections communales se dérouleront selon le système proportionnel. Par la même occasion, on nous dit que la création d'un nouveau parti est dans l'air. Il se dénommerait parti ouvrier et populaire.

L.-G. G.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron



BRIGUE. — Il y a deux décennies, un jeune homme frêle et timide était — tout comme par hasard — engagé au buffet de la Gare de Brigue pour faire partie de la brigade de cet important établissement en qualité de garçon d'office. Le nouvel employé ignorait que cet emploi existait avant qu'il n'eût «tâté» de la casserole, lavé de la vaisselle à journée faite et dit oui et amen à tous les quolibets dont il devint l'objet. C'est donc dans une ambiance un peu particulière que cet adolescent — du nom de Hermann Zurbruggen — fit connaissance avec une profession qui devait le mener bien loin par la suite. Il faut croire, en effet, que le stage effectué dans les sous-sols du buffet brigand lui fut salutaire puisqu'en quittant l'établissement pour «vivre sous un ciel plus vaste», il se jura de n'y revenir que le jour où il serait nommé «patron» de la grande maison.

Il faut avouer que ce «blanc-bec» ne manquait pas de prétentions. Mais ne faut-il pas en avoir pour réussir dans la vie? On le vit bourlinguer tour à tour dans différents restaurants du pays, soit comme sommelier, soit comme caviariste ou comme chef de service pour enfin terminer comme tel,

son stage au buffet de la Gare de Zurich, où on apprécia fort ses qualités. Il fut engagé pour enseigner à l'Ecole professionnelle de la cité de la Limmat. Entre temps, il réussissait à passer avec succès des examens de cuisinier sans avoir suivi aucun cours théorique. Rien d'étonnant si, par la suite, on lui confia la direction d'un important hôtel de Suisse allemande, où il trouva de nombreuses satisfactions avant de voir se réaliser son rêve de jeunesse. Vingt ans après avoir fait son entrée par la «petite porte» au buffet de Brigue, il y revenait pour succéder à son ancien patron.

Une suite logique des choses, certes! Cependant pour réussir M. Zurbruggen n'a pu compter que sur lui-même. Il méritait qu'on signale sa réussite, qui confirme l'adage disant que c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Notre photo: M. Hermann Zurbruggen — l'actuel patron du buffet de la Gare de Brigue — entouré de MM. André Coquoz de St-Maurice et Uli Truffer de Viège. Un sympathique trio qui travaille à l'unisson pour la formation professionnelle des futurs représentants de l'hôtellerie valaisanne.

NOUVELLES SUISSES

GATT: restrictions quantitatives aux importations

GENEVE. — Les parties contractantes de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont discuté lundi des restrictions aux importations contrairement aux règles du GATT.

Elles se sont référées à une proposition de la Nouvelle-Zélande suggérant que, sur la base d'un calendrier qu'ils établiraient eux-mêmes, les Etats appliquant ces restrictions, s'engagent à les éliminer. Dans le cas où ces nations ne pourraient agir ainsi, il conviendrait, selon la Nouvelle-Zélande, qui avait déjà soulevé ce problème en 1967, d'introduire une procédure de dérogation (Waver).

Le délégué néo-zélandais a souligné que le maintien des restrictions quantitatives constituait une menace pour le Kennedy Round. Il a déclaré que l'accroissement de dérogations ne pourrait constituer une solution définitive, celle-ci étant l'élimination complète de ces restrictions.

Douze pays en voie de développement ont apporté leur appui à la proposition néo-zélandaise et fait valoir qu'ils étaient souvent les victimes de restrictions quantitatives.

Parmi les pays industrialisés, les

Etats-Unis et le Canada ont aussi soutenu la proposition de la Nouvelle-Zélande. Le délégué américain a affirmé que l'élimination, qu'il a souhaitée prochaine, de ces restrictions refléterait la volonté des parties contractantes de lutter contre le protectionnisme.

Pour sa part, le Japon a indiqué qu'il avait déjà éliminé un certain nombre de ces restrictions. D'autres sont maintenues, compte tenu du fait que la croissance économique rapide du Japon s'est notamment traduite par une hausse importante des importations.

L'élimination complète des restrictions entraînerait des difficultés sensibles pour les petites et moyennes entreprises nipponnes et pour le secteur agricole national. Mais le gouvernement japonais entend néanmoins étudier attentivement les propositions soumises aux parties contractantes.

Le représentant du Marché commun a affirmé qu'il fallait tenir compte des réalités économiques et se diriger vers une solution pratique, et non pas juridique.

Zurich: après la décision d'attribuer à Bâle l'Orchestre de Beromünster

ZURICH. — Le comité d'action pour le maintien à Zurich de l'Orchestre de Beromünster a pris connaissance de la décision du comité de la Radio suisse allemande et romanche d'attribuer à Bâle cette formation musicale. L'association s'est dissoute, après avoir annoncé qu'elle acceptait la décision prise.

On apprend d'autre part que la ville de Zurich est entrée en contact avec la société de la Tonhalle, pour étudier si on ne pourrait offrir des engagements aux artistes de l'Orchestre de Beromünster désirant rester à Zurich.

Le prestige est affaire de discrétion

Et le prestige d'Escale, une cigarette Maryland surfine, provient de la discrète harmonie que créent les tabacs nobles choisis sur quatre continents qui la composent. Leur arôme savoureux est encore purifié par la double filtration sélective du Charcoal qui leur confère un velouté incomparable.

Box ou paquet: 1 fr. 40.

CONTROLE DES FRUITS ET LEGUMES Les postulats Hess et Carruzzo ont bel et bien été acceptés par le Conseil fédéral

Les consommateurs sont très directement intéressés au contrôle de la qualité des fruits et légumes, qu'il s'agisse de la production du pays ou des importations. L'on se doit donc de relever qu'il est inexact que «Les postulats des conseillers nationaux Hess et Carruzzo demandant un contrôle des fruits et légumes importés n'ont pas été retenus par le Conseil fédéral» comme le mentionne une question écrite déposée ces jours-ci par un député de Chamossion au Grand Conseil valaisan.

Il convient de préciser que non seulement les postulats Hess et Carruzzo ont été retenus et acceptés par le Conseil fédéral, par l'entremise de M. Roger Bonvin, à la tribune du Conseil

national le 4 octobre 1967, mais qu'ils font actuellement l'objet de consultations entre les autorités fédérales, la Division de l'Agriculture et celle du Commerce, la Régie des alcools et les organismes de fait du secteur fruits et légumes. L'on fait remarquer, dans ces milieux, que l'établissement de prescriptions de qualité n'est pas chose si aisée que l'on pourrait le penser.

Le 4 octobre 1967, M. Bonvin avait notamment déclaré que la Suisse n'a rien à craindre d'une comparaison avec les conditions des pays étrangers en matière de qualité des produits agricoles mis sur le marché. Des prescriptions très semblables, relatives aux normes de qualité, sont déjà appliquées

à plusieurs fruits et légumes. Cependant, poursuivait à l'époque M. Bonvin, les offices particulièrement concernés par l'utilisation des fruits et légumes étudient, en liaison avec les organismes professionnels intéressés, les possibilités d'édicter des prescriptions relatives à la qualité d'autres produits et de rendre la surveillance plus efficace.

C'est au cours de ces travaux que les suggestions formulées par les conseillers nationaux Hess et Carruzzo devaient être prises en considération.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Un procès en diffamation: gang ou pas gang?

LAUSANNE — Lundi matin, devant la cour civile du tribunal cantonal, présidée par M. Ed. Fitting, s'est ouvert le procès en diffamation intenté par la société des auteurs et compositeurs de langue française de France, Suisse, Belgique, Luxembourg et Monaco, à M. Charles Apothéloz, directeur du centre dramatique romand, à Lausanne. Dans une conférence prononcée en décembre 1965, au Palais de Rumine, M. Apothéloz parlait d'un « gang » comprenant la société des auteurs dramatiques et les théâtres parisiens et reprochait à la société d'avoir collaboré pendant la guerre. Les auteurs et compositeurs étaient représentés par M. Alfred Gehri, président de la société suisse, assisté de M. B. Rusconi, avocat, M. J.-J. Leu, avocat à Lausanne, défendait M. Ch. Apothéloz.

On entendit tout d'abord quatorze

témoins. Au début de l'après-midi, M. B. Rusconi a plaidé pour la société, en citant des cas où des représentations n'ont pu être données par M. Apothéloz, notamment parce qu'il ne pouvait assurer un certain nombre de représentations, en dépit de plusieurs interventions bienveillantes de la société.

En utilisant le mot « gang », l'intention du conférencier était bien de porter un jugement méchant sur la société, de lui porter préjudice en parlant de collaboration, afin de démolir la confiance que les auteurs doivent avoir envers leur société. L'intention de nuire est incontestable et M. Rusconi a demandé une indemnité pour tort moral, la publication du jugement, d'autant plus que l'accusé n'a exprimé aucun regret.

Pour M. J.-J. Leu, l'avocat de M.

Apothéloz, ce procès est « scandaleux », « choquant », on aurait pu se contenter de recourir au juge de paix, au tribunal de simple police. L'activité théâtrale d'Apothéloz est approuvée par beaucoup de gens. L'accusé n'a pas tenu les propos qu'on lui prête. Parler du gang de la société des auteurs et des théâtres est une accusation vague. Le sens général de l'exposé incriminé était une critique du monopole exercé par certains théâtres parisiens. M. Apothéloz vise à l'autonomie du théâtre romand, à lui donner une plus grande in-

dépendance vis-à-vis de la France. Le système usité par la société des auteurs dramatiques doit être revu, ou il faudrait créer une autre association ou une société suisse de perception des droits. M. Leu a cité de nombreux articles de la presse belge, française et d'ailleurs s'élevant contre les privilèges accordés aux tournées. M. Leu a conclu en demandant la libération de son client et que soient écartées des conclusions exagérées.

Le jugement sera connu dans quelques semaines.

« La Liberté » nouvelle formule

FRIBOURG. — « Nouveau visage — même but », telle est la définition de la transformation intervenue dans la présentation de « La Liberté ». Dans un éditorial, les responsables du quotidien soulignent leur désir de rendre leur journal plus attrayant, en introduisant, notamment la parution sur cinq colonnes. Mais cette adaptation typographique et technique n'a pas pour corollaire un changement de l'esprit qui anime les rédacteurs du journal, la « Liberté » demeurant plus que jamais soucieuse de montrer toujours le devoir de l'union au service de l'Eglise et du pays.

Des Lucernoises hostiles au suffrage féminin

LUCERNE. — L'Union lucernoise contre le suffrage féminin, créée en 1959, et qui compte actuellement 14 500 femmes et jeunes filles, adresse une « lettre ouverte » au comité central du parti populaire conservateur qui a décidé récemment d'appuyer une initiative populaire tendant à l'égalité politique de la femme dans le canton de Lucerne.

Les adversaires du suffrage féminin, se basant sur la votation négative de 1960, considèrent l'attitude du comité central du parti populaire conservateur comme « un affront à l'égard de la majorité des Lucernoises ».

Le canton de Lucerne compte actuellement plus de 100 000 personnes du sexe féminin de plus de 20 ans.

Pour une collaboration des polices cantonales

ZURICH. — Lors d'une conférence de presse sur les mesures militaires au Jura, M. Gnaegi, conseiller fédéral, chef du Département militaire fédéral soulevant le problème, en suspens depuis des années, de la collaboration des polices cantonales, a rappelé que le principal opposant dans ce domaine était le canton de Zurich.

Une interpellation vient d'être déposée au Grand Conseil zurichois, par M. Erich Mueller, de Winterthur, demandant des précisions sur diverses questions, notamment sur les raisons qui ont incité le Conseil d'Etat zurichois à faire montre de réserve, et s'il est exact que le gouvernement cantonal ait depuis lors atténué cette attitude, et quel est désormais sa position en ce qui concerne la collaboration des polices

cantonales pour résoudre des tâches de ce genre exigeant des effectifs qu'un seul canton ne saurait disposer, notamment pour les services d'ordre et de garde.

Fin de la réunion des gouverneurs des banques centrales

BALE. — L'assemblée mensuelle du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux, qui réunit les gouverneurs des principales banques centrales occidentales, a pris fin un peu avant 11 heures. Aucun communiqué n'a été publié.

La journée en Suisse alémanique

BERNE — Bien que les séances du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux, qui réunit les gouverneurs des principales Banques centrales occidentales, et des présidents des banques d'émission des six pays du Marché commun aient pris fin la première hier matin et la seconde hier après-midi, on ne sait rien des délibérations. Aucun communiqué n'a été publié. On s'attendait à une décision quelconque sur les mesures de secours envisagées en faveur du franc français, menacé de dévaluation.

*

Quelque 200 participants ont assisté lundi à Berne à l'assemblée ordinaire des délégués de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques, assemblée présidée par M. Jean-Louis Blanc, de Payerne. L'Union fédérative attend une application uniforme pour toutes les classes de traitement, des suppléments de salaire selon le statut des fonctionnaires ainsi qu'une révision progressiste des ordonnances d'exécution du statut des fonctionnaires. L'organisation faitière demande en outre une réglemen-

tation plus équitable des jours de repos du personnel fédéral et des congés pour l'exercice d'une charge publique ainsi qu'une adaptation des indemnités pour voyages de service et horaires de travail irréguliers aux dépenses effectives.

Le président de l'Union fédérative, le conseiller national Hans Dugby, ainsi que les 11 membres actuels du comité directeur ont été réélus pour une nouvelle période de fonction. M. Albrecht Eggenberger, qui fonctionne comme secrétaire général des Associations des fonctionnaires des PTT et des douanes depuis le 1er novembre, a été élu comme nouveau membre du comité, tandis que M. Fritz Gmuer, secrétaire général des Associations des fonctionnaires des PTT et des douanes se retirait après plus de 22 ans d'activité dont 16 à titre accessoire de secrétaire de l'organisation faitière.

*

Au cours de sa séance de lundi après-midi, après avoir renvoyé un projet de modification de loi sur la formation des membres du corps enseignant à la commission, le Grand Conseil bernois a refusé par 113 voix

contre 11 une motion demandant la transformation des écoles de langue allemande dans le Jura en école de langue française.

SURPRISE A BIENNE

Les électeurs et pour la première fois les électrices de Bienne ont renouvelé leurs autorités durant ce dernier week-end. Le nouveau Conseil de ville se composera de 24 socialistes (-3), 20 radicaux (-2), 9 indépendants (+6), 4 PAB (+1), 2 chrétiens-sociaux (-1) et un évangélique (sans changement). Le parti du travail a perdu son siège, aucun candidat n'ayant été présenté. Une seule femme, Mme Claire-Lise Renggli (rad) a été élue, son mari, également élu, s'est démis en sa faveur. L'Exécutif n'a enregistré aucun changement.

A part la ville de Bienne, deux autres communes bernoises ont procédé au renouvellement de leurs autorités. A Aarberg, les radicaux ont gagné un siège au détriment du PAB, si bien que le nouveau Conseil communal comprendra 3 PAB, 3 socialistes et 2 radicaux. A Neuwegg il n'y a pas eu de changement, les autorités restant composées de 5 PAB, 3 socialistes et un radical.

A leur tour, les Jeunesses chrétiennes-sociales jurassiennes protestent contre les mesures militaires prises dans le Jura

DELEMONT. — Réunies dernièrement en assemblée générale, les Jeunesses chrétiennes-sociales du Jura ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Les Jeunesses chrétiennes-sociales condamnent avec énergie les mesures militaires prises contre la population jurassienne.

« Sous le fallacieux prétexte de menaces contre des installations militaires, les autorités fédérales ont ni plus ni moins décrétoché l'occupation militaire du Jura. En faisant distribuer de la munition de guerre à la troupe, les mêmes autorités ont démontré qu'elles avaient perdu tout sens de la mesure.

« Seul le sang-froid des Jurassiens a, jusqu'à ce jour, réussi à éviter le pire.

« Les Jeunesses chrétiennes-sociales protestent contre cette nouvelle occupation du Jura par l'armée et demandent au Conseil fédéral de rapporter les mesures immédiatement. Elles rejettent de plus sur le Conseil exécutif et sur le Conseil fédéral toutes les conséquences que pourront avoir ces mesures insensées.

« En effet, l'état d'esprit des soldats jurassiens ne pourra désormais qu'être en opposition systématique avec les autorités militaires et contribuer toujours davantage à creuser le fossé entre la jeunesse et l'armée.

« Les Jeunesses chrétiennes-sociales proclament qu'une place d'arme de la dimension de celle de Bure suffit pour

le Jura. Elles s'opposent à toutes nouvelles installations militaires dans les districts jurassiens et invitent le Département militaire fédéral à continuer ses prospections dans d'autres régions de la Suisse. Elles exigent de plus que le Département militaire fédéral remette immédiatement les terrains qu'il

possède encore aux Franches-Montagnes à des organismes civils.

« Les Jeunesses chrétiennes-sociales réaffirment leur volonté de continuer la lutte jusqu'à ce que leur pays ait recouvré sa liberté en accédant au rang de 23e canton de la Confédération suisse ».

Les Suisses de Milan n'ont pas perdu la passion du tir

MILAN — A la Maison suisse de Milan s'est déroulée samedi soir la traditionnelle « soirée des tireurs suisses », organisée par la « Sezione tiratori svizzeri » et la Société suisse de Milan. Au cours de la cérémonie, les distinctions ont été remises aux tireurs qui se sont particulièrement distingués. Le « roi du tir » a été couronné en la personne de M. Carlo E. Goetz, président de la société suisse, avec 863 points, suivi par M. Guglielmo Leutenegger (859 points) et par M. Enrico Wuetrich, qui réalisa 824 points, qui a été proclamé « champion social ».

On remarquait la présence à la soirée du consul général de Suisse à Milan, M. Georges Bonnant, du président de la « Pro Ticino » de Milan, M. Alfonso Panzera, du président de la « Auslandschweizer-Fernschiesen », M. Albert Aeschbacher, de Saint-Gall, et de M. Dino Fausto Foppa, de la « Società liberi tiratori » de Chiasso. La « Kappelle Oberwalliser Spillit » a contribué avec ses productions à la réussite de cette manifestation patriotique.

Pour le renforcement de notre dispositif de défense

BERNE. — Réunie à Berne en présence du conseiller fédéral Gnaegi, la commission militaire du Conseil national a approuvé lundi la deuxième tranche du programme d'armement de 1968, qui prévoit une dépense de 461,5 millions de francs.

La commission a ensuite entendu des exposés du chef de l'état-major général, du directeur de l'administration militaire, du directeur de la protection civile et de l'adjoint du délégué à la défense nationale économique.

La discussion, déclare un communiqué officiel, « a fait ressortir la volonté de renforcer notre dispositif de défense ». Les participants ont d'au-

tre part, déploré certains retards dans le domaine de la protection civile.

En complément du communiqué officiel, on apprend que la discussion a surtout porté sur les événements de Tchécoslovaquie et sur les leçons qui peuvent s'en dégager pour la Suisse (sécurité des installations radio).

Le problème des préparatifs militaires dans le Jura n'a semble-t-il pas été évoqué.

Les commissaires, apprend-on, pouvaient déposer à ce sujet, dix jours avant la séance, des questions écrites, mais personne n'a fait usage de cette possibilité.

GENÈVE INSOLITE

● LE CORPS DE DANIELLE GRIVEL (18 ANS), LA GENEVOISE ASSASSINÉE EN FRANCE, A ÉTÉ RAMENÉ A GENEVE, OU L'ENTERREMENT A EU LIEU, MAIS L'ENQUÊTE SUR LE CRIME EST AU POINT MORT

Le mystère de la mort tragique de Danielle Grivel, la jeune mécanographe genevoise assassinée près de Bourg-en-Bresse, sera-t-il jamais éclairci ?

L'enquête pictine en effet redoutablement. La police française « nage » avec entrain.

Et en Suisse aucun renseignement n'a pu faire avancer les recherches en vue d'identifier le meurtrier ou de connaître la cause du crime.

La seule chose qui soit certaine c'est que Danielle Grivel a été étranglée.

Pour le reste le point d'interrogation demeure.

Les restes de la malheureuse jeune fille ont été ramenés à Genève samedi dernier.

L'enterrement a eu lieu, discrètement, lundi matin, en présence des familiers, au cimetière du Petit-Saconnex.

Il est à craindre que les circonstances exactes de la mort de cette jeune fille restent à jamais une énigme.

● INAUGURATION D'UN NOUVEAU MUSEE

Un collectionneur de réputation mondiale, établi depuis une vingtaine d'années à Genève, M. Oscar Ghez, qui a choisi pour devise « l'art au service de la paix », vient de créer entièrement un nouveau musée, le « Petit palais ».

Etabli dans un hôtel second empire, ce musée présente un vaste panorama — plus de 300 toiles contre les murs — de Renoir à Chagall où s'inscrivent les grands mouvements impressionnistes, pointillistes, post-impressionnistes, nabi, fauve expressionniste et les œuvres de nombreux indépendants qui ont fait connaître Montmartre et Montparnasse.

Outre sa collection, qui embrasse surtout la période 1880-1930, le musée du « Petit Palais » entend présenter des expositions temporaires, ouvertes aux contemporains, et organiser des concerts et des conférences sur l'actualité artistique.

● CAMBRIOLAGES

On a découvert lundi matin deux cambriolages commis pendant le week-end.

L'un au détriment d'une institution catholique de Malagnou, l'autre au préjudice du collège de Cayla. Dans les deux cas les malfaiteurs ont agi par effraction. Ils ont fait mains basses, au total, sur environ 1500 francs.

La police a ouvert une double enquête.

● UN VIEILLARD GRIÈVEMENT BLESSE

Un vieillard imprudent, M. Célestin Charrière, 75 ans, jardinier, fribourgeois, a été happé par une voiture en traversant sans précautions le chemin des Pommiers.

L'aïeul, grièvement blessé à la tête et aux jambes, a été hospitalisé d'urgence.

● L'AMBULANCE FONCE CONTRE UN MUR ... AVEC UN GRAND MALADE A BORD

Peu maître de son véhicule, qu'il conduisait à une allure folle, M. Maurice Graf, ambulancier, a dérapé sur la chaussée mouillée et a foncé contre un mur, à la rue de Lyon, après avoir démoli deux autos en stationnement.

Il a été blessé aux jambes et hospitalisé. L'ambulance transportait un grand malade cardiaque lequel, par contre, n'a pas souffert du choc.

● ELLE S'ABSENTE UN INSTANT ET SE FAIT VOLER SON ARGENT

Une Genevoise se trouvait, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un dancing de la place. Ayant pris place à une table, elle fit la connaissance d'un maçon italien. Elle s'absenta un instant, laissant son sac à main sur la table. Quand elle revint, l'Italien avait disparu, emportant les 1500 francs que contenait le sac à main. Le signalement de cet individu ayant été donné, la police l'a retrouvé lundi. Il est à Saint-Antoine.

● UN NOYE RETIRE DU LAC. IL EST IDENTIFIÉ

Lundi vers midi, un corps était aperçu flottant entre deux eaux près de Versoix. Retiré du lac, il a été identifié comme étant celui d'un habitant de Peseux, disparu depuis le 6 novembre, M. Emile Munzhuber, éditeur, 55 ans, Neuchâtelois.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Aragon quitte l'Académie Goncourt en claquant la porte

PARIS — La saison des prix littéraires vient de s'ouvrir avec un incident majeur : la démission de l'Académie Goncourt de Louis Aragon aussitôt après que ce jury eut attribué son prix annuel à Bernard Clavel.

Louis Aragon, écrivain chevronné, directeur de l'hebdomadaire « Les lettres françaises », et principale personnalité littéraire du parti communiste français — il est membre du comité

central —, avait un favori pour l'attribution de ce prix, le plus envié et le plus rentable parmi les innombrables prix littéraires décernés chaque année puisqu'il assure un tirage d'au moins 100.000 exemplaires et compte parmi ses lauréats des noms aussi célèbres que Marcel Proust ou André Malraux, Aragon soutenait, non sans passion, François Nourissier pour son ouvrage « Le maître de maison », et, selon cer-

tains bruits que l'intéressé dément avec sa vigueur accoutumée, il serait intervenu pour que le Grand Prix littéraire de la ville de Paris soit attribué à Bernard Clavel, l'autre « probable » du Goncourt, privant ainsi ce dernier de ses chances à ce prix qui a précisément pour but de révéler au grand public les talents d'un écrivain non encore couronné.

Louis Aragon, qui affirme que tout

cela n'est que mensonge et calomnie, n'avait pas voulu assister lundi au déjeuner traditionnel au cours duquel les membres de l'Académie Goncourt choisissent leur lauréat mais il avait, par lettre, fait connaître qu'il entendait voter pour Nourissier et annonçait que dès l'élection acquise, quelle qu'elle soit, il se considérait comme démissionnaire.

« Je ne tiens pas, écrivait-il, à m'associer à la sorte de cannibalisme qui règne entre certains de nos collègues. »

L'écrivain, qui a maintenant 71 ans, est marié avec la romancière Elsa Triolet qui obtint elle-même le Prix Goncourt en 1945

BERNARD CLAVEL, LE LAUREAT 1968

Bernard Clavel, à qui vient d'être attribué le Prix Goncourt pour son roman « Les fruits de l'hiver », est originaire du Jura, comme les héros de son livre.

YAMBO OULOLOGEM LAUREAT DU PRIX RENAUDOT

Yambo Ouologem, à qui vient d'être attribué le prix Théophraste Renaudot au neuvième tour de scrutin pour son premier roman « Le devoir de violence », est né au Mali en 1940.

Un soldat tchécoslovaque abattu à la frontière

MUNICH. — Le corps d'un soldat tchécoslovaque a été découvert lundi dans la région frontalière au nord de Bischofsreut en Bavière. Selon un communiqué du ministère bavarois de l'Intérieur à Munich, la victime portant l'uniforme des gardes-frontières, gisait à 150 mètres à l'intérieur du territoire allemand.

Elle tenait encore à la main son pistolet mitrailleur.

On présume que le soldat a été abattu au moment où il tentait de se réfugier en RFA.

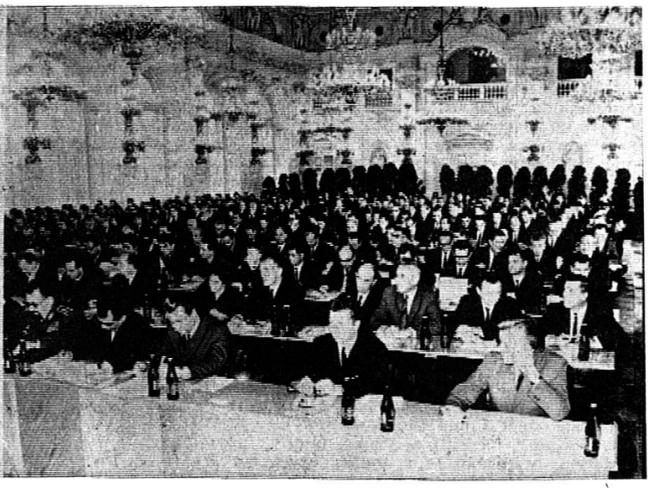
Une enquête a été ouverte par la police criminelle et le Parquet de Passau.

Un sous-marin français lance une fusée en plongée

PARIS. — Pour la première fois, une fusée stratégique a été lancée à titre d'essai par un sous-marin français en plongée, ont annoncé les services du ministère des armées, qui ont précisé que l'expérience — sans explosif nucléaire — avait eu lieu samedi.

La fusée a franchi 1900 km en direction des Açores.

Le Comité central tchécoslovaque a dû faire son autocritique La fin d'un beau rêve pour les Tchèques



Voici M. Dubcek s'adressant aux délégués du parti.

PRAGUE. — Dans une longue résolution rendue publique lundi soir, le comité central tchécoslovaque fait son « autocritique » pour la politique poursuivie après janvier 1968, et proclame que la politique du parti doit être fondée sur les déclarations de Cierna et de Bratislava, ainsi que sur le protocole soviéto-tchécoslovaque signé à Moscou le 26 août dernier.

Faisant l'historique de l'évolution politique du pays, depuis l'éviction de M. Novotny de la direction du parti, la résolution du comité central défend les grandes lignes de la nouvelle politique adoptée en janvier dernier, politique qui, affirme-t-elle, « a interrompu la stagnation intérieure de la Tchécoslovaquie ».

Cependant, ajoute-t-elle, « le plenum de janvier n'a pas eu suffisamment de temps pour procéder à une analyse approfondie des fautes du passé, ni pour mettre au point un programme précis pour l'avenir. Ce fait a amené de nouvelles complications, car des mesures partielles ont été prises sous la pression, non seulement d'influences légitimes, mais aussi d'influences venant de la droite et qui allaient croissant ».

Les mutations intervenues marqueraient un affaiblissement de la tendance libérale de M. Dubcek en faveur d'éléments centristes.

d'action des étudiants s'était explicitement désolidarisé de toute manifestation de rue. Les étudiants rendront public un communiqué sur leur prise de position à propos de la réunion du comité central qui vient de se terminer.

LES ETUDIANTS MAINTIENNENT L'OCCUPATION DES UNIVERSITES

PRAGUE. — Les étudiants de Prague ont décidé de maintenir jusqu'à mercredi y compris l'occupation de l'université, a annoncé lundi soir l'agence tchécoslovaque CTK. Aucun cours ne sera donné pendant ces trois jours.

Les étudiants pragois demandent la liberté de presse et de réunion et de respect des droits de l'homme en général.

Dans un programme en dix points, ils exigent du parti communiste qu'il s'en tienne fermement à ces revendications.

Selon l'agence CTK, la grève des étudiants de Prague s'est étendue à tout le pays.

C'est ainsi que les étudiants des universités d'Ostrava et d'Olomouc ne suivent plus les cours.

A Brno, ils ont demandé la continuation de la politique décidée en janvier. Le mouvement est suivi aussi en Slovaquie.

A Bratislava, les étudiants de l'université Comenius ont organisé lundi une manifestation de solidarité avec leurs camarades de Prague.

A Plzen, les jeunes universitaires ont précisé que leur mouvement de grève ne porterait pas atteinte au calme dans la ville.

Aux usines SKODA, les représentants syndicaux de plusieurs milliers d'ouvriers ont affirmé leur solidarité avec les étudiants.

PEU D'ELEMENTS NOUVEAUX DANS LA RESOLUTION DE POLITIQUE GENERALE

La version « autorisée » de la résolution de politique générale adoptée par le comité central (une certaine partie devant rester secrète) n'apporte guère d'éléments nouveaux.

C'est en matière de politique étrangère que le texte rendu public est le plus clair. Il réaffirme sans ambiguïté l'appartenance de la Tchécoslovaquie au bloc socialiste, idéologiquement, militai-

remet et économiquement. Dans les rapports avec l'URSS, le comité central se réfère aux accords de Cierna Nad Tisou, de Bratislava, de Moscou, et, pour le stationnement des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, aux accords de Prague du 16 octobre. Il réaffirme ainsi sans ambiguïté les thèses fondamentales de la coopération soviéto-tchécoslovaque énoncées il y a quelques mois.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE A GLASGOW 24 personnes brûlées vives

GLASGOW. — Une des plus horribles tragédies qu'ait connue l'Ecosse, s'est déroulée hier matin, en quelques minutes à Glasgow, où 24 hommes et femmes ont péri, brûlés vifs, en tentant en vain de se sauver par des fenêtres à barreaux.

Le drame a éclaté dans un entrepôt de tissus d'ameublement situé au cœur des docks à Glasgow.

Un violent incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble. « Soudain, j'ai entendu des cris affreux », déclare un témoin, M. George Hendry. « En quelques secondes j'ai vu des hommes et des femmes s'agripper désespérément aux barreaux des fenêtres, hurlant de terreur. Ils ne pouvaient sortir. Il n'y avait rien à faire. Les pompiers arrivés à la rescousse ne pouvaient les aider non plus. Rapidement, toutes ces personnes ont été enveloppées par une fumée noire et soudain les cris ont cessé. On n'entendait plus que le crépitemment furieux des flammes qui sortaient des fenêtres et du toit ».

Il y avait 27 personnes à l'intérieur de l'entrepôt, indique la police. Trois d'entre elles ont pu sortir par la porte juste au début de l'incendie. Elles ont été légèrement brûlées. Parmi les victimes se trouvent des directeurs de la firme « B. Stern » à laquelle appartient l'entrepôt.

Une centaine de pompiers ont combattu pendant plusieurs heures, l'incendie qui menaçait de se propager à

d'immenses entrepôts de whisky voisins.

Dans la rue, « où il faisait presque nuit » tant le nuage de fumée était épais, le désordre était indescriptible. Tandis que retentissaient les sirènes d'ambulances et de voitures de pompiers, des centaines de curieux s'étaient approchés, malgré les efforts de la police pour les disperser.

« Des jeunes filles travaillant dans des immeubles voisins étaient en proie

à des crises nerveuses, indique un autre témoin. Une femme se tordant de douleur criait : « Mon mari est dans la fournaise, que Dieu lui vienne en aide... »

Les pompiers, équipés de masques à gaz déversaient des tonnes de neige carbonique sur l'entrepôt.

Au début de l'après-midi des renforts de police sont arrivés pour s'efforcer d'évacuer le quartier. Le feu est pratiquement éteint.

DES TROUPES A PROXIMITE DE L'UNIVERSITE DE PRAGUE

Des soldats et des policiers ont été amenés par camion, lundi matin, à proximité de la faculté de philosophie de l'université de Prague où les étudiants avaient déclenché une nouvelle grève des cours dimanche soir en faveur de M. Dubcek.

Les étudiants ont décidé de poursuivre la grève jusqu'à mercredi pour protester contre les propos tenus par les « orthodoxes » au cours de la session plénière du comité central du parti communiste tchécoslovaque. L'agence CTK fait savoir que le comité

PAS DE GREVE CHEZ LES ELECTRICIENS ITALIENS

ROME. — La grève des 80 000 ouvriers et employés de l'électricité italienne, qui était prévue pour mardi, a pu être évitée au dernier moment.

AVION MEXICAIN DETOURNE SUR CUBA

MEXICO. — Un avion mexicain assurant la liaison entre Meéida et Mexico a été détourné lundi matin peu après son décollage de Merida, vers La Havane où il a atterri, annonce-t-on à Mexico.

Un char soviétique volé

TEL-AVIV — Quelles peuvent bien être les raisons qui ont poussé trois Israéliens, dont un conseiller municipal, à voler un char soviétique ?

C'est ce que s'efforce de déterminer la justice israélienne au cours d'un procès qui passionne l'opinion publique en Israël.

Quatre chars soviétiques capturés sur le front syrien au cours de la guerre des Six Jours avaient été mis à la disposition du sculpteur israélien Igal Tomarkin qui devait en faire un monument à la mémoire des soldats israéliens tombés au combat.

Or, le sculpteur n'en a utilisé finalement que trois et le quatrième a dis-

paru. La police a fait une enquête qui a mis sur les traces des trois habitants de Kiryathe Chmone, une ville en Galilée, non loin de la frontière syrienne. Efficaces par l'enquête, les trois accusés ont abandonné le char sur le bord d'une route et clament ne rien savoir de toute cette affaire mystérieuse.

Le plus long avion du monde (115 mètres) endommagé par un incendie

LONDRES. — Le plus long avion du monde, 115 mètres de long, en construction dans une usine aéronautique de Kirkby Moorside (Yorkshire), a été gravement endommagé, hier après-midi, par un incendie, qui a détruit en outre dix avions légers et quinze planeurs.

Transplantations à Paris

PARIS. — Une transplantation cardiaque et deux transplantations ont eu lieu à l'hôpital Foch de Suresnes, près de Paris, au cours du dernier week-end, annonce-t-on officiellement.

Un étudiant tué à Mexico

MEXICO. — Un étudiant en médecine de 18 ans a été tué hier nuit à Mexico par un policier qui l'avait surpris peignant sur un mur des slogans favorables à la grève estudiantine.

Le retour de « Zond-6 » : un modèle de précision

MOSCOU. — Une nouvelle méthode de retour de la trajectoire interplanétaire a été expérimentée avec succès par la station automatique « Zond-6 » qui a regagné la Terre hier.

Selon ce nouveau procédé dit « freinage aérodynamique » et appliqué pour la première fois « Zond-6 » a ricoché sur l'atmosphère terrestre pour perdre de la vitesse. La station est entrée dans l'atmosphère juste le temps de subir une décélération passant de 11 kilomètres seconde (vitesse cosmique) à 7,6 kilomètres seconde. Elle s'est ensuite redressée grâce à ses appareils de guidage et est ressortie de l'atmosphère selon une

« trajectoire balistique », pour y rentrer de nouveau.

L'agence Tass précise que la trajectoire de l'engin au moment du freinage prend une forme profondément différente de celle de la trajectoire de descente balistique, et que cette trajectoire permet de réaliser l'atterrissage au point désiré de la Terre avec des surcharges moindres et une plus grande précision.

L'agence indique d'autre part que le vol de « Zond-6 » a permis :

- de contourner la Lune à une distance donnée (2420 km) ;
- d'effectuer des recherches scientifiques sur

l'orbite et dans l'espace circumlunaire ;

- de mettre au point et de contrôler dans les conditions d'un vol spatial les systèmes et l'appareillage de bord de la station ;
- de mettre au point le système guidé de descente lors du retour sur la Terre à la deuxième vitesse cosmique, avec utilisation de la force ascensionnelle aérodynamique de l'appareil de descente.

Tass précise que le programme de recherches et d'expérimentation des systèmes et appareils de bord, ainsi que les expériences scientifiques dans l'espace cosmique, ont été pleinement réalisés par « Zond-6 ».

trajectoire balistique », pour y rentrer de nouveau.

L'agence Tass précise que la trajectoire de l'engin au moment du freinage prend une forme profondément différente de celle de la trajectoire de descente balistique, et que cette trajectoire permet de réaliser l'atterrissage au point désiré de la Terre avec des surcharges moindres et une plus grande précision.

L'agence indique d'autre part que le vol de « Zond-6 » a permis :

- de contourner la Lune à une distance donnée (2420 km) ;
- d'effectuer des recherches scientifiques sur